



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

PLURIEL FORMATION CONSEIL CATALOGUE 2027

PLURIEL FORMATION CONSEIL
INITIATIVES & DYNAMIQUES PLURIELLES
4 rue du Fer à Moulin | 75005 PARIS | 06 18 74 84 39

www.pluriel-formation-conseil.fr | contact@pluriel-formation.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE PLURIEL FORMATION CONSEIL.....	p. 5
NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE.....	p. 6
NOS MODALITÉS D'INTERVENTION	p. 7
FORMATION	p. 8
ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES ET CADRE LÉGAL	p. 9
Évolution des politiques sociales et impact sur les pratiques professionnelles.....	p. 10
Le cadre légal du secret professionnel et les modalités du partage d'informations.....	p. 11
Droits et obligations des personnes hébergées	p. 12
Droit et cadre légal en protection juridique des majeurs.....	p. 13
Enjeux et impacts des réformes de la protection de l'enfance.....	p. 14
L'évaluation et la démarche qualité au regard du référentiel de la HAS : enjeux et impacts.....	p. 15
Les évolutions législatives et la transformation de l'offre dans le secteur de la protection de l'enfance : les mesures AEMO et AEMO-IH	p. 16
FONCTIONS DE DIRECTION ET D'ENCADREMENT	p. 17
Promouvoir l'éthique en établissement : prévenir les risques et favoriser une culture de responsabilité	p. 18
Appréhender sa fonction de direction : enjeux, pratiques et postures.....	p. 19
Conduire le changement dans les ESSMS	p. 20
La responsabilité professionnelle dans l'exercice de sa fonction	p. 21
Développer les compétences dans une organisation apprenante.....	p. 22
Prévenir les risques psychosociaux dans le secteur social et médico-social	p. 23
Travailler en réseau, partenariat et enjeux stratégiques	p. 24
Accompagner les professionnels en situation de longue maladie ou ayant vécu un deuil.....	p. 25
DYNAMIQUE D'ÉQUIPE ET COLLECTIFS DE TRAVAIL	p. 26
Travailler en équipe pluridisciplinaire.....	p. 27
Cohésion et travail d'équipe.....	p. 28
Associer les services généraux et administratifs aux missions de l'établissement.....	p. 29
Concevoir et conduire des projets dans une logique participative	p. 30
LES FONDAMENTAUX DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT	p. 31
Prévenir la maltraitance, élaborer un environnement bientraitant	p. 32
Développer une culture institutionnelle de promotion d'une culture de la bientraitance : les référents bientraitance	p. 33
Concevoir et mettre en oeuvre la démarche de projet personnalisé.....	p. 34
Écrits professionnels : responsabilités, enjeux rédactionnels et démarche clinique.....	p. 35
Conduite d'entretien et postures professionnelles	p. 36
Appréhender les recommandations de bonnes pratiques professionnelles en CMPP	p. 37
Trouver un équilibre entre distance et implication dans la relation d'accompagnement	p. 38
Travailler avec les parents et soutenir la parentalité	p. 39

Soutenir le pouvoir d'agir et l'autodétermination des personnes accompagnées.....	p. 40
Définir ses pratiques professionnelles au domicile	p. 41
Le harcèlement.....	p. 42
Comprendre et réguler les phénomènes de violence et d'agressivité et notion d'autorité	p. 43
Accompagner les personnes avec des troubles psychiques	p. 44
Envisager, préparer, accompagner la sortie.....	p. 45
Accueillir le deuil des personnes accompagnées.....	p. 46

HANDICAP ET TRANSITION INCLUSIVEp. 47

Penser et réaliser le projet personnalisé dans une perspective inclusive.....	p. 48
Accompagner les personnes dans une perspective inclusive	p. 49
Accompagner les jeunes en SESSAD dans une perspective inclusive	p. 50
Être coordinateur de parcours.....	p. 51
Accompagner les adolescents et les adultes en situation de handicap dans leur sexualité et leur vie affective	p. 52
Accompagner les personnes en situation de handicap ayant des problématiques d'addiction.....	p. 53
Autodétermination et accompagnement de l'adolescent avec un handicap mental	p. 54
Connaître les différentes formes de handicap chez les adolescents	p. 55
Concevoir des actions collectives pour soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.....	p. 56
Adapter les formes d'apprentissage et favoriser l'autonomie des jeunes accompagnés en IME.....	p. 57
Soutenir le développement des compétences psychosociales chez les enfants et les adolescents.....	p. 58
Moniteur d'atelier en ESAT : faire évoluer ses pratiques professionnelles.....	p. 59
Elaborer un environnement bientraitant avec les travailleurs d'ESAT	p. 60
Accompagner la personne handicapée vieillissante.....	p. 61
Comprendre et accompagner les personnes avec un TDAH.....	p. 62

PROTECTION DE L'ENFANCE : ENJEUX ET PRATIQUESp. 63

Recueillir la parole de l'enfant.....	p. 64
Notion d'autorité dans la relation éducative auprès d'enfants et d'adolescents.....	p. 65
Autorité parentale, dangers et intérêts de l'enfant	p. 66
Développement de l'enfance à l'adolescence et accompagnement des troubles psychiques	p. 67
Relation éducative et animation du quotidien en MECS.....	p. 68
Préparer l'accueil des fratries au sein des structures de protection de l'enfance.....	p. 69
Accueil d'urgence en protection de l'enfance : enjeux et modalités.....	p. 70
Accompagner les enfants ou adolescents porteurs de handicap en protection de l'enfance.....	p. 71
Comprendre et soutenir la relation d'attachement en protection de l'enfance.....	p. 72
Accompagner dans le cadre des mesures éducatives renforcées à domicile.....	p. 73
Je parle pour moi et pour protéger les autres.....	p. 74
Inceste et violences sexuelles faites aux enfants : comprendre, repérer et prévenir leurs conséquences pour mieux accompagner.....	p. 75
Parcours migratoire des mineurs non accompagnés.....	p. 76

PRÉCARITÉ-ADDICTIONSp. 77

Addictions et pathologies mentales	p. 78
Accompagner face au non recours aux droits	p. 79
Accompagner les personnes en situation de précarité.....	p. 80

Accompagner les personnes en précarité dans leurs problématiques de santé	p. 81
Accompagner les personnes sortant de prison ou placées sous-main de justice.....	p. 82
Accompagner les personnes sous contrainte judiciaire	p. 83
Accompagner les personnes en situation de précarité dans un parcours vers le logement : le savoir habiter et cohabiter.....	p. 84
Conduire une démarche de prévention et de réduction des risques et des dommages au sein de son établissement	p. 85
Accompagner les auteurs de violences conjugales.....	p. 86
Accompagner les mineurs victimes d'exploitation sexuelle et de prostitution	p. 87
Prévenir et accompagner les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales.....	p. 88
Premiers secours en santé mentale	p. 89
Prévenir le risque suicidaire.....	p. 90
Laïcité et fait religieux.....	p. 91
Accompagner vers l'emploi.....	p. 92
Comprendre le parcours du public migrant.....	p. 93
Le droit des étrangers	p. 94
L'interculturalité au coeur de l'accompagnement social	p. 95
ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS.....	p. 96
Analyse des pratiques managériales.....	p. 98
Analyse des pratiques professionnelles.....	p. 99
Accompagnement à la fonction d'encadrement et / ou de direction.....	p. 100
Supervision d'équipe.....	p. 101
Régulation d'équipe.....	p. 102
Codéveloppement.....	p. 103
CONSEIL	p. 104
Accompagnement au projet d'établissement.....	p. 106
Auto-évaluation HAS.....	p. 107
Analyse institutionnelle.....	p. 108
Recherche Action.....	p. 109
NOS INTERVENANTS.....	p.110
NOTRE RÈGLEMENT INTÉRIEUR.....	p. 111
QUELQUES INDICATEURS D'ACTIVITÉ 2025.....	p. 112
NOS PARTENARIATS.....	p. 113
NOS RÉFÉRENCES.....	p. 113

PRÉSENTATION DE PLURIEL FORMATION CONSEIL

L'équipe de **PLURIEL Formation Conseil** a le plaisir de vous présenter, comme chaque année, son nouveau catalogue en prévision de l'année 2027. Nous y avons apporté quelques nouveautés qui viennent diversifier notre offre de formation d'accompagnement d'équipe et de conseil. Ce nouveau catalogue conserve son architecture en 8 domaines d'intervention.

PLURIEL Formation Conseil a pour objectif de constituer un lieu ressource à l'intention des acteurs du secteur social et médico-social en matière :

- de formation collective, de journée institutionnelle,
- d'accompagnement d'équipe dans le cadre d'analyse des pratiques professionnelles ou de supervision,
- de conseil aux établissements et services du secteur social et médico-social,
- d'accompagnement à la démarche d'évaluation,
- d'analyse institutionnelle, de recherche-action et d'étude sur des thématiques spécifiques.

⇒ **Notre démarche** vise le développement de compétences partagées, l'implication des professionnels, et le soutien des environnements de travail. Nos interventions appréhendent les nouvelles pratiques professionnelles en lien avec les évolutions législatives et les mutations qui traversent l'ensemble du secteur.

⇒ **En veille permanente**, l'équipe de **PLURIEL Formation Conseil** participe aux réflexions relatives aux nouvelles questions sociales et sociétales, et accompagne les transformations du secteur et les évolutions de pratiques professionnelles.

Nous espérons que vous trouverez dans notre catalogue 2027 des perspectives de coopération avec notre équipe d'intervenants.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des informations, nous serons ravis d'échanger avec vous.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

POURQUOI MENER DES FORMATIONS AVEC PLURIEL FORMATION CONSEIL.

- » **Des formations collectives** développées et animées par des professionnels expérimentés du secteur social et médico-social alliant une expérience de terrain et des pratiques étayées par une démarche d'acquisition de compétences pédagogiques.
- » **Une coordination pédagogique** assurant un positionnement orienté vers le développement des compétences professionnelles, le soutien aux pratiques et favorisant l'implication au sein du collectif.
- » **Des formations menées en intra** qui s'appuient sur les environnements de travail et la dynamique de groupe favorisant une cohérence entre les besoins des professionnels et les objectifs pédagogiques poursuivis.
- » **Des formations catalogues et des formations ajustables.** PLURIEL Formation Conseil peut adapter ses formations dans ses modalités pédagogiques, ses contenus et ses formats selon vos besoins.
- » **Des propositions pédagogiques** qui tiennent compte de la dimension pluridisciplinaire du secteur social et médico-social et dont les contenus s'ajustent selon les objectifs poursuivis sur les différentes thématiques de formation.
- » Une offre de formation structurée en **8 domaines d'intervention**, en cohérence avec les évolutions du secteur et les orientations définies par le nouveau cadre évaluatif développé par la HAS.
- » **Des interventions diversifiées** conduites au sein des établissements sociaux et médico-sociaux en matière d'accompagnement d'équipe et qui contribuent à une compréhension des enjeux rencontrés par les professionnels.
- » PLURIEL Formation Conseil est un **lieu de réflexion collective** qui s'appuie sur un réseau d'intervenants complémentaires dans leurs approches professionnelles.
- » Des formations **intégrant les évolutions du secteur** et **soutenant les établissements** dans leurs réponses aux besoins des personnes accompagnées.

PLURIEL Formation Conseil accompagne depuis plus de 20 ans les professionnels du secteur social et médico-social. Sa certification Qualiopi a été confirmée en 2024 au titre de ses actions de formation.

NOS MODALITÉS D'INTERVENTION

UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION DE NOS INTERVENTIONS

Prise de contact

Premier contact par téléphone ou par mail pour formuler votre demande et étudier ses modalités de mise en oeuvre et les pré-requis éventuels.

Entretien exploratoire sans engagement avec le responsable pédagogique

Afin d'évaluer les motifs de la demande, les éléments de contexte et les objectifs attendus, un rendez-vous vous est proposé. Celui-ci permettra de co-construire le dispositif d'intervention.

Proposition et validation d'une offre ajustée

A l'issue de cet entretien, une proposition vous sera formulée, précisant les modalités pédagogiques, les objectifs et compétences à soutenir ainsi que les éléments de contenu. Des ajustements pourront être envisagés.

Mise en oeuvre et planification

Le responsable pédagogique assure la coordination avec l'intervenant et la mise en lien avec l'interlocuteur identifié au sein de l'établissement. Celle-ci permet de définir les modalités organisationnelles et de préciser les modalités pédagogiques.

Une attention particulière sera portée sur les conditions matérielles, les adaptations éventuelles à la bonne réalisation de l'intervention. La planification sera anticipée autant que possible afin de répondre au mieux à vos contraintes organisationnelles.

Co-évaluation à l'issue de la mise en oeuvre du projet

Pour chaque formation une auto-évaluation est menée à chaud avec les participants. Une évaluation est menée à froid auprès des directions d'établissement. Un bilan ou une restitution de l'intervenant pourra être organisé au besoin auprès de la direction.



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

FORMATION





PLURIEL
FORMATION CONSEIL

FORMATION

ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES ET CADRE LÉGAL

2
JOURS

ÉVOLUTION DES POLITIQUES SOCIALES ET IMPACT SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

L'offre sociale et médico-sociale est en constante évolution. **Les changements qui en découlent dans l'exercice professionnel peuvent engendrer des tensions, des incompréhensions, voire des confusions**, et l'activité quotidienne ne laisse pas toujours le temps de **s'approprier le nouveau cadre législatif et réglementaire**.

L'agir professionnel demande de **donner du sens à ces changements**, d'évaluer l'impact des évolutions des politiques publiques sur le fonctionnement de l'établissement ou du service et de transformer les pratiques professionnelles en matière d'accompagnement des personnes accueillies.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Repérer l'esprit des lois concernant l'offre sociale et médico-sociale et leurs orientations majeures, au regard du contexte sociétal en mutation.
- Appréhender les évolutions législatives en fonction des problématiques spécifiques (enfance en danger, handicap, précarité, santé, logement, grand âge etc.) et des aspects transversaux de la législation.
- Identifier les impacts des évolutions du cadre légal sur la structuration des dispositifs de l'offre sociale et médico-sociale.
- Clarifier les missions, rôles et fonctions de chacun des acteurs (financeurs, direction, encadrement et professionnels) au regard des nouvelles orientations législatives et des organisations des services et établissements.
- Réinterroger les enjeux liés aux pratiques professionnelles.

CONTENUS

- » **Approche socio-historique des politiques sociales jusqu'à la loi de 2002** : points de repères, principes, évolutions des modalités de catégorisation des publics et de gestion des dispositifs, aux regards des mutations sociales et nouveaux phénomènes sociaux.
- » **Les évolutions législatives depuis la loi de 2002 et impact sur l'organisation des dispositifs** : réformes successives en fonction des secteurs (handicap, protection de l'enfance, dépendance, précarité, logement etc.), nouveaux enjeux et attentes des financeurs, nouveaux modes de gouvernance, nouvelles logiques associatives et financières, accélération des temporalités.
- » **Impacts des réformes sur l'offre d'accompagnement et les pratiques** : désinstitutionnalisation et virage inclusif, logique de parcours et approche par les besoins, bientraitance et démarche qualité, droits des usagers, accompagnement inclusif et autodétermination.
- » **Articulations et interdépendances** entre les actions professionnelles, les dispositifs et les politiques sociales.

2
 JOURS

LE CADRE LÉGAL DU SECRET PROFESSIONNEL ET LES MODALITÉS DU PARTAGE D'INFORMATIONS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Le secret professionnel a fait l'objet d'importantes évolutions légales. Entre la protection des personnes et la continuité de l'accompagnement, la responsabilité des professionnels est engagée tant en termes de confidentialité que de partage d'informations.

La formation a pour objet de **maîtriser les fondements du cadre légal**, **de délimiter leurs responsabilités** et de définir en conséquence les exigences de la confidentialité et les modalités de protection des données nominatives et de partage de l'information.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre juridique et législatif de la notion de secret et ses implications.
- Distinguer les notions de secret professionnel, secret partagé, discrétion professionnelle et confidentialité.
- Appréhender les principes de la levée du secret professionnel.
- Déterminer les éléments qui favorisent la circulation de l'information dans le respect de tous les acteurs.

CONTENUS

- » **Esprit des évolutions législatives et rappel historique du cadre légal** : loi 2002-2, loi du 26 janvier 2016 ; décrets du 20 juillet 2016.
- » **Notion de secret professionnel** : fondements, contours et limites ; délimitation du secret et distinction avec les notions de discrétion, de réserve et de confidentialité.
- » **Définition du secret professionnel** : les informations relevant du secret professionnel : le secret médical, informations protégées, oralité et écrits.
- » **Les professionnels soumis au secret professionnel** : par fonction et par mission, les différents professionnels concernés.
- » **Les révélations obligatoires** : le mandat judiciaire, la non-assistance à personnes en péril, signalements ; les qualifications de la révélation, les modalités de levée du secret professionnel et des différentes mesures d'enquête.
- » **Les différentes responsabilités encourues** : civiles, pénales et disciplinaires.
- » **Le secret dans le cadre du travail en équipe pluridisciplinaire** : le partage d'informations à caractère secret et notion d'information utile.
- » **Le dossier de l'utilisateur, le dossier médical personnel** : les modalités d'accès.

2
JOURS

DROITS ET OBLIGATIONS DES PERSONNES HÉBERGÉES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La loi du 2 janvier 2002 définit les droits des personnes hébergées en établissement et les dispositions garantissant ces droits. L'établissement et **ses professionnels n'en gardent pas moins la responsabilité d'en élaborer les modalités appropriées aux besoins de son public et au contexte de son accueil.**

Adressée conjointement à l'encadrement et à l'équipe pluridisciplinaire, la formation permettra **d'établir ou de renouveler ces modalités dans le contexte de leur exercice professionnel** afin d'en assurer l'efficacité et la pertinence.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les droits fondamentaux des personnes hébergées quel que soit le statut de l'établissement.
- Penser le respect du droit en tenant compte des nécessités de bon fonctionnement des établissements.
- Identifier les obligations des personnes relevant de l'Aide Sociale.
- Définir un positionnement institutionnel permettant de répondre aux situations de terrain tout en respectant le cadre législatif.
- Adapter et faire évoluer ses outils d'accompagnement et ses pratiques tout en se positionnant à partir du cadre juridique.

CONTENUS

- » L'accès à l'hébergement, les différents types d'établissements et leur cadre juridique.
- » L'accueil et l'entrée dans l'établissement, le droit à l'information et la recherche du consentement de la personne.
- » L'accès de la personne accueillie à son dossier.
- » De la libre adhésion au consentement éclairé.
- » Le contrat de séjour et le document individuel de prise en charge.
- » Les droits et libertés fondamentaux, la notion de bientraitance, le respect de la vie privée et la confidentialité.
- » Les obligations des personnes accueillies.
- » Les obligations et responsabilités de l'établissement et de son personnel : l'obligation de sécurité et de protection des personnes.
- » Les fins de la prise en charge et les procédures à respecter.
- » Le principe de continuité de l'hébergement, les motifs et les conditions de rupture ou de non-renouvellement des contrats.

2
 JOURS

DROIT ET CADRE LÉGAL EN PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

La loi du 5 mars 2007 a réformé la protection juridique des majeurs, impliquant une évolution des pratiques professionnelles, qui s'est notamment traduite dans **la formation des mandataires**.

L'évolution du cadre légal concerne aussi l'ensemble des professionnels accompagnant les **personnes majeures vulnérables** dans le cadre de la loi 2024 renforçant leur autonomie.

Cette formation leur permettra **d'appréhender les orientations légales pour articuler leurs pratiques avec celles des mandataires**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les connaissances relatives aux dispositifs actuels de protection juridique des majeurs.
- Appréhender les évolutions législatives : la loi du 5 mars 2007 et la loi de 2024 et mesurer les conséquences de la réforme en général.
- Repérer les différents niveaux de responsabilité de chaque acteur dans la chaîne de traitement des dossiers.
- Identifier le champs de compétence du mandataire judiciaire et articuler son action au regard de son métier et de ses fonctions.

CONTENUS

- » **Esprit et économie de la réforme** : rappel historique du cadre légal de la protection juridique et présentation des lois de 2007 et 2024.
- » **L'évolution des différents régimes de protection juridique**
 Suppression de la curatelle pour prodigalité, intempérance et oisiveté, renforcement de protection des biens de la personne, participation du majeur protégé aux décisions, au réexamen périodique de la mesure.
 Mandat de protection future, mesure d'accompagnement judiciaire.
- » **Rôle et missions du juge des tutelles, rapports avec le juge des tutelles, rendu compte et surveillance des associations tutélaires**
 La saisine du juge des tutelles et le signalement au procureur.
 Les droits et obligations du majeur protégé et des familles.
 Les modalités d'ouverture des mesures.
- » **Dispositions du code de l'action sociale et des familles**
 La mesure d'accompagnement social personnalisé, caractéristiques et mise en oeuvre.
 Le rattachement des services de tutelle aux établissements médico-sociaux.

2
JOURS

ENJEUX ET IMPACTS DES RÉFORMES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Depuis 15 ans la protection de l'enfance a connu de fortes évolutions, clarifiant la mission, développant la prévention, spécifiant les niveaux d'intervention et les modalités d'accueil et d'accompagnement.

Là où était privilégié le lien de filiation, il faut maintenant **veiller à l'ensemble des besoins fondamentaux de l'enfant** et tout particulièrement à son besoin d'attachement sécurisé. Les réformes successives du 5 mars 2007, du 14 mars 2016 et la dernière de février 2022 ont ainsi fortement impacté les politiques départementales de protection de l'enfance.

Pour les professionnels de ce champ et leurs partenaires, une photographie grand angle **du nouveau cadre légal et de ses enjeux majeurs** est aujourd'hui nécessaire afin de **mieux situer leurs missions, pratiques et capacités d'action en protection de l'enfance** au regard de ces différentes évolutions.

Il s'agit de **proposer un cadre de réflexion** qui leur permettra de revenir sur les fondamentaux et ses effets sur les pratiques professionnelles et logiques de coopérations nécessaires.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les principales dispositions législatives des réformes de 2007, 2016 et 2022 et les changements majeurs qui en découlent.
- Repérer les enjeux et nouvelles pratiques professionnelles qu'elles génèrent.
- Connaître le dispositif de protection de l'enfance.
- Identifier les acteurs nationaux et départementaux de la protection de l'enfance et les partenaires connexes.
- Clarifier les notions de maltraitance, de danger et risque de danger.
- Développer ses connaissances sur les besoins de l'enfant.
- Analyser les réformes ou les impacts sur sa structure, ses missions, ses pratiques.

CONTENUS

- » Le découplage Prévention / Protection.
- » La diversification des réponses apportées et des modalités d'accueil (AED, AEMO renforcé, placement à domicile, microstructures).
- » Les nouveaux droits des enfants et des jeunes majeurs issus de la loi Taquet, promulguée en février 2022.
- » Les différents acteurs de la prévention, de la PMI à l'Aide Sociale à l'Enfance et le rôle de la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes).
- » Le circuit de saisine administratif et judiciaire (information préoccupante, signalement).
- » Les besoins fondamentaux, besoins spécifiques et besoins particuliers de l'enfant. L'obligation d'évaluation au préalable et tout au long des mesures en cours.
- » Le cadre national de référence de la HAS (Haute Autorité de Santé) sur l'évaluation globale de la situation de danger ou de risque de danger. L'évaluation de la situation de l'enfant.
- » Les réponses et articulations possibles dans une logique de parcours en protection de l'enfance mais aussi dans les liens avec le secteur médico-social.
- » Les articulations des mesures judiciaires et administratives avec le secteur médico-social.
- » Les enjeux du partage d'informations à caractère secret.
- » Le travail avec les parents.

2
JOURS

L'ÉVALUATION ET LA DÉMARCHE QUALITÉ AU REGARD DU RÉFÉRENTIEL DE LA HAS : ENJEUX ET IMPACTS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Direction, cadres, référents et professionnels du secteur social et médico-social.

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La loi du 24 juillet 2019, relative à l'organisation et la transformation du système de santé, a confié à l'HAS l'évaluation de la qualité des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux. Le référentiel de l'HAS publié le 10 mars 2022 précise les nouveaux enjeux du cadre évaluatif : permettre à la personne d'être actrice de son parcours, renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services et promouvoir une démarche porteuse de sens pour les équipes. Le référentiel comprend de nouvelles méthodes d'évaluation permettant d'établir une vision du niveau de qualité de l'accompagnement selon un nouveau cadre de référence. Cette formation permet de s'approprier le référentiel de la HAS et de cerner les enjeux et ses impacts sur les pratiques afin de concevoir et mettre en oeuvre un management de la qualité et des actions permettant d'intégrer la démarche évaluative dans les situations quotidiennes de travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les fondements et les objectifs de l'évaluation de la qualité dans ses nouveaux paradigmes et les cadres de référence de la HAS, relatifs à l'évaluation et à la démarche qualité.
- Identifier les évolutions en cours dans le secteur et leurs impacts sur le processus d'évaluation et le pilotage de la qualité au sein des ESSMS.
- S'approprier les évolutions du processus d'évaluation et leurs impacts sur le pilotage de la qualité au sein des ESSMS.
- Préparer les établissements et les équipes aux changements induits par la nouvelle dynamique évaluative.
- Positionner la démarche d'évaluation et d'amélioration continue comme un outil de management et de pilotage.
- Identifier des cadres de formalisation du plan d'action.

CONTENUS

» Le nouveau référentiel d'évaluation de la HAS

Le cadre législatif et réglementaire, les enjeux, les objectifs et les finalités de l'évaluation de la qualité, selon le référentiel de la HAS.

Les enjeux et évolutions de la société et leurs impacts sur le secteur social et médico-social (droits des usagers, logique de parcours, accompagnement inclusif, autodétermination, logique de coordination, gestion des risques).

Les cadres méthodologiques de l'évaluation, et les différentes méthodes proposées (usager, traceur, audit système).

Les étapes du processus d'évaluation et l'élaboration du rapport d'évaluation.

» L'évaluation, l'auto évaluation et la définition d'une stratégie d'amélioration continue de la qualité

» La mise en oeuvre du plan d'action et le management qualité

Stratégie opérationnelle et modalités d'organisation des moyens et des ressources. Le pilotage et le suivi du plan d'action : méthodes et outils.

Le management de la qualité et l'accompagnement aux évolutions attendues.

L'évaluation du plan d'action et la valorisation de ses résultats.

La communication interne et externe autour de la démarche qualité.

2
JOURS

LES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES ET LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DANS LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE : LES MESURES AEMO ET AEMO-IH

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Direction, cadres, référents et professionnels du secteur social et médico-social.

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le cadre juridique de la protection de l'enfance est en constante évolution et les départements et services de l'aide sociale à l'enfance développent de **nouvelles orientations en matière d'accompagnement en milieu ouvert**. Les services PEAD voient notamment leur activité impactée par la décision de la Cour de cassation qui rend caduque les mesures de placement à domicile pour laisser place à des **mesures AEMO et AEMO IH**. Cette formation a pour objectif de proposer aux professionnels concernés une **compréhension du cadre juridique** afférant à ces évolutions notamment autour des mesures AEMO et AEMO IH afin de mieux **appréhender les logiques d'acteur, les impacts** sur les questions de responsabilité des professionnels qui gravitent autour de l'enfant.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le cadre juridique des mesures d'assistance judiciaire éducative.
- Connaître l'organisation institutionnelle des mesures éducatives judiciaires en milieu ouvert et les rôles de chaque acteur.
- Identifier les attentes du système judiciaire en lien avec l'AEMO / AEMO IH (rapports, évaluations, gestion des crises et incidents, audiences).
- Maîtriser le contenu et les modalités de l'AEMO et de l'AEMO IH et les critères du passage de l'une à l'autre.
- Intégrer les implications de l'autorité parentale et de la responsabilité parentale dans les mesures AEMO.

CONTENUS

- » **Introduction:**
Évolutions générales de la protection de l'Enfance (not. lois du 14 mars 2016 et du 7 février 2022)
Contexte et motifs de la réforme (arrêts de la Cour de cassation du 2 octobre 2024 et du 12 juin 2025)
- » **Cadre juridique de l'assistance éducative judiciaire:**
Dispositions du Code civil, du CASF et du Code de justice des mineurs
Dispositions particulières (notes du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, etc.)
Objectifs, principes et phases des mesures judiciaires en milieu ouvert
- » **Organisation institutionnelle de l'assistance éducative judiciaire en milieu ouvert:**
Juridictions compétentes pour les mineurs (Juge des enfants / Juge d'instruction / Tribunal pour enfants / Cour d'assises des mineurs)
Compétences et relations entre JE / JAF / Secteur associatif habilité / ASE / Conseil départemental / Préfet
Prérogatives du juge des enfants et procédure suivie
Prérogatives du juge aux affaires familiales et procédure suivie
- » **Nouveau dispositif AEMO - AEMO-IH**
Distinctions : AED / PEAD / AEMO / AEMO-R / AEMO IH
Critères du prononcé de l'AEMO et AEMO-IH et des passages de l'une à l'autre
Écrits : attendus, principe du contradictoire, évaluations initiales et au cours de la mesure
Audiences devant le juge des enfants
Cadre de l'intervention à domicile
Approche juridique de la parentalité : autorité parentale ; responsabilité parentale, tiers digne de confiance et parents ; élaboration du projet éducatif
Actions individuelles et collectives
Gestion des incidents, informations préoccupantes
Fin de la mesure



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

FORMATION

**FONCTIONS DE
DIRECTION ET
D'ENCADREMENT**

2
 JOURS

PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE EN ÉTABLISSEMENT : PRÉVENIR LES RISQUES ET FAVORISER UNE CULTURE DE RESPONSABILITÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Cadres des établissements et services sociaux et médico-sociaux

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Les évolutions législatives relatives aux établissements médico-sociaux imposent aux professionnels de direction, de l'encadrement et de l'accompagnement de développer **une organisation et un fonctionnement soucieux du respect des droits des usagers, de leur dignité** et de la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé. Par ailleurs, il est attendu que chaque établissement présente dans son projet institutionnel ce qui sous-tend l'élaboration d'un **environnement bientraitant** prévenant la maltraitance. Promouvoir une **culture éthique** est donc encouragé afin de définir des principes qui vont régir les modes d'organisation et les actions des professionnels.

Cette responsabilité incombe à la direction et à l'encadrement par le déploiement **d'espaces de réflexion collective** qui vont permettre l'application de ces principes dans les pratiques de l'ensemble des professionnels.

Cette formation vise à permettre aux équipes de direction et d'encadrement d'appréhender les principes d'un **développement éthique** dans leur environnement professionnel afin de respecter les droits de l'ensemble des acteurs et favoriser des prises de décisions éclairées face à des situations de travail complexes et potentiellement isolantes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux éthiques ainsi que leur ancrage dans le cadre juridique et les valeurs institutionnelles.
- Analyser les pratiques de gestion et de supervision pour identifier et prévenir les situations problématiques dans leurs dimensions individuelle, collective et organisationnelle.
- S'approprier des outils et stratégies managériales permettant de prévenir les risques et de promouvoir une culture éthique dans l'établissement.
- Intégrer les recommandations des pouvoirs publics et les principes éthiques dans les projets d'établissement et les pratiques décisionnelles pour soutenir un accompagnement respectueux et digne des usagers.

CONTENUS

- » **Définition des concepts d'éthique et de responsabilité en contexte professionnel** : cadre législatif et réglementaire applicable aux pratiques éthiques dans les ESSMS.
- » **Approche éthique des signalements et du traitement des situations préoccupantes** : garantir la protection des usagers et la justice procédurale.
- » **Démarche éthique de prévention : identification et gestion des risques liés aux pratiques organisationnelles** : réflexion sur les notions de « vulnérabilité » et de « facteurs éthiques critiques ».
- » **Positionnement éthique et responsabilité professionnelle** : repères déontologiques pour un accompagnement respectueux des valeurs et droits fondamentaux.
- » **Développement d'une culture institutionnelle éthique** : principes, dispositifs et pratiques favorisant l'intégration des dimensions éthiques aux niveaux individuel, collectif et organisationnel.

2
 JOURS

APPRÉHENDER SA FONCTION DE DIRECTION : ENJEUX, PRATIQUES ET POSTURES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Cadres des établissements et services sociaux et médico-sociaux

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

La fonction d'encadrement est soumise à **des prescriptions et des attentes provenant d'une part de l'échelon supérieur et d'autre part de professionnels à encadrer**. Cette position d'autorité s'exerce au travers d'une légitimité assurée par la référence au cadre symbolique constitué par les textes légaux, les bonnes pratiques et le projet collectif.

Exercer une fonction de direction implique donc de hiérarchiser les attentes et les références, d'identifier son environnement et le jeu des acteurs, d'incarner la fonction en situation duelle ou groupale, d'assumer l'autorité et non de jouer du pouvoir, de servir un projet.

Cette formation vise à **développer une approche réflexive de ses pratiques et à enrichir ses connaissances et compétences professionnelles au quotidien**, dans une dynamique d'évolution.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender la fonction d'encadrement et situer les repères nécessaires à l'exercice de sa mission (identité, responsabilité, légitimité, pouvoir et autorité).
- S'approprier les évolutions législatives du champ social et médico-social et identifier ses impacts sur les pratiques professionnelles afin d'ajuster ses postures d'encadrement.
- Appréhender les enjeux de transmission de l'information et de communication au service d'un cadre institutionnel contenant et cohérent.
- Envisager le développement de la compétence comme un support d'exercice et de mobilisation professionnelle.
- Interroger son rôle et son positionnement de direction.

CONTENUS

» Exercice de la fonction de direction

Imaginaire institutionnel et inconscient collectif.
 Cadre symbolique et légitimité de la fonction. Autorité et élaboration collective.
 Autorité conférée et relation de pouvoir.

» Comprendre la dynamique collective

Les étapes de construction d'une équipe, identité collective, valeurs partagées et cohésion d'équipe.
 Relation d'interdépendance et mécanisme de reconnaissance.
 Définition d'un projet commun.

» Délégation de responsabilité

Délégation de responsabilité et pluridisciplinarité.
 L'articulation horizontale entre professionnels.
 Délégation de responsabilité et rendre-compte.
 Déléguer implique le partage de décision.

» Penser sa fonction de direction

Place dans la communauté professionnelle (équipe de direction, d'encadrement).
 Cadre légal spécifique, évolutions législatives et nouveaux champs de responsabilité.
 Organisation, communication et évaluation : donner sens au travail.
 Motivation au travail et mobilisation des professionnels.
 De la prévention des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail.

2
 JOURS

CONDUIRE LE CHANGEMENT DANS LES ESSMS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Encadrants des établissements et services sociaux et médico-sociaux

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

L'encadrement des ESSMS conduit les **changements relatifs aux évolutions légales**.

Cela implique de **formuler et évaluer les pratiques, garantir la bientraitance et un accompagnement personnalisé** dans une perspective inclusive, de parcours au sein d'un dispositif ouvert.

Dans ce contexte, le cadre doit considérer une pluralité d'enjeux :

penser le changement sur le long terme dans une perspective stratégique, **conserver le pouvoir d'agir** malgré des contraintes, **dépasser les résistances** en suscitant la participation et la coopération interprofessionnelle, **assurer l'évolution des pratiques** en mobilisant les ressources des acteurs.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les missions de direction et d'encadrement et situer les repères nécessaires à l'exercice de sa fonction dans la conduite de changement (positionnement, pouvoir et responsabilités).
- Identifier les stratégies d'encadrement et d'accompagnement des équipes, en cohérence avec les enjeux du secteur.
- Conduire le changement dans les organisations en lien avec les mutations sociétales, les évolutions législatives et la transformation des pratiques professionnelles, dans une logique collaborative.

CONTENUS

- » **Évolutions du secteur social et médico-social** : transformations sociétales, nouvelles orientations des politiques sociales, impacts sur l'organisation et le fonctionnement des établissements et des services ainsi que sur les pratiques professionnelles.
- » **Conduite du changement** : processus à l'oeuvre, niveaux et types de changements et leurs impacts sur l'organisation de travail, adaptations/résistances au changement et dynamique d'équipe, changement individuel et collectif.
- » **Définition, enjeux et champs de responsabilités** de la fonction d'encadrement dans un contexte en mutation.
- » **Outils, méthodes et postures favorisant la conduite du changement dans une organisation** : enjeux et contexte, objectifs visés, moyens mis en oeuvre, interactions et dynamique de groupe, transmission d'informations et communication interne, développement du pouvoir d'agir.
- » **Prise en compte des risques psychosociaux** dans les conduites de changement

2
 JOURS

LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DANS L'EXERCICE DE SA FONCTION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Cadres de direction des établissements et services sociaux et médico-sociaux

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le secteur social et médico-social est aujourd'hui étroitement encadré par des **obligations légales et les conduites professionnelles sont soumises à responsabilités**.

Connaître ses responsabilités, évaluer les risques, se référer aux règles formulées, sont les conditions d'un exercice professionnel engagé et dynamique. Pour **favoriser l'initiative et garantir un accompagnement respectueux du droit des usagers**, il importe de connaître la loi, de formuler la responsabilité et les modalités préventives du risque.

Cette formation permet de **cerner les enjeux juridiques et pratiques de l'exercice professionnel** dans le cadre de ses fonctions afin d'éviter les fautes et améliorer la prise en charge des personnes accompagnées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender la notion de risque et de responsabilité professionnels dans leur dimension juridique (code du travail, responsabilité pénale et civile).
- Connaître les différentes responsabilités des établissements sociaux et médico-sociaux et de leurs encadrants.
- Identifier les risques encourus, les responsabilités afférentes à ces risques et les dispositions favorables à leur prévention.
- Définir les modalités de collaboration avec les familles et les partenaires, ainsi que les responsabilités respectives.

CONTENUS

- » Le cadre juridique : responsabilité professionnelle, responsabilité pénale, responsabilité civile.
- » La responsabilité comme capacité de prise de décision à partir des moyens nécessaires pour éclairer cette décision.
- » Autorisation, autorité reçue d'éduquer, d'accompagner, de soigner.
- » Principe de précaution et impuissance, obligation d'agir et évaluation.
- » Obligation de moyens et obligation de résultat, prestation et relation.
- » Examen des risques les plus communément courus.
- » Dispositions définissant et délimitant la responsabilité et la prévention des risques.
- » Rôle du CSE et des autres instances représentatives du personnel.
- » RBPP de l'ANESM/HAS.

2
 JOURS

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DANS UNE ORGANISATION APPRENANTE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le champ social et médico-social est traversé par **des enjeux qui viennent interroger la cohérence entre les moyens alloués à la mission des ESMSS et les objectifs attendus des professionnels**. Prescription du travail accrue, normativité des pratiques professionnelles, écart entre le travail prescrit et les conditions du travail réel, difficultés de recrutement, fonctionnement en mode dégradé, situations de crise sont autant de révélateurs qui interrogent le sens du travail.

Le développement des savoir-faire et des compétences et la notion d'organisation apprenante constituent un levier d'implication professionnelle et réinterrogent **l'institution dans son identité collective** mais aussi dans sa **capacité à anticiper**.

Cette formation propose de **mettre en réflexion les enjeux du développement de compétences dans les organisations et d'en définir les modalités** afin que la motivation au travail permette d'élaborer des réponses adaptées aux besoins des personnes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer les pratiques des professionnels et mettre en cohérence le sens au travail avec les objectifs de la mission.
- Organiser le développement des compétences : définir les enjeux de transmission et de partage des savoir-faire.
- Identifier ce qui est opérant en matière d'apprentissage dans le cadre existant et le mettre en perspective dans le fonctionnement.
- Développer une stratégie de développement de compétences en lien avec les évolutions du secteur et les besoins des publics.
- Développer une approche formative en situation de travail et soutenir un modèle d'organisation tourné vers l'innovation.

CONTENUS

» Élaborer ses pratiques professionnelles

Apprendre à mettre en mots sa pratique professionnelle et identifier les mécanismes d'implication.

Mesurer les écarts de pratiques en lien avec les missions pour identifier ce qui fait sens au travail.

Questionner les identités professionnelles et les spécificités.

» Développer les compétences professionnelles

Repérer les formes de compétences, repérer les savoir-faire.

Identifier les besoins de développement de compétences.

S'approprier un référentiel de compétences.

Articuler l'expérience professionnelle et la qualification professionnelle.

» La notion d'apprentissage comme levier d'implication

Dimension clinique du travail : être sujet au travail en tant qu'apprenant.

Dimension collective de l'apprentissage et ses enjeux.

» L'organisation et le développement de compétences : Enjeux organisationnels et stratégiques

Ancrage territorial et enjeux stratégiques.

Valorisation et développement des spécificités.

Prise en compte des évolutions législatives comme levier de projection.

1
 JOUR

PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Au regard des importantes évolutions du secteur social et médico-social qui impactent les organisations, les situations de travail et le sens que chaque professionnel attribue à son travail, la prévention des risques psychosociaux est devenue une préoccupation majeure des ESSMS, de ses cadres dirigeants et intermédiaires. Pour agir en prévention, **il est essentiel de comprendre ce que recouvrent les RPS et de savoir les identifier pour mieux les prévenir.**

Cette formation permet de **clarifier la notion de RPS, le cadre légal et les facteurs de risques psychosociaux.** Elle permet également de repérer les leviers et outils qui permettent d'agir sur les causes et définir les actions à mettre en place.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir identifier les risques psychosociaux et leurs facteurs.
- Maîtriser la réglementation juridique et le cadre légal des RPS.
- Identifier les situations d'exposition à des RPS.
- Comprendre l'intérêt d'une démarche de prévention et identifier des leviers de prévention possibles.
- Repérer les leviers et outils de prévention des RPS et d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.

CONTENUS

» Maîtriser les principes généraux de la prévention et connaître les obligations légales.

Définition : prévention, risques professionnels.
 Connaître les obligations de l'employeur en matière de santé au travail.
 Les acteurs de la prévention.

» Les RPS, de quoi parle-t-on ?

Une définition des risques psychosociaux : une famille de risques multi-factoriels.
 Les besoins psychosociaux de l'homme au travail.
 Le mécanisme des troubles psychosociaux.

» Modèles de mesure et d'analyse des RPS.

Le rapport GOLLAC : les 6 facteurs de risques identifiés.
 Le modèle contrainte ressource régulation (C2R) de l'ANACT.

» Évaluer et prévenir les risques psychosociaux.

Identifier ces risques dans un contexte de travail réel.
 Analyser les facteurs de risques.
 Formuler des préconisations pour agir sur ces facteurs.
 Envisager l'évaluation de ce plan d'action.

2
 JOURS

TRAVAILLER EN RÉSEAU, PARTENARIAT ET ENJEUX STRATÉGIQUES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Cadres de direction des établissements et services sociaux et médico-sociaux

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

La dynamique de territoire et la transition inclusive influencent les pratiques vers une meilleure prise en compte du travail en réseau et du **développement d'une collaboration partenariale de proximité avec les acteurs professionnels mais aussi les aidants et proches** de la personne accompagnée.

Cette formation permet aux cadres et coordinateurs de **repérer les ressources et les contraintes de l'environnement requis par l'accompagnement** du parcours de la personne, de situer les collaborations nécessaires, d'établir les modalités de concertation, de coopération et de distinction des responsabilités respectives.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des repères théoriques et pratiques sur le partenariat et la méthodologie de travail en réseau.
- Appréhender les enjeux du travail en réseau au regard des évolutions du secteur social et médico-social.
- Réfléchir aux modalités nécessaires à la mise en synergie des partenaires afin d'accompagner au mieux les usagers dans leurs parcours de vie.
- Identifier les réseaux nécessaires à développer selon les contextes d'intervention et les problématiques des personnes accompagnées.
- Initier les équipes au travail en réseau.

CONTENUS

- » Cadre réglementaire du travail en réseau dans le domaine social et médico-social.
- » Définition du partenariat, ses composantes et ses principes, des différents niveaux de réseau (primaire et secondaire).
- » Les notions de collaboration, concertation et coopération dans une logique de parcours.
- » Le réseau comme préalable au partenariat et comme vecteur de développement.
- » Panorama des différentes formes de coopération et de réseaux.
- » Pratiques d'intervention en réseau (cartes réseaux).
- » Atouts et limites du partage des informations dans une dynamique partenariale, rappel du cadre législatif.
- » Stratégie et développement d'un réseau au service d'une dynamique institutionnelle en interne et vers l'extérieur.
- » Travail en réseau et appels à projet.

2
JOURS

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS EN SITUATION DE LONGUE MALADIE OU AYANT VÉCU UN DEUIL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Cadres de direction des établissements et services sociaux et médico-sociaux

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

L'accompagnement de professionnels qui peuvent être en lien avec des **problématiques de santé ou de deuil** peut exposer les professionnels des services ou des ressources humaines à des situations auxquelles il est souvent difficile de se préparer. Ces situations rencontrées peuvent **les affecter** et il est nécessaire de **trouver un équilibre** afin d'identifier ce qui peut permettre de contenir l'expression de la parole mais aussi les émotions qu'elle suscite.

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels confrontés à ces situations de **mettre en réflexion** leurs pratiques professionnelles et leur positionnement. Ils pourront bénéficier d'**étayages** qui leur permettront d'appréhender ces situations et leur rôle auprès des personnels concernés dans une approche relationnelle respectueuse et structurante.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre aux professionnels d'exprimer leur souffrance relative aux situations qu'ils rencontrent et de bénéficier d'un soutien tiers.
- Ajuster leur posture professionnelle dans un équilibre entre prise de recul nécessaire et attitude d'empathie.
- Identifier et maîtriser la charge mentale générée et mobilisée par ces situations.
- Développer des techniques d'écoute active pour contenir l'expression de la souffrance des personnels dans un cadre contenant et bienveillant.

CONTENUS

» Les mécanismes de la relation d'aide

Apports des sciences humaines dans la définition de la relation d'aide : l'étayage, l'attachement, le transfert et contre-transfert, projection, identification.

Observation par l'analyse du langage corporel : attitude, regard, silence...

Techniques de l'écoute active permettant de capter les signaux faibles et les émotions cachées, questionnements et reformulations.

Définir une éthique de la relation : neutralité, implication, distanciation, objectivité et réflexivité. Déontologie, cadre normatif, dissymétrie, altérité et empathie : justesse et postures professionnelles. Éthique de la confidentialité et contenance du cadre relationnel.

» La conduite d'entretien

Éléments de définition et typologie de l'entretien.

Enjeux de la conduite d'entretien : objectifs, place, rôle et statut des protagonistes.

Structuration de l'entretien : étapes, préparation, cadre et modalités d'intervention.

Analyse de ses postures professionnelles et des effets perlocutoires du langage.

Les apports de Carl Rogers : empathie et congruence / écoute active et reformulation.

Les notions d'attitudes de porter.

» La notion de deuil, les répercussions en milieu professionnel

Évolution du concept de la mort et de l'endeuillé.

Les spécificités du deuil suivant les populations et leurs âges.

Résonances affectives à l'œuvre, individuelles et collectives, afin d'identifier certaines étapes du processus de deuil (sidération, tristesse, colère, incompréhension...) et leur retentissement sur le climat professionnel.

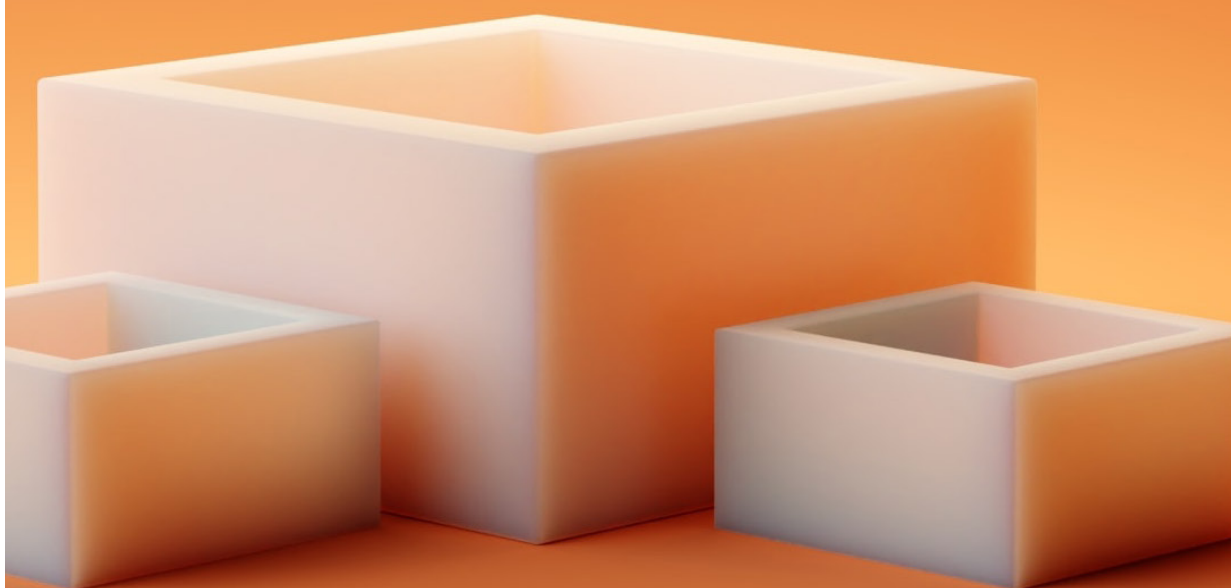
Les pertes et les deuils et les temps particuliers du travail de deuil.



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

FORMATION

DYNAMIQUE D'ÉQUIPE ET COLLECTIFS DE TRAVAIL



2/3
JOURS

TRAVAILLER EN ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

L'enjeu du travail pluridisciplinaire est de construire une vision partagée du projet de la personne accompagnée et plus globalement du projet institutionnel.

Il s'agit de permettre à chacun d'enrichir la réflexion d'équipe au travers de la spécificité de sa fonction, de son professionnalisme et de ses savoir-être et savoir-faire. Le déploiement d'une dynamique doit permettre aux professionnels d'orienter leurs actions vers un but commun, de donner à chacun l'occasion de mieux exprimer ses compétences, pour créer un climat qui développe la motivation et la collaboration entre les professionnels afin de faciliter la circulation de l'information et le parcours des personnes accompagnées.

Cette formation propose aux professionnels de s'interroger, à partir de la singularité de leur contexte institutionnel, sur le sens du faire équipe et les implications nécessaires afin de définir des pratiques partagées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se situer et se positionner dans une équipe de travail pluridisciplinaire.
- Appréhender le travail en équipe et les implications pour les professionnels.
- Questionner les relations entre les professionnels et développer des pratiques facilitant le travail d'équipe.
- Définir des modalités de communication, d'action et d'intelligence collective.
- Identifier des outils et supports concrets pour penser et activer des dynamiques propices au « faire équipe » dans une logique pluridisciplinaire.

CONTENUS

» Définition de l'équipe dans un cadre professionnel

Nature, rôle et fonctionnement d'une équipe.
Projet commun et identité collective.

» Relations entre les membres d'un collectif de travail

Interdépendances et logiques d'appartenance des acteurs.
Étapes de développement d'une équipe et la notion de dynamique de groupe.
Facteurs favorisant l'évolution du collectif.

» Pratiques professionnelles et pluridisciplinarité

Approches pluridisciplinaires des professionnels et de l'institution envers la personne accompagnée.
Facteurs de mobilisation positive et organisation du travail.
Mécanismes de reconnaissance et relations d'interdépendance.
Principes de l'intelligence collective et modalités de prise de décision.

2
 JOURS

COHÉSION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les évolutions et les dynamiques du secteur social et médico-social impactent les organisations et les équipes dans différentes dimensions de leur réalité au travail et viennent **réinterroger les logiques collectives d'accompagnement des publics**.

Travailler en équipe est une nécessité et la coopération de ses membres garantit la cohésion, la cohérence et la continuité des interventions.

Cela implique **des compétences collaboratives, réflexives et organisationnelles** qui nécessitent d'être étayées, voire renouvelées, au fil de l'exercice professionnel.

Cette formation propose aux participants **un espace de réflexion pour penser les différentes dimensions favorisant la cohésion de leur équipe** et pour analyser **comment se nouent et s'articulent les liens entre ses membres** au bénéfice des parcours des personnes accueillies et accompagnées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les éléments constitutifs et les ressorts du « faire équipe ».
- Penser sa dynamique d'équipe, en repérer les atouts et identifier les freins à sa cohésion.
- Définir des pratiques partagées pour faciliter et/ou renforcer le travail d'équipe.
- Améliorer la communication et la régulation des tensions au sein de l'équipe.
- Renforcer les aptitudes de régulation fonctionnelle et de responsabilité partagée afin de se doter des capacités d'action collective.

CONTENUS

» Conditions de travail d'équipe

Représentations et attentes des participants à l'égard du travail d'équipe.
 Approche psychosociologique de la dynamique de groupe.
 Interdépendances et logiques d'actions des acteurs (individus ou groupe) dans les organisations de travail.
 Analyse du fonctionnement du collectif de travail : enjeux, place, rôle, leadership.

» La construction d'un cadre de référence commun

Missions, valeurs et principes d'intervention.
 La communication au sein de l'équipe.
 Circulation et transmission de l'information, principes fondamentaux de la communication interpersonnelle, expression des désaccords et des tensions / conflictualité et assertivité.

» Conception de modalités de coopération et de régulation favorables à la cohésion

Élaboration de pratiques partagées : de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité.

2
 JOURS

ASSOCIER LES SERVICES GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS AUX MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Personnels administratifs, logistiques, d'entretien et de restauration

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les personnels des services généraux et administratifs d'un établissement ne constituent pas seulement des appuis à la mise en oeuvre des actions pédagogiques et éducatives, mais **sont des acteurs à part entière du fait de leurs interventions auprès des publics accompagnés mais aussi des partenaires.**

La formation proposée invite à **définir à partir du quotidien quelles sont les interventions à caractère éducatif des personnels** des services généraux et administratifs en concertation avec les personnels encadrants et ainsi développer leur contribution à la mission de l'établissement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir le rôle éducatif des professionnels des services généraux et administratifs dans le cadre de la mission.
- Appréhender le cadre légal et les orientations législatives qui encadrent et définissent les missions de l'établissement ou service.
- Établir les spécificités de leurs actions par rapport à celles des personnels éducatifs/ accompagnants.
- Définir des règles de conduite et de positionnement professionnel.
- Soutenir le travail en équipe et les modes de coopération interprofessionnels.

CONTENUS

- » Attendus et esprit des évolutions législatives relatives à la mission.
- » Symbolique des fonctions des services généraux et administratifs en établissement, service ou dispositif.
- » Champs d'autonomie et de responsabilité des professionnels des services généraux et administratifs.
- » Compétences nécessaires, la place énoncée dans le projet d'établissement, le positionnement professionnel.
- » Connaissance du public : besoins et problématiques.
- » Inscription dans le travail d'équipe autour du projet personnalisé d'accompagnement.
- » Écoute des usagers : un équilibre entre proximité et distanciation.
- » Formulation de la contribution à la mission: engagement de qualité, participation directe ou indirecte à l'accompagnement du public.
- » Détermination des liaisons fonctionnelles, interdépendances, modalités de coopération et recours.

2
 JOURS

CONCEVOIR ET CONDUIRE DES PROJETS DANS UNE LOGIQUE PARTICIPATIVE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Référent qualité, cadre, ou tout professionnel en charge d'une équipe, d'un projet, de groupes de travail. Secteur social et médico-social.

PRÉ-REQUIS

sans

TARIF

nous consulter

ENJEUX

Directions, chefs de service, coordinateurs et référents élaborent des projets résolument participatifs avec les membres d'une équipe ou d'une commission ad hoc, des partenaires, des personnes accompagnées.

Échanger, évaluer, diagnostiquer, préconiser, décider, requièrent de la méthodologie, des techniques d'animation, une posture d'écoute bienveillante, un esprit de synthèse qui structurent et prennent en compte la complexité des problèmes à traiter. Le rôle s'apprend, la responsabilité s'acquiert, par la mise en exercice.

Cette formation permet d'appréhender les enjeux, postures et savoir-faire nécessaires pour renforcer l'aspect participatif des projets et collectifs de travail en place ou à venir.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les enjeux relatifs à la mise en place de projets collectifs et de groupes de travail au sein des services et établissements.
- S'approprier les différentes approches théoriques et méthodologiques en lien avec une démarche projet.
- Repérer les différents niveaux de participation et d'implication afin de définir les modalités de travail des équipes projets, selon les objectifs visés.
- Identifier et développer les postures et compétences liées à la mobilisation et à l'animation de groupes de travail.

CONTENUS

» Les étapes de construction d'un projet participatif

Contexte, finalités et buts à atteindre, moyens mobilisés et mobilisables, freins et ressources, évaluation des actions.

» La constitution d'une équipe projet et/ou de groupes de travail

Définition des rôles et fonctions de chacun et des règles de fonctionnement du collectif constitué.

» Les outils, méthodes et postures favorisant l'animation d'un collectif de travail

Préparation et animation des rencontres, déterminations des objectifs, interactions et dynamiques de groupe, supports et outils de pilotage, soutien de la motivation et de l'implication des acteurs.

» Les niveaux d'action de la participation et leur prise en compte dans une démarche projet

De la transmission d'information à la co-construction.



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

FORMATION

LES FONDAMENTAUX DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

2
JOURS

PRÉVENIR LA MALTRAITANCE, ÉLABORER UN ENVIRONNEMENT BIEN TRAITANT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La bientraitance est une exigence sociale issue de la loi du 2 janvier 2002, réaffirmée par le plan ministériel du 14 mars 2007 et développée au travers des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM / HAS.

Pour contribuer à la bientraitance, le professionnel doit apprendre à évaluer le caractère maltraitant d'un acte ou d'une situation.

Il lui faut conjointement appréhender la conduite requise à l'intention de sa hiérarchie, ses collègues, la victime, la famille et des autorités judiciaires.

Les recommandations de bonnes pratiques constitueront de leur côté le support de pratiques bientraitantes et des exigences éthiques favorisant un cadre sécurisant pour le bien être des personnes accompagnées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier les concepts de maltraitance et de bientraitance et leur cadre juridique.
- Analyser ses pratiques et savoir identifier les situations de maltraitance ordinaire (dans ses dimensions individuelle, collective et organisationnelle).
- Réfléchir et se familiariser aux outils de prévention des risques de maltraitance.
- Connaître les recommandations actuelles des pouvoirs publics et s'appuyer sur des principes éthiques d'intervention pour développer une culture de la bientraitance.

CONTENUS

- » Définition des concepts de maltraitance et de bientraitance / Cadre législatif et réglementaire.
- » Signalement et traitement des actes de maltraitance.
- » Démarche de prévention : de l'identification au traitement des risques de maltraitance / les notions de « risques » et de « facteurs de risques ».
- » Positionnement éthique et responsabilité professionnelle : repères déontologiques pour un accompagnement bientraitant.
- » Principes et dispositions institutionnels favorables à une culture de la bientraitance (individuels, collectifs et institutionnels).
- » Cartographie des risques propres aux spécificités des publics accueillis et aux modalités organisationnelles de l'établissement.

2
JOURS

DÉVELOPPER UNE CULTURE INSTITUTIONNELLE DE PROMOTION D'UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE : LES RÉFÉRENTS BIENTRAITANCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La mise en œuvre de la politique de prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance est une obligation pour les établissements et services des secteurs social, médico-social et sanitaire. C'est aussi, au-delà de l'exigence déontologique, une attente sociétale forte vis-à-vis des institutions accueillant des personnes vulnérables.

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels d'acquérir les connaissances permettant de développer la fonction de référent et ainsi de contribuer, au plus près des questions éthiques propres à chaque institution, à développer un cadre de mission et des outils nécessaires afin de mener à bien cette mission essentielle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Animer la culture de la bientraitance : apprendre à conduire et animer des réunions sur la bientraitance, présenter les dispositifs de bientraitance de l'établissement et soutenir les professionnels dans leur démarche
- Former les collaborateurs : acquérir les principes de la pédagogie pour adultes, élaborer des programmes de formation adaptés et transmettre les obligations liées à la bientraitance
- Maîtriser les recommandations de l'HAS : appliquer les recommandations de la HAS, rendre l'utilisateur co-auteur de son parcours de prise en charge, et favoriser un environnement de travail bientraitant
- Connaître le cadre juridique et légal : maîtriser les articles du Code Pénal et du Code de l'Action Sociale et des Familles, ainsi que les principales dispositions du Guide de la Gestion du Risque de Maltraitance

CONTENUS

- » Rôle et Missions du Référent Bientraitance dans son institution
- » Être une personne ressource au sein de son institution : savoir définir les problématiques éthiques, développer une stratégie de prévention, développer des outils de suivis adaptés, savoir être un interlocuteur légitime pour les différents acteurs concernés, alimenter les instances en charge de la promotion d'une culture de promotion de la bientraitance.
- » Maîtriser les textes juridiques et les recommandations de bonnes pratiques de la HAS.
- » Former les professionnels de sa structure aux obligations et à leur application quotidienne et maîtriser les ressources extérieures dans une logique d'ancrage territorial.
- » Animer la culture de la bientraitance et soutenir les professionnels dans leur démarche.
- » Participer à la démarche d'amélioration continue de la bientraitance.

2
JOURS

CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE LA DÉMARCHE DE PROJET PERSONNALISÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le projet personnalisé d'accompagnement est au coeur de la mission des ESSMS. Constitué comme **un droit, dédié aux besoins et aux attentes de la personne accompagnée, il requiert une approche interdisciplinaire, s'élabore en concertation avec l'usager ou/et son représentant légal, est évalué et renouvelé annuellement.**

Chaque professionnel doit appréhender les étapes de la constitution du projet personnalisé : recueil d'observations et d'attentes, mise en commun interdisciplinaire, élaboration d'hypothèses, recherche des besoins humains à soutenir et des finalités de l'accompagnement proposé.

Cette formation a pour visée de permettre aux participants d'**appréhender les principes et étapes nécessaires à toute démarche de projet personnalisé** et d'en définir les modalités d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre légal de la démarche de projet personnalisé et appréhender ses enjeux.
- S'approprier les notions de projet, de participation et d'inclusion.
- Développer une démarche de projet personnalisé : étapes et principes d'intervention.
- Appréhender la dimension interdisciplinaire de l'élaboration d'un projet personnalisé.

CONTENUS

» Le cadre légal et l'esprit des lois

Attendus des lois : « accompagnement » VS « prise en charge ».

Conceptualisation de la notion de participation : la co-construction du projet personnalisé / enjeux et éthique.

» La démarche de projet personnalisé

Étapes de la démarche tout au long du parcours de la personne.

Clarification des notions de « besoins », « ressources » et « attentes ».

Construction d'une trame d'observation.

Préparation et déroulement de la réunion de « synthèse » ou « de projet ».

Évaluation du projet : les mesures de l'effectivité et de la pertinence.

» Le rôle du référent ou coordinateur de projet

Fonctions et compétences, spécificités institutionnelles, périmètres de responsabilité.

» Le projet personnalisé d'accompagnement : un objectif relatif à la personnalisation de l'accompagnement

Le couple besoins/prestations, la différenciation entre « besoins pour » et besoins humains, la distinction entre finalité et objectif, le terme de « promotion » comme trait d'union.

2
JOURS

ÉCRITS PROFESSIONNELS : RESPONSABILITÉS, ENJEUX RÉDACTIONNELS ET DÉMARCHE CLINIQUE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La rédaction d'écrits professionnels est au cœur des pratiques du secteur social et médico-social : notes d'information, rapports de situation ou d'observation, projets personnalisés, comptes-rendus d'entretien ou de visite, cahiers de transmission etc.

Quelle que soit leur finalité, ces documents sont des outils de communication, de partage de l'information et d'aide à l'élaboration et à la décision.

Les enjeux autour de ces écrits sont forts et l'évolution du cadre légal interroge les notions de responsabilité, de confidentialité et de gestion du dossier de l'utilisateur.

Se pose la question de la place de la ou des personnes concernées : écrire sur, pour ou avec ? L'enjeu étant de toujours traduire avec justesse la dynamique dans laquelle s'inscrit la personne accompagnée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre légal et réglementaire relatif aux écrits professionnels.
- Situer sa responsabilité professionnelle à travers les modalités de communication écrite et orale.
- Acquérir des compétences pour que l'écriture soit un outil adapté à son contenu (capacité d'analyse, de synthèse et de formulation).
- Interroger son rapport à l'écriture : repérer ses ressources et ses freins face à l'acte d'écrire, les partager avec les autres, les comprendre et en identifier les enjeux.

CONTENUS

- » **Angle législatif et réglementaire** : contour des différentes dimensions de la responsabilité professionnelle, identification des écrits que les participants sont amenés à réaliser, règles éthiques et déontologiques, obligations liées à la loi 2002.
- » **Angle des pratiques professionnelles** : examen des pratiques existantes et des difficultés rencontrées, individuelles et collectives, dans l'acte d'écrire et la transmission des informations, objectifs des différents types d'écrits professionnels, inventaire et définition des différentes situations d'écriture, réflexion autour du « partage d'informations » et de la communication professionnelle.
- » **Angle de la communication écrite et orale** : repérage des différentes dimensions à prendre en compte pour développer ses compétences rédactionnelles, événement perçu, événement rapporté, choix et pertinence des informations, du langage parlé à l'écrit au travail.

2
 JOURS

CONDUITE D'ENTRETIEN ET POSTURES PROFESSIONNELLES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement d'adultes et d'adolescents en situation de handicap quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

La conduite d'entretien est au cœur des pratiques d'accompagnement des professionnels du secteur social et médico-social. Si elle peut s'exercer dans des contextes variés et avec des interlocuteurs différents, elle ne s'improvise pas et suppose de **développer des compétences à la fois techniques et relationnelles**.

Cette formation vise ainsi à permettre aux professionnels de **construire des repères méthodologiques et posturaux** afin de **mieux appréhender les enjeux et la dynamique relationnelle d'une situation d'entretien** et d'inscrire leurs pratiques dans le respect des places, rôles et statuts de chacun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les enjeux et les finalités de la conduite d'entretien.
- Acquérir des outils méthodologiques pour préparer et mener un entretien.
- Développer une attitude favorable à la création d'une relation de confiance.
- Savoir s'adapter à ses interlocuteurs et aux objectifs de l'entretien.
- Enrichir ses habilités de communication et développer ses capacités d'écoute.

CONTENUS

- » Éléments de définition et typologie de l'entretien.
- » Enjeux de la conduite d'entretien : objectifs, place, rôle et statut des protagonistes.
- » Structuration de l'entretien : étapes, préparation, cadre et modalités d'intervention.
- » Analyse de ses postures professionnelles et des effets perlocutoires du langage.
- » Les principes de la communication interpersonnelle.
- » Les apports de Carl Rogers : empathie et congruence / écoute active et reformulation.
- » Les notions d'attitudes de porter.

APPRÉHENDER LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN CMPP

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement d'adultes et d'adolescents en situation de handicap quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS sans

TARIF nous consulter

ENJEUX

L'élaboration des **RBPP** ne doit pas être un objectif en soi mais s'intégrer dans un programme de bonnes pratiques allant vers l'identification des points d'amélioration d'une prise en charge. Elles sont la synthèse rigoureuse de l'état de l'art et des données de la science à un temps donné et ont vocation de soutenir ce que les professionnels estiment comme plus approprié à chaque situation.

Les RBPP proposent donc aux professionnels l'occasion de **se questionner dans une pratique sociale donnée** au regard d'un secteur donné et d'une population accueillie donnée.

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de **s'approprier ces recommandations** et d'**en apprécier le soutien** qu'elles constituent à leurs pratiques professionnelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier et s'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Penser ses pratiques professionnelles collectivement en s'appuyant sur ces recommandations.
- Elaborer et mettre sa pratique professionnelle en perspective, en rapport avec les recommandations.
- Identifier les freins et les opportunités d'intégrer ces recommandations dans sa pratique professionnelle

CONTENUS

» Le repérage, le diagnostic, l'évaluation pluridisciplinaire et l'accompagnement précoce et personnalisé des enfants en CMPP :

La précocité du repérage, et de l'accueil de l'enfant et des parents.

Les soins et l'accompagnement précoce, interdisciplinaires et personnalisés de l'enfant.

L'accompagnement et l'écoute des parents et de la fratrie.

La co-construction du projet de sortie du CMPP.

» La co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement

Le cadre légal et l'esprit des lois, attendus des lois en matière de personnalisation.

Conceptualisation de la notion de co-construction : enjeux et éthique.

La démarche de projet personnalisé : étapes de la démarche et continuité du parcours

Clarification des notions de « besoins », « ressources » et « attentes » et « objectifs ».

Préparation et déroulement de la réunion de « synthèse » ou « de projet ».

» L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation :

Définir des interventions interdisciplinaires et inter institutionnelles (thérapeutiques, psychologiques, sociales, éducatives, scolaires, et judiciaires).

Définir et mettre en place une « chaîne éducative » pour assurer ces interventions en intégrant la problématique de la mise en rupture comme phénomène interactionnel.

Les spécificités à prendre en compte selon l'âge des enfants et leurs besoins spécifiques.

La prévention des ruptures de parcours, partage d'informations et les différentes approches.

» Maltraitance chez l'enfant : repérage et conduites à tenir :

Définition de ce qui peut faire penser à de la maltraitance chez l'enfant et les leviers d'observation, préciser le cadre d'observation avec l'enfant et les parents.

Les décisions possibles pour protéger l'enfant : cadre législatif et responsabilités.

2
 JOURS

TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE DISTANCE ET IMPLICATION DANS LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

L'engagement relationnel est une nécessité clinique et une posture socio-politique, il importe donc pour le professionnel du secteur social et médico-social de **former une conception de son investissement professionnel**.

C'est ce qui lui permet d'**agir avec conviction et de se situer éthiquement** au regard des prescriptions de pratiques que comporte l'exercice de sa mission. L'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité amène les professionnels à s'impliquer, parfois fortement, dans la relation.

Comment **se positionner en tant que professionnel dans la recherche de sa bonne posture, entre implication, neutralité et distanciation**.

Cette formation a pour objectif de proposer aux professionnels **d'appréhender collectivement les enjeux de la relation d'accompagnement**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances issues de différentes approches théoriques en sciences humaines sur les mécanismes de la relation d'aide.
- Acquérir en collectif de pairs une compréhension des enjeux liés à sa propre posture dans la relation d'accompagnement.
- Identifier les ressources dans son environnement de travail pour soutenir un cadre relationnel contenant et clarifier sa posture éthique.

CONTENUS

» Les mécanismes de la relation d'aide

Apports des sciences humaines dans la définition de la relation d'aide : l'étayage, l'attachement, le transfert et contre-transfert, projection, identification.

Observation par l'analyse du langage corporel : attitude, regard, silence...

Techniques de l'écoute active permettant de capter les signaux faibles et les émotions cachées : questionnement et reformulations.

» Comprendre son implication pour définir sa posture professionnelle

Mécanismes liés à l'investissement, confiance, congruence, rapport au cadre et limites.

Dimension collective de l'accompagnement : complémentarités, fonction tiers, pluridisciplinarité, autorité.

» Définir une éthique de la relation

Neutralité, implication, distanciation, objectivité et réflexivité.

Déontologie, cadre normatif, dissymétrie de la relation, altérité et empathie : justesse et postures professionnelles.

Éthique de la confidentialité et contenance du cadre relationnel : devoir de discrétion et partage d'information à caractère secret.

2
JOURS

TRAVAILLER AVEC LES PARENTS ET SOUTENIR LA PARENTALITÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Personnel éducatif, paramédical, médical chargé de l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en établissement et service médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La loi du 2 janvier 2002 a rappelé la place centrale de l'utilisateur et donc des parents dans tout processus d'éducation spécialisée. Pour autant, rencontrer et travailler avec les parents de l'enfant dont on soutient le développement n'est simple pour aucun professionnel.

Comment permettre aux parents de vivre leur parentalité et d'assurer leur rôle éducatif ?

Cette formation propose de mettre en réflexion la place des professionnels et les enjeux relationnels avec les parents. Elle invitera à se questionner les façons d'accompagner l'enfant sans invalider les parents, se substituer à eux ou bien encore risquer de les enfermer dans une dépendance relationnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les problématiques en jeu dans la collaboration avec les parents. Penser l'accompagnement de/avec la famille à partir de points de repère théoriques.
- Analyser la place respective des parents et des professionnels dans un processus de coéducation.
- Définir le cadre et le dispositif de travail avec les parents au regard des enjeux identifiés et du contexte institutionnel.

CONTENUS

- » Impacts du cadre légal sur la place des familles dans le projet d'établissement (cadre institutionnel et principes d'intervention).
- » Distinction entre accompagnement relatif au handicap et accompagnement relatif à la protection de l'enfance.
- » Analyse du positionnement professionnel dans la relation à l'enfant et à ses parents.
- » Repères théoriques pour penser l'accompagnement de/avec la famille : niveaux de parentalité de Didier Houzel (exercice, expérience et pratique) / Suppléance vs substitution / La famille comme ensemble organisé (approche systémique).
- » Collaboration avec les parents : modalités d'intervention, soutien à la parentalité et coéducation.

2
JOURS

SOUTENIR LE POUVOIR D'AGIR ET L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les évolutions législatives et sociales ont soulevé de nouveaux questionnements autour du **pouvoir d'agir des personnes**, de la simple information aux pratiques de co-construction.

Cette notion est venue **interroger les droits, la place, l'implication et les modalités de l'accompagnement des personnes**, ainsi que **les pratiques et les postures professionnelles à leur égard**.

Cette formation propose de **préciser ces différents niveaux d'implication au regard des objectifs recherchés**, de **questionner leur impact sur le pouvoir d'agir des personnes accompagnées** et de **définir les conditions et modalités concrètes de mise en oeuvre**, tant sur un plan individuel que collectif.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender le sens et les enjeux des pratiques d'intervention participatives, leur évolution, et les problématiques qu'elles soulèvent.
- S'approprier les différentes approches relatives au « pouvoir d'agir » permettant de construire des stratégies d'actions individuelles et collectives.
- Identifier et développer les postures et compétences liées à la mobilisation et à l'implication des publics accompagnés dans une perspective d'autonomisation.

CONTENUS

- » **Cadre légal et recommandations de bonnes pratiques relatives à la participation des publics** : évolutions législatives, droits des usagers, consentement éclairé.
- » **Définitions des notions et concepts relatifs au pouvoir d'agir et leur pertinence au regard des évolutions législatives et sociétales** : implication, autonomisation, citoyenneté, autodétermination, conscientisation et engagement.
- » **Approche socio-historique** des mouvements et actions soutenant le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.
- » **Notions de pouvoir et de domination**, relations symétriques et asymétriques, responsabilisation et engagement.
- » **Outils, méthodes et postures** favorisant le pouvoir d'agir.
- » **Expériences visant l'implication et la mobilisation des publics en fonction de leur singularité et stratégies d'actions** : analyses, enseignements, ressources et freins.

2
JOURS

DÉFINIR SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES AU DOMICILE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social intervenant à domicile

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

L'intervention à domicile est devenue une modalité de travail incontournable pour de nombreux services et établissements destinés à accompagner des enfants ou des adultes en situation de vulnérabilité et dans une démarche d'aller vers.

Elle suscite chez les professionnels de nombreux questionnements quant à leur positionnement à l'égard des personnes accompagnées et aux enjeux relationnels que soulève cette pratique (ce qui se joue pour chacun des acteurs).

Il apparaît alors nécessaire d'engager une réflexion sur les différentes dimensions qui la constituent, au regard du public accompagné et du cadre institutionnel dans lequel elle s'inscrit.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les problématiques en jeu dans l'intervention à domicile en fonction du public concerné (handicap, action sociale et éducative, protection de l'enfance, gérontologie).
- Définir le cadre d'intervention et dégager des principes d'action soutenant la pratique professionnelle et son inscription dans les objectifs à atteindre.
- Clarifier son rôle et adapter sa posture professionnelle relativement au cadre d'intervention et aux objectifs visés.

CONTENUS

- » Les spécificités de l'intervention à domicile : les notions de « domicile » et « d'intimité ».
- » Les fonctions du « chez soi » dans un ensemble complexe du « savoir-habiter ».
- » La famille comme ensemble organisé : dynamique familiale et mode de communication. La fonction du domicile et la façon d'habiter comme outil de compréhension.
- » Le projet d'établissement ou de service : cadre institutionnel et principes d'intervention. Les modalités d'intervention : mandat, objectifs, organisation, rôle de l'intervenant. L'analyse du positionnement professionnel : posture, ressources et limites.

2
JOURS

LE HARCÈLEMENT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le harcèlement au sein des établissements accueillant des enfants et adolescents est un phénomène de société préoccupant. Une proportion croissante de jeunes en serait victime et quels que soient l'âge, le milieu scolaire, social, médico-social ou culturel, **aucun jeune n'est à l'abri des insultes, moqueries et humiliations**. Le secteur médico-social n'échappe pas à cette réalité ce qui peut mettre les professionnels en **situation d'impuissance** malgré la mise en place d'actions de prévention afin de réguler ce phénomène.

Cette formation propose aux professionnels, outre d'**appréhender les différents mécanismes du harcèlement, ses ancrages et ses conséquences** sur les jeunes victimes, de **penser ces situations d'un point de vue clinique** afin de mieux se positionner dans le cadre institutionnel dans le but de prévenir ces situations tout y apportant des réponses, pour les auteurs comme pour les victimes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les mécanismes du harcèlement.
- Identifier ce qui est favorisant dans son environnement institutionnel.
- Appréhender les risques pour les jeunes victimes et ce qui les protège.
- Repérer à travers une réflexion clinique un positionnement et/ou une posture ajustée à la singularité des situations rencontrées.

CONTENUS

» Du côté des auteurs :

Repérer les mécanismes du harcèlement et ce qui le favorise dans un cadre institutionnel : le triangle de Karpman et le cursus relationnel.

Identifier les phases de crise (signes précurseurs, contextes favorisant, éléments déclencheurs) et envisager des modalités de réponse immédiates et/ou différées.

Définir les différentes approches de la transgression dans les sciences humaines.

Mieux comprendre ce qui permet d'asseoir une posture d'autorité et en quoi la légitimité du professionnel est indispensable dans la relation éducative.

Connaître et reconnaître les principes de la sanction éducative : la sanction pourquoi ? en vue de quoi ?

» Du côté des victimes :

Identifier les possibles conséquences du harcèlement et les difficultés d'expression.

Apprendre aux victimes les différentes manières de se protéger et aux professionnels à les protéger ?

Mobiliser les familles dans la relation d'accompagnement.

» Du côté des professionnels :

Comprendre les différentes formes de harcèlement dans leur part visible et invisible (moral, physique, psychologique, sexuel, cyberharcèlement).

Les réponses à envisager face aux situations de harcèlement et développer une stratégie clinique et institutionnelle.

2
JOURS

COMPRENDRE ET RÉGULER LES PHÉNOMÈNES DE VIOLENCE ET D'AGRESSIVITÉ ET NOTION D'AUTORITÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Dans l'exercice de leur mission, les professionnels sont confrontés à des phénomènes de violence et d'agressivité qui traduisent des réalités diverses : **attitudes agressives voire violentes en situation de travail, violence subie des personnes accompagnées, violence symbolique, violence institutionnelle.**

Ces notions sont à distinguer et à prendre en compte dans leur complexité afin d'ajuster leur posture professionnelle et appréhender au mieux les tensions en présence.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier la violence vécue en situation professionnelle et en distinguer les formes pour y apporter des réponses appropriées et fixer les conditions d'un exercice professionnel satisfaisant.
- Identifier le processus d'expression de l'agressivité ou de la violence des personnes accueillies afin d'en reconnaître les signes précurseurs.
- Identifier les impacts de sa communication dans une approche en interaction.
- Penser des modalités de régulation et de communication qui permettent de prévenir les passages à l'acte, de les appréhender cliniquement et de moduler les réponses professionnelles en fonction du sens des conduites violentes.
- Identifier les modes de réponse les plus couramment apportés et leurs effets potentiellement positifs ou négatifs sur le comportement d'une personne en situation de crise.

CONTENUS

- » **Approches théoriques de la violence dans les sciences sociales** : la violence légitime dans la civilisation, la violence symbolique, les problématiques contemporaines. Les fondements, les mécanismes et les différentes formes de violence.
- » **Distinction de la violence et de l'agressivité** : une différence de nature. L'agressivité : ressenti, limite, impact sur la perception d'une situation et facteurs déclencheurs.
- » **Identifier les phases de crise** (signes précurseurs, contextes favorisant, éléments déclencheurs) et envisager des modalités de réponse immédiates et différées.
- » **Les différentes approches de la transgression.**
- » **Posture d'autorité et de légitimité et conduite éducative.** Les principes de la sanction éducative.

2
JOURS

ACCOMPAGNER LES PERSONNES AVEC DES TROUBLES PSYCHIQUES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les institutions sociales et médico-sociales sont de plus en plus fréquemment concernées par l'accueil et l'accompagnement de publics atteints de troubles psychiques parfois sévères. Les professionnels sont ainsi confrontés à des comportements énigmatiques et complexes en lien avec la maladie mentale.

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de mieux décrypter ces troubles, la singularité des personnes accompagnées, et d'apporter au « plus près », à l'articulation entre soin et éducatif, des réponses contenantantes et pertinentes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les notions de maladie mentale et de handicap intellectuel.
- Différencier les grandes classes de maladies mentales (psychoses, névroses, états-limites) et leur approche symptomatologique.
- Décrypter les troubles psychiques.
- Savoir se poser pour écouter afin de mieux entendre et comprendre ce que l'aidé cherche à faire connaître par son discours ou son comportement.
- Comprendre la nécessité de la reformulation et apprendre à l'utiliser de manière ajustée à la situation en cours
- Articuler des réponses individualisées entre soin et éducatif.

CONTENUS

- » L'histoire de la psychopathologie et ses différentes approches
- » Comprendre la construction de l'appareil psychique et de son fonctionnement :
 - La théorie des stades de la libido
 - Structure et organisation de la personnalité
 - Le normal et le pathologique
 - Se repérer par rapport aux modèles théoriques : narcissisme, angoisse, pulsions, appareil psychique
- » Les origines possibles des pathologies mentales :
 - Carences affectives, ruptures précoces des liens affectifs, traumatismes
 - Vécu d'abandon, désinvestissement parental
 - Maltraitance, inceste, viol
- » Les différents troubles psychiques :
 - Notions de signes/symptômes, troubles/maladies, mécanisme de défense/schéma cognitif
 - Les grands ensembles : psychoses, névroses, états limites et perversions
 - Analyse des comportements inhérents à ces différentes formes de troubles psychiques : observation, proposition d'hypothèses et mise en place de solutions pour le respect du confort psychique des résidents,
 - Les classifications internationales (DSM IV et CIM 10)
- » La relation - vers une réponse soignante appropriée :
 - Transfert et contre-transfert, distance relationnelle, relation d'aide, écoute, empathie,
 - Accompagnement éducatif et positionnement professionnel tenant compte des troubles mentaux spécifiques à l'usager.

2
JOURS

ENVISAGER, PRÉPARER, ACCOMPAGNER LA SORTIE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les professionnels nouent une relation de confiance qui vient soutenir les projets personnalisés des personnes accueillies. Toutefois **la proximité de la relation peut parfois rendre difficile le processus de séparation avec le service ou établissement** et peut freiner leur implication et leur orientation au sein d'une autre structure.

Cette formation a pour enjeu de **penser la séparation des personnes ou familles accueillies et des professionnels qui les ont accompagnées** parfois durant des années, lors de la fin de la prise en charge institutionnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les différentes dimensions de l'accompagnement pluridisciplinaire dans une logique de parcours.
- Appréhender le cadre légal et administratif de l'accompagnement dans une logique inclusive.
- Identifier les problématiques en jeu dans la collaboration avec les personnes ou les familles accueillies et questionner le dispositif de travail proposé.
- Situer les éléments qui influent sur la relation usagers / professionnels afin de mieux accompagner le vécu des enjeux de la séparation.
- Analyser la place respective des usagers et des professionnels dans la dynamique d'accompagnement et identifier les ressources favorables au travail de séparation et de projection vers un ailleurs.

CONTENUS

» Les différentes dimensions de l'accompagnement pluridisciplinaires, penser la fin dès le début

Le cycle d'intervention professionnelle, la logique de parcours en lien avec la dynamique inclusive, la prise en compte de l'après dans l'accompagnement quotidien.

» Le cadre légal administratif et institutionnel du travail d'orientation

La dynamique d'orientation et la fin de l'accompagnement en cohérence avec les attentes institutionnelles et les orientations des politiques publiques à ce sujet.

» La relation entre les professionnels et les personnes accompagnées : l'éprouvé de la séparation

La fin de l'accompagnement pensé dans une logique de continuité : moments de transition, articulations avec les futures structures d'accueil.

Le vécu de la séparation : ressentis, émotions, représentations et projections tant des professionnels que des personnes accompagnées.

» Les outils opérationnels venant soutenir le travail de séparation :

bilan de parcours, suivi distancié, fête de départ, échéancier / calendrier, évaluations, orientations, etc.

2
JOURS

ACCUEILLIR LE DEUIL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le décès de personnes accueillies est souvent abordé à mots couverts au sein des établissements, structures d'accueil et de soins. Suite à l'annonce, les professionnels font preuve de pudeur afin de rester mobilisés auprès des autres personnes qu'ils accompagnent. Ceux-ci sont confrontés simultanément à la mort de personnes dont ils ont pris soin, à la souffrance des familles face à cette perte, et à la douleur des autres personnes accueillies. Si le deuil est un processus normal, il en **demeure complexe et nécessite une considération et un accompagnement adapté**.

Cette formation permettra aux professionnels d'**aborder la mort dans des conditions plus sereines**, contribuant ainsi à apaiser les tensions ressenties, de mieux supporter la perte et de voir comment se ressourcer pour **continuer à assurer sa mission auprès des autres personnes accompagnées**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le deuil et ses mécanismes.
- Accompagner le processus de deuil d'un point de vue individuel et institutionnel.
- Améliorer la prise en charge du deuil des familles, des personnes accompagnées et des professionnels.
- Identifier la charge mentale mobilisée par le deuil afin de se rendre disponible pour la mission à exercer auprès des autres personnes accueillies.
- Élaborer des préconisations permettant de poursuivre le travail de mémoire autour du défunt (veille, rituel, acte symbolique, cérémonie).

CONTENUS

- » **Évolution du concept de la mort et de l'endeuillé** - Les spécificités du deuil suivant les populations et leurs âges. Spécificités des personnes en situation de handicap mental.
- » **Résonances affectives à l'œuvre, individuelles et collectives, afin d'identifier certaines étapes du processus de deuil** (sidération, tristesse, colère, incompréhension...) et leur retentissement sur le climat de l'équipe ou au sein de la structure d'accueil. Les pertes et les deuils - Les différentes étapes du deuil - Les temps particuliers du travail de deuil.
- » **Portée des actions mises en œuvre, comme l'instauration de rituels autour du défunt** (participation aux funérailles, l'annonce de son décès aux autres professionnels ou personnes accueillies, la mise en place d'une chapelle ardente symbolique, ...).
- » **Mise en place d'instances régulatrices** (groupe de parole ponctuel) peut s'avérer nécessaire selon le contexte.



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

FORMATION

**HANDICAP
ET TRANSITION
INCLUSIVE**

2
JOURS

PENSER ET RÉALISER LE PROJET PERSONNALISÉ DANS UNE PERSPECTIVE INCLUSIVE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le projet personnalisé d'accompagnement est au cœur de la mission des ESSMS. Constitué comme un droit, dédié aux besoins et aux attentes de la personne accompagnée, il requiert une approche interdisciplinaire, s'élabore en concertation avec l'usager ou/et son représentant légal, est évalué et renouvelé annuellement.

Chaque professionnel doit appréhender les étapes de la constitution du projet personnalisé : recueil d'observations et d'attentes, mise en commun interdisciplinaire, élaboration d'hypothèses, recherche des besoins humains à soutenir et des « besoins pour » compensatoires (en référence à la nomenclature SERAFIN PH).

Cette formation a pour visée de permettre aux participants d'appréhender les principes et étapes nécessaires à toute démarche de projet personnalisé et d'en définir les modalités d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre légal et ses enjeux.
- Engager une réflexion sur les notions de « projet », de « participation » et d'« inclusion ».
- S'approprier une démarche de projet personnalisé : étapes et principes d'intervention.
- Se saisir de la dimension interdisciplinaire de l'élaboration d'un projet personnalisé.

CONTENUS

» Le cadre légal et l'esprit des lois

Attendus des lois : « accompagnement » VS « prise en charge ».

Conceptualisation de la notion de participation : la co-construction du projet personnalisé / enjeux et éthique.

» La démarche de projet personnalisé

Étapes de la démarche tout au long du parcours de la personne.

Clarification des notions de « besoins », « ressources » et « attentes ».

Construction d'une trame d'observation.

Préparation et déroulement de la réunion de « synthèse » ou « de projet ».

Évaluation du projet : les mesures de l'effectivité et de la pertinence.

» Le rôle du référent ou coordinateur de projet

Fonctions et compétences, spécificités institutionnelles, périmètres de responsabilité.

» Le projet personnalisé d'accompagnement en lien avec SERAFIN PH

La nomenclature SERAFIN PH : un objectif relatif à la personnalisation de l'accompagnement. Le couple besoins/prestations, la différenciation entre « besoins pour » et besoins humains, la distinction entre finalité et objectif, le terme de « promotion » comme trait d'union.

2
 JOURS

ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS UNE PERSPECTIVE INCLUSIVE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Cadres et professionnels contribuant à l'accompagnement des jeunes accueillis

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Accompagner une personne dans une structure médico-sociale dans une perspective inclusive implique une évolution en matière de pratiques professionnelles.

L'inclusion se joue tout autant dans les situations spécialisées au sein de l'établissement que dans l'accès aux dispositifs de droit commun.

Les pratiques professionnelles doivent donc se mettre en cohérence avec la perspective d'un développement de la personne au cœur d'un environnement social ouvert, vivant de mêmes sentiments et centres d'intérêt et jouissant de mêmes droits sociaux.

Ainsi, l'articulation des "besoins pour" et des prestations proposées par la nomenclature SERAFIN PH n'a de sens que référée aux besoins de tous.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Articuler les évolutions sociétales et leurs implications pour les établissements accueillant des personnes avec un handicap.
- Situer son rôle et ses pratiques au sein d'un dispositif, en interdépendance systémique avec d'autres acteurs contribuant au développement de la personne accompagnée.
- Énoncer les pratiques professionnelles inclusives en référence aux sentiments, centres d'intérêt et droits sociaux que la personne accompagnée partage avec ses pairs.
- Inscrire la perspective inclusive dans la distinction énoncée par la nomenclature SERAFIN PH entre « besoins pour » et besoins humains.

CONTENUS

» Comprendre les évolutions sociétales et législatives

Du projet au parcours, dispositif plurimodal, DITEP, DAME.
 Loi 2005, rapport Piveteau, plan d'accompagnement global.
 Recommandation européenne sur la dés-institutionnalisation.
 Inclusion versus exclusion ou société inclusive (Charles Gardou).

» Les pratiques professionnelles inclusives

Accès aux dispositifs de droit commun et pratiques partenariales.
 Grandir avec des pairs d'âge au-delà des différences.
 Prévalence de l'hétérogénéité stimulante sur l'homogénéité ségrégative.
 Moi-peau de Didier Anzieu et le regard de l'autre.
 Collaboration avec les établissements scolaires : modes de coopération.
 Coéducation avec les parents : accompagnement du projet parental d'éducation.

» Le projet personnalisé d'accompagnement

Nomenclature SERAFIN PH, couple besoins/prestations, différenciation entre « besoins pour » et besoins humains, la distinction entre finalité et objectif.

2
 JOURS

ACCOMPAGNER LES JEUNES EN SESSAD DANS UNE PERSPECTIVE INCLUSIVE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement de jeunes en SESSAD

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le SESSAD est inclusif par nature, interdisciplinaire, ambulatoire, à dominante duelle mais n'excluant pas la médiation groupale, immergé dans les milieux de vie du jeune, fondé sur la concertation avec les partenaires et les parents.

Y travailler suppose de l'**autonomie professionnelle, une approche de la relation duelle avec le jeune et ses parents, un esprit de concertation partenariale et une capacité à s'immerger dans des environnements culturels différents.**

Développer de telles aptitudes implique d'**acquérir des compétences organisationnelles, cliniques, systémiques, collaboratives et rédactionnelles.**

La formation s'appuie notamment sur l'ouvrage de Bertrand Dubreuil, *Le travail en SESSAD, Clinique du parcours et inclusion* (ESF)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les évolutions du secteur médico-social et en identifier les enjeux pour les SESSAD.
- Spécifier les missions du SESSAD, ses principes d'action et ses exigences organisationnelles.
- Analyser les situations d'accompagnement dans leur complexité et à la croisée des notions d'inclusion, de domicile, de compensation, de suppléance, de soutien à la parentalité, d'interdisciplinarité et de partenariat.
- Clarifier son rôle et adapter sa posture professionnelle relativement à sa fonction, au cadre institutionnel d'intervention et à l'environnement de l'enfant.

CONTENUS

» Les impacts des orientations des politiques publiques sur le travail en SESSAD

Évolutions du secteur médico-social : parcours, plateforme, dispositif, SERAFIN PH.
Dialectique de projet (de vie, de compensation, de scolarisation, personnalisé).

» L'intervention à « domicile »

Modalité de travail incontournable en SESSAD.
Spécificités de l'intervention à domicile : confrontation aux réalités ordinaires, inscription dans les dispositifs de droit commun.
Confrontation à l'intimité des familles : territoire, dynamique familiale et mode de communication.

» Le travail avec les parents

Contribution au développement du jeune par une action suppléante et soignante du handicap.
Le soutien et le partage de la pratique de la parentalité.
Collaboration avec les parents : de la participation à la coéducation / suppléance vs substitution.

» Le travail en réseau et le partenariat

Coordination et cohérence des interventions auprès du jeune.
Coopération avec les partenaires.

2
 JOURS

ÊTRE COORDINATEUR DE PARCOURS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels en situation de coordination

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

L'évolution des politiques sociales implique des nouvelles organisations en vue de **soutenir « le virage inclusif »**. L'enjeu majeur est alors de **garantir un accompagnement global des personnes à la croisée de dispositifs multiples**, sur un territoire élargi.

Ces évolutions nécessitent une coordination entre professionnels qui se doivent d'interagir autant en interne qu'en externe afin d'**éviter une « somme d'accompagnements spécifiques »**. Il est ainsi devenu primordial de **savoir mobiliser et rassembler les ressources, la fonction de coordination en devient donc incontournable**.

Cette formation propose de parcourir les différentes dimensions qui la sous-tendent dans des contextes d'intervention spécifiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les évolutions du secteur social et médico-social induisant cette nécessaire coordination.
- Identifier les dimensions à prendre en compte en vue de faciliter la fluidité et la cohérence des parcours des personnes accompagnées.
- Explorer les problématiques présentes en lien avec la fonction, afin de permettre au coordinateur de se positionner dans son propre environnement de travail.
- Repérer les « savoir-faire » et « savoir-être » nécessaires à l'exercice de cette fonction.

CONTENUS

- » **Évolutions législatives et des politiques sociales** : points de repères, principes, évolutions des nomenclatures des structures d'accompagnement, transformations de l'offre en pôles, dispositifs ou plateformes.
- » **Impacts des réformes sur l'offre d'accompagnement et les pratiques professionnelles** : désinstitutionnalisation, virage inclusif, logique de service, notion de parcours, bientraitance et démarche qualité, droits des usagers, participation des publics et/ou de leurs responsables légaux et personnalisation des accompagnements.
- » **Formulation de la fonction de coordinateur en lien avec son contexte d'intervention, et dans ses différentes dimensions** : place et rôle dans l'élaboration et le suivi du projet personnalisé, relations avec la personne accompagnée et/ou avec ses représentants légaux, relations avec les différentes hiérarchies, articulations et interactions entre les professionnels et avec les partenaires.

2
 JOURS

ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LEUR SEXUALITE ET LEUR VIE AFFECTIVE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement d'adultes et d'adolescents en situation de handicap quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Précautions injonctives, déclarations d'intentions « idéalisantes », jugements de valeurs sur les conduites de l'autre différent, **la sexualité de la personne avec un handicap fait débat alors que, comme pour tout individu, elle est une des composantes de sa vie.**

Les professionnels doivent aborder la personne comme un être de désir, avec ses attentes sexuelles et affectives, son aspiration à une vie amoureuse.

Cela requiert des connaissances sur le développement psychosexuel et le cadre légal pour conscientiser les éventuelles projections. Ils pourront ainsi établir les compétences que requiert l'interaction : **écoute, protection, préservation de l'intimité, respect de l'autodétermination, élaboration des dispositions favorables à l'exercice de la sexualité dans le cadre d'un accueil collectif ou en milieu ordinaire.**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Préciser le cadre légal, les contours du développement psycho-sexuel et les attentes sociales en matière de sexualité.
- Analyser ses propres conceptions et définir les attitudes à adopter et les dispositions à établir pour répondre aux besoins relatifs à l'épanouissement des relations affectives et de la sexualité d'adultes ou d'adolescents avec un handicap.

CONTENUS

- » **Fondements anthropologiques, cadre légal, développement psycho-sexuel, contexte social actuel** (injonctions contradictoires, attentes parentales, protection des majeurs dits fragiles et liberté des pratiques sexuelles).
- » **Non-dits sur la sexualité des adultes ou adolescents avec un handicap** : irréductible immaturité psycho-affective, pulsions incontrôlées, fantasmes de monstruosité, plaisir masturbatoire, relations hétéro et homosexuelles entre personnes au sein du lieu d'hébergement, procréation, vie de couple et responsabilité éducative parentale.
- » **Professionnels, adultes ou adolescents avec un handicap et ses parents** : les contradictions inhérentes à la liberté sexuelle, aux liens de parenté et à la responsabilité morale, le positionnement et les latitudes respectives.
- » **Contraintes de vie en collectivité** et dispositions délimitant l'exercice de la sexualité, respectant la liberté et la vie privée des personnes et assurant leur protection.
- » **Accompagnement dans la vie affective** : connaissance de son corps et reconnaissance de ses besoins, apprentissage de la responsabilité et des conduites à risque, expression du désir et respect de l'autre, intimité et vie amoureuse.
- » **Collaboration avec les partenaires** (prévention SIDA, planning familial).

2
JOURS

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AYANT DES PROBLÉMATIQUES D'ADDICTION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement d'adultes et d'adolescents en situation de handicap quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Être professionnel de l'accompagnement nécessite d'être attentif au **parcours de vie des personnes** et à la singularité de leur expérience. « Penser le sujet » et donner sens au récit vise à permettre d'accompagner la personne vers une prise de conscience de la place des **conduites addictives** dans son fonctionnement personnel. La rencontre entre **pathologies mentales** et **conduites addictives** peut donner le sentiment d'un cumul de problématiques compliquant les possibilités de l'accompagnement.

Parallèlement, les professionnels observent que les personnes font souvent usage de substances psychoactives pour tenter de soulager leur souffrance psychique. Dès lors, loin d'être négligé, ce lien entre pathologie mentale et addiction doit être pensé afin de proposer des réponses les plus adaptées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les caractéristiques des conduites addictives et identifier les mécanismes en jeu.
- Appréhender les objets d'addictions : substances psychoactives, comportement addictifs.
- Identifier les substances et leurs effets en lien avec le handicap et organiser un accompagnement qui prenne en compte ces dimensions dans une démarche de réduction des risques et des dommages.
- Envisager des modalités d'accompagnement qui vont soutenir une démarche d'accès au soin.
- Identifier et mobiliser les ressources locales, réseaux de soutien et dispositifs de prévention adaptés aux publics concernés.

CONTENUS

- » **Définitions et concepts dans le champs de l'addiction :**
Les conduites addictives : enjeux, vulnérabilités spécifiques des publics en situation de handicap. Addiction, dépendance, usage problématique.
Les facteurs déclencheurs : biologiques, psychologiques, sociaux.
Fonctions des comportements addictifs : gestion de la douleur, isolement, recherche de réconfort.
Principe de liberté et de respect des droits, autodétermination
- » **Caractéristiques des substances et comportements addictifs :**
Substances psychoactives : alcool, tabac, drogues, médicaments.
Addictions comportementales : jeux, écrans, achats compulsifs.
- » **Repérer les signaux :** manifestations physiques, psychologiques, et sociales des conduites addictives, spécificités des personnes en situation de handicap (troubles psychiques, troubles de la communication, troubles cognitifs, troubles du comportement...)
- » **Engager la relation d'aide :** développer des modalités de communications adaptées, développer une approche relationnelle centrée sur la réduction des risques et des dommages, développer une approche soutenant une démarche de soin et encourager l'autodétermination (entretien motivationnel).
- » **Mobilisation des ressources locales et du réseau :** identifier les structures adaptées et construire un réseau de soutien, favoriser la prévention via des outils et dispositifs adaptés, favoriser la pair-aidance.

2
 JOURS

AUTODÉTERMINATION ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ADOLESCENT AVEC UN HANDICAP MENTAL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement d'adultes et d'adolescents en situation de handicap quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

L'adolescent avec un handicap mental est d'abord un adolescent, avec les attentes, les aspirations et les préoccupations liées à ce moment de l'existence.

Les professionnels ont besoin d'**appréhender un corpus psychologique et sociologique relatif à cette étape du développement.**

Munis de ces connaissances, ils pourront **déterminer les compétences propres à l'accompagnement d'adolescents avec un handicap** tant dans le domaine de l'encadrement des groupes que dans la relation duelle avec le jeune de même sexe ou de l'autre sexe.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les besoins spécifiques des adolescents en établissement social et médico-social.
- Élaborer les réponses tenant compte du handicap et de la spécificité de l'adolescence.
- Penser des modalités de régulation qui contiennent les manifestations de violence, permettent de les appréhender cliniquement et de moduler les pratiques professionnelles en conséquence.

CONTENUS

» Le développement psychoaffectif en période pré-pubertaire, une recherche d'identité

Transformations physiques et réaménagements psychiques.

Bande : attirance mutuelle liée au vécu d'une même expérience, intime mais partageable avec des pairs, recherche de goûts communs et phénomènes de mode et d'identification.

Recherche de ses propres limites et la négociation des cadres posés par les adultes.

Contraste des émois : engouements, exaltations, désarrois, ennuis, hostilités, rejets.

» Les pratiques professionnelles appropriées

Représentations des professionnels relatives aux jeunes avec un handicap.

Dispositions institutionnelles et conduites éducatives régulant les tensions interindividuelles, les phénomènes de contagion, les conduites excessives.

Règles assurant la sécurité des jeunes, intégrité et exigences du respect mutuel.

Habitudes de vie relatives à l'intimité et au soin du corps.

Instances de dialogue, d'expression, de résolution des conflits.

» Adolescence, transgressions et conduites violentes

Introduction anthropologique à la notion de violence, d'autorité et coopération.

Instances « tiers » : règlement de fonctionnement et échelle de sanction, engagements contractuels, participation des jeunes à l'élaboration des règles de vie, partenariat.

Analyse des transgressions : appréhension du cadre, réponse à une situation d'échec, symptôme compulsif d'une souffrance.

2
 JOURS

CONNAITRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE HANDICAP CHEZ LES ADOLESCENTS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Être professionnel de l'accompagnement nécessite d'être attentif aux **besoins spécifiques des jeunes** accueillis et à la singularité de leur expérience.

La dynamique inclusive et les transformations du secteur confrontent toutefois les professionnels à une évolution des publics accueillis au sein des ESSMS et ainsi à une diversification des handicaps.

Cette formation vise une **actualisation des connaissances concernant les différents types de handicap et un questionnement des modalités d'accompagnement** au regard de ces nouveaux éclairages.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les besoins spécifiques des adolescents en établissement social et médico-social.
- Élaborer les réponses tenant compte du handicap et de la spécificité de l'adolescence.
- Repérer la spécificité des différents types de handicap et les adaptations nécessaires en termes d'évaluation des besoins et de communication avec les professionnels.
- Envisager des modalités d'accompagnement qui s'ajustent aux particularités de l'évolution des formes de handicap des personnes accueillies.

CONTENUS

- » **Les 5 grandes familles de handicaps** : handicap moteur, psychique, mental, sensoriel : (visuel, auditif), maladies invalidantes. La CIF (Classification Internationale du Fonctionnement du handicap et de la santé). La CIH (Classification Internationale des Handicap) selon l'OMS.
- » **Handicap mental / handicap psychique** : distinction sur le plan du développement cognitif et affectif.
- » **La Déficience Intellectuelle (mentale) à l'origine du handicap mental** : origines, formes, aspects cognitifs et affectifs, évolution.
- » **La maladie mentale à l'origine du handicap psychique** : repères historiques, grands axes de théorisations et les différentes pathologies dans la prise en compte des difficultés spécifiques selon les situations de handicaps et l'impact dans la relation d'accompagnement.
- » **Approche des différentes maladies mentales et des troubles du caractère** : (approfondissement des différences : handicaps / maladies), névroses, psychoses, états limites, structure et développement de la personnalité, altérations de la personnalité.

2
JOURS

CONCEVOIR DES ACTIONS COLLECTIVES POUR SOUTENIR LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les actions collectives prennent aujourd'hui des formes diverses selon les lieux et territoires d'intervention : information collective, travail social avec les groupes, animation, travail en réseau autour de projets spécifiques.

Celles-ci sont complémentaires aux interventions individuelles pour ce qu'elles permettent une **restauration de l'image de soi, une dynamisation de la vie sociale, un renforcement du pouvoir d'agir des publics accompagnés**. Si elles se construisent au travers de cadres méthodologiques spécifiques, **elles s'appuient tout autant sur les savoirs d'action que les professionnels se construisent au fil de leur expérience**, en lien avec la spécificité des besoins des publics qu'ils accompagnent.

Cette formation permet d'**appréhender les enjeux, postures et savoir-faire nécessaires à la mise en place de projets collectifs** avec les personnes accompagnées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender le sens et les enjeux des pratiques d'interventions collectives, leur évolution, et les problématiques qu'elles soulèvent.
- S'approprier les différentes approches théoriques relatives aux interventions collectives permettant de développer des actions avec les publics accompagnés.
- Repérer les différents niveaux de la notion de participation et définir les modalités de mise en oeuvre d'une action collective coconstruite avec les personnes accompagnées.
- Identifier et développer les postures et compétences liées à la mobilisation et à l'implication des publics accompagnés dans une perspective d'autonomisation.

CONTENUS

- » Appréhender le sens et les enjeux des pratiques d'interventions collectives, leur évolution, et les problématiques qu'elles soulèvent.
- » S'approprier les différentes approches théoriques relatives aux interventions collectives permettant de développer des actions avec les publics accompagnés.
- » Repérer les différents niveaux de la notion de participation et définir les modalités de mise en oeuvre d'une action collective coconstruite avec les personnes accompagnées.
- » Identifier et développer les postures et compétences liées à la mobilisation et à l'implication des publics accompagnés dans une perspective d'autonomisation.

2
 JOURS

ADAPTER LES FORMES D'APPRENTISSAGE ET FAVORISER L'AUTONOMIE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS EN IME

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les professionnels sont confrontés au sein des établissements sociaux et médico-sociaux à une évolution des publics accueillis et ainsi à une diversification des handicaps qui nécessitent de **questionner les modalités de l'accompagnement**. L'adolescent avec un handicap est d'abord un adolescent, avec les attentes, les aspirations et les préoccupations liées à ce moment de l'existence.

Accompagner ces adolescents porteurs de handicap suppose donc de **se doter d'outils opérationnels et d'une posture clinique afin de proposer un environnement favorable et adaptatif** tout en développant une communication adaptée.

Cette formation propose aux professionnels de **mener une réflexion sur leurs pratiques** en questionnant celles à l'oeuvre **dans les activités et ateliers proposés afin de répondre au mieux aux besoins d'autonomie et d'apprentissage des jeunes** accueillis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les éventuelles évolutions des problématiques des jeunes pour proposer des accompagnements psycho-éducatifs ajustés à ces évolutions.
- Construire les situations individuelles et collectives aux jeunes en termes d'environnement favorable à leur développement, leurs potentialités, et leurs stratégies suppléantes.
- Développer une structuration d'ateliers et d'activités qui s'adapte à la compréhension et favorise les apprentissages en et vers l'autonomie.
- Créer des outils pédagogiques favorisant l'autonomie des jeunes en atelier et mettre en oeuvre une organisation facilitant les apprentissages et la participation.

CONTENUS

- » La notion de **besoins de compensation** et de **stratégies suppléantes**.
- » **Les méthodes de communication** en fonction de la typologie de handicap.
- » **La notion d'apprentissage** : les pré-requis cognitifs et psychiques nécessaires au processus d'apprentissage, la notion de savoir-faire et de savoir-être.
- » **La conception d'une séance d'apprentissage en atelier ou activité dans une visée préprofessionnelle** : les différentes approches pédagogiques mobilisables, la définition des objectifs et des moyens.
- » **Création d'outils techniques et de suivi** : types d'accompagnement pour favoriser l'autonomie, modèles d'organisation des activités, stimulation de la motivation, mécanismes de blocage en situation d'apprentissage, évaluation du développement des connaissances et des compétences.

2
 JOURS

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

La notion de compétences psychosociales a été introduite par l'Organisation mondiale de la santé au qui souligne l'importance de promouvoir cette capacité afin de **favoriser la santé globale** (physique, psychique et sociale).

Reconnues aujourd'hui comme un **déterminant majeur de la santé et du bien-être**, les compétences psychosociales se situent à la jonction entre le champ de la promotion de la santé, celui de la prévention des problèmes de santé physique et celui de la prévention des problèmes de santé mentale. Le développement de compétences individuelles représente une stratégie d'action de la promotion de la santé comme un processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et de l'améliorer.

Cette formation a pour objectif de permettre d'**appréhender les approches relatives au développement des compétences psychosociales** et ainsi de questionner leurs pratiques d'accompagnement afin de **soutenir les personnes dans leur appréhension de la santé**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier les approches théoriques relatives au développement des compétences psychosociales.
- Identifier le rôle des professionnels du secteur social et médico-social dans le renforcement de ces compétences.
- S'approprier des outils adaptés et développer une démarche d'accompagnement en soutien de ces compétences.
- Questionner ses pratiques d'accompagnement, de pédagogie et de prévention.

CONTENUS

- » Les compétences psychosociales : définitions et classifications.
- » Approche historique et intégration dans les politiques publiques.
- » Définition de la santé, les approches de la prévention et de l'éducation pour la santé.
- » Les bénéfices du développement des compétences psychosociales dans l'éducation pour la santé.
- » Les problématiques de santé et les thématiques que recouvrent les compétences psychosociales et les outils pour les accompagner.
- » Le rôle des professionnels dans le développement des compétences psychosociales : quelles modalités d'accompagnement ?

2
 JOURS

MONITEUR D'ATELIER EN ESAT: FAIRE ÉVOLUER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le secteur du handicap est traversé par de profondes mutations qui prennent ancrage dans de **nouvelles attentes sociales en matière d'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap**.

Ainsi, **l'évolution du contexte économique et législatif** encadrant les missions des ESAT, des caractéristiques du public accueilli, de la montée en charge des exigences de qualité, tant **au plan de la production des biens et services que de l'accompagnement médico-social**, renouvelle la fonction du moniteur d'atelier.

Appréhender ces évolutions contribue à **mieux appréhender les besoins du public accueilli** constitue un enjeu nécessaire à l'adaptation des rôles et fonctions.

Cette formation propose aux professionnels de **mieux cerner ces évolutions afin d'ajuster leurs pratiques professionnelles** au croisement de ces nouvelles exigences.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Accueillir et accompagner les personnes accueillies dans l'atelier, au sein d'une équipe pluri-professionnelle et dans une logique de parcours.
- Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe au sein de l'établissement.
- Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation.

CONTENUS

- » Spécificités législatives et économiques du travail en milieu protégé. Organisation et évolutions des missions des ESAT dans le cadre des évolutions législatives.
- » Fonctions économiques du moniteur d'atelier : rôles, objectifs et compétences. Organisation et mise en oeuvre d'une activité ou d'un atelier et encadrement d'une équipe.
- » Accueil et accompagnement des personnes en ESAT : les différents types de handicap.
- » Outils d'évaluation des compétences et des aptitudes.
- » Notion de parcours professionnel et social. Développement des compétence et valorisation des acquis.
- » Adaptation des environnements de travail, ergonomie et handicap.
- » Prévention de la maltraitance et promotion d'un environnement bientraitant au travail : postures professionnelles et gestion des conflits.

2
 JOURS

ÉLABORER UN ENVIRONNEMENT BIENTRAITANT AVEC LES TRAVAILLEURS D'ESAT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social et/ou travailleurs d'ESAT

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Les enjeux liés à la **prévention de la bientraitance** s'inscrivent dans une logique de **développement de l'autodétermination des travailleurs d'ESAT** dans leur apprentissage professionnel. Favoriser une démarche de prévention des risques et permettre aux personnes d'identifier ce que sont la bientraitance, les risques de maltraitance, leurs droits en tant que citoyens mais aussi en tant que travailleurs, les risques psycho-sociaux en ESAT, les outils cadres (charte) et supports/instances qui soutiennent l'expression et la participation au sein de l'institution, constituent un enjeu déterminant.

Cette formation, à destination des **travailleurs d'ESAT**, vise à favoriser la participation de tous les acteurs institutionnels à l'élaboration d'un environnement bientraitant dans une institution permettant de garantir l'appropriation de ces notions.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier les notions de maltraitance et de bientraitance.
- Repérer les exigences pour les ESSMS inscrites dans la loi 2002 en matière de bientraitance.
- Identifier les situations de maltraitance (dans ses dimensions individuelle, collective et organisationnelle).
- Réfléchir et se familiariser aux outils de prévention des risques de maltraitance.
- Connaître les recommandations actuelles des pouvoirs publics et s'appuyer sur des principes éthiques pour développer une culture de la bientraitance.

CONTENUS

- » Définition des concepts de maltraitance et de bientraitance / Cadre législatif et réglementaire, signalement et traitement des actes de maltraitance au sein de son établissement.
- » Identifier sa place dans l'organisation et les instances d'expression et de participation au sein de son établissement, partager les représentations individuelles sur la bientraitance et la maltraitance dans l'organisation institutionnelle.
- » Connaître les droits du citoyen et les droits des travailleurs ESAT en lien avec les lois de 2002 et 2005. Identification des risques psycho-sociaux en ESAT, les lois et outils qui « protègent ».
- » Repérer les modalités d'accompagnement en ESAT, la co-construction du projet personnalisé, la notion de parcours adapté, l'auto-détermination et la notion de besoins et apprentissages.
- » La notion d'inclusion et de parcours professionnel adapté et les enjeux et étapes vers le milieu ordinaire.

2
 JOURS

ACCOMPAGNER LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement d'adultes en situation de handicap quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le vieillissement des personnes handicapées requiert des professionnels une adaptation de leurs pratiques professionnelles et l'acquisition de **compétences spécifiques pour accompagner la perte d'autonomie, les diverses limitations et les conséquences psychiques qui en découlent.**

Cela peut impliquer une **actualisation des compétences, des réajustements profonds en matière relationnelle et cognitive.**

Il importe que celles-ci ne soient pas seulement considérées en termes de pertes mais aussi d'enrichissement professionnel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender la notion de vieillissement de la personne handicapée et ses retentissements.
- Adapter les pratiques professionnelles aux besoins des personnes handicapées vieillissantes et à l'évolution de leur problématique.
- Améliorer la qualité de vie de la personne handicapée vieillissante tout en assurant sa sécurité dans le respect de son individualité.

CONTENUS

- » Définition de la notion de personne handicapée vieillissante. Dynamique du vieillissement des personnes en fonction de la nature de leur handicap.
- » Principales difficultés liées à l'avancée en âge des personnes handicapées vieillissantes: sociales, physiologiques et psychologiques.
- » Conséquences sociales et professionnelles du vieillissement des personnes handicapées.
- » Prise en compte des phénomènes de résonance psychique chez les professionnels et de leur impact sur l'accompagnement des personnes.
- » Notion de bientraitance et éthique professionnelle.
- » Identification, analyse et traitement des risques liés à la personne handicapée vieillissante.
- » Entretien de la mobilité physique et maintien de la vie sociale, poursuite et cessation de l'activité professionnelle.

2
 JOURS

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES AVEC UN TDAH

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tout professionnel contribuant à l'accompagnement d'adultes en situation de handicap quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Le **Trouble Déficitaire de l'Attention/Hyperactivité** est un trouble qui questionne tant par sa fréquence dans notre société que par ses symptômes et ses conséquences sur la vie familiale, sociale et scolaire. Le TDAH se voit souvent associé à d'**autres affections** qui rendent l'accompagnement des personnes présentant ces manifestations complexe.

Cette formation vise à permettre aux professionnels de mieux **comprendre le fonctionnement de ces personnes** et de leur apporter un **ensemble de stratégies d'accompagnement et d'outils pratiques** afin de promouvoir une approche adaptée (dans le milieu scolaire, professionnel, familial, social...).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le TDAH dans ses dimensions neurodéveloppementales, comportementales et sociales
- Identifier les manifestations du TDAH selon l'âge et le contexte (enfant, adolescent, adulte)
- Adapter sa posture et ses pratiques professionnelles dans l'accompagnement quotidien
- Développer des stratégies de communication, de gestion et d'inclusion efficaces

CONTENUS

» Qu'est-ce que le TDAH ?

Définition selon le DSM-5 et classification des TND.

Les trois profils : inattentif, hyperactif-impulsif, mixte.

Bases neurobiologiques et facteurs environnementaux.

» Repérage et diagnostic :

Signes cliniques selon les âges (enfant / ado / adulte).

Comorbidités fréquentes (troubles DYS, anxiété, conduites à risque...).

Différences entre agitation comportementale et TDAH.

» Le TDAH au quotidien :

Difficultés d'organisation, d'attention, de régulation émotionnelle.

Impacts sur la scolarité, la vie familiale, sociale et professionnelle.

Approche systémique : l'environnement comme levier d'adaptation.

» Aménagements et outils concrets :

Organisation de l'espace, gestion du temps, supports visuels.

Techniques de renforcement positif et d'encouragement.

Aides numériques et applications utiles (agenda visuel, timer, etc.).

» Collaboration interprofessionnelle :

Lien avec les familles, enseignants, psychologues, CMP, etc.

Rôle du travailleur social dans la coordination de parcours.

» Mises en situation :

Gérer une crise d'impulsivité, un décrochage scolaire, un entretien difficile.

Jeux de rôles pour expérimenter les techniques de communication adaptées.



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

FORMATION

**PROTECTION
DE L'ENFANCE :
ENJEUX
ET PRATIQUES**

2
JOURS

RECUEILLIR LA PAROLE DE L'ENFANT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS sans

TARIF nous consulter

ENJEUX

Les évolutions législatives de la protection de l'enfance soutiennent la promotion des droits de l'enfant, notamment celui de faire connaître son opinion sur les dispositions le concernant. La loi de 2016 prévoit expressément de **considérer sa parole lors de l'élaboration du Projet pour l'Enfant**. Le recueil de cette parole suppose de connaître le cadre légal de son expression mais aussi les modalités qui la favorisent ou l'entravent. Au-delà des évidences sur la bienveillance de l'adulte et les capacités d'énonciation de l'enfant autour de ses attentes et de ses besoins, **il convient de s'approprier des connaissances sur les dimensions verbales et non verbales de la communication, les inductions relationnelles, les entraves émotionnelles, les conflits de loyauté inhérents à la situation**. Cela suppose une distanciation et des compétences relatives à la relation duelle pour **restituer ultérieurement la parole de l'enfant en termes professionnalisés**, le plus fidèlement possible, sans en être ni l'avocat ni le détenteur de son interprétation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender le cadre légal et ses évolutions concernant la prise en compte de la parole de l'enfant (CIDE, loi de 2007 et de 2016).
- Situer les éléments de contexte qui influent sur la relation et les modalités de recueil de la parole (information préoccupante, PPE, mesures de protection, parcours de vie de l'enfant et de ses parents).
- Identifier les éléments nécessaires de mise en place et de mise en oeuvre d'un entretien et les postures et attitudes professionnelles qui vont soutenir la relation et l'écoute de la parole de l'enfant.
- Renforcer les connaissances relatives à la psychologie de l'enfant et les compétences favorisant le recueil de sa parole : mobilisation de l'expression pour dire, mobilisation des sens pour ressentir, être dans le langage pour se représenter.

CONTENUS

- » **Le cadre juridique du recueil et de prise en compte de la parole et du statut de l'enfant, et les attendus en la matière** : droit d'expression, discernement, âge, maturité.
- » **Les modes d'expression conscients et inconscients** : l'expression verbale et non verbale, les langages enfants et adolescents, les constructions fantasmatiques etc. Les modalités de recueil et l'écoute de la parole de l'enfant et de l'adolescent : contexte et cadre de l'entretien, écoute active, neutralité bienveillante, outils et supports favorisant l'expression (contes, pratiques narratives, etc).
- » **Les enjeux de la relation de communication** : les émotions, la carte du monde, les filtres qui influent sur la perception et la construction des représentations, la relation à l'adulte et les conflits de loyauté/conflits d'attachement.
- » **Les obstacles à la communication** : ce qui peut bloquer l'expression de l'enfant et de l'adolescent, ce qui peut parasiter voire empêcher l'écoute du professionnel. Le recueil de la parole, les écrits professionnels et leur restitution.

2
JOURS

NOTION D'AUTORITÉ DANS LA RELATION ÉDUCATIVE AUPRÈS D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS

sans

TARIF

nous consulter

ENJEUX

La posture d'autorité est un exercice souvent difficile pour les professionnels dans leur relation d'accompagnement. Elle est pourtant constitutive de l'acte éducatif et s'avère nécessaire à la construction des personnes.

L'accueil et l'accompagnement d'adolescents confrontent les professionnels à des **comportements complexes qui impactent leur positionnement professionnel**: transgression, absentéisme, violence, refus d'autorité, délinquance, décrochage scolaire.

Cette formation propose d'**accompagner les professionnels dans leurs relations avec les enfants et les adolescents et dans leurs réflexions sur l'autorité** dans un cadre éthique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les éléments (actes, postures...) nécessaires à la construction d'une relation éducative entre les adultes et les jeunes.
- S'outiller pour prendre de la distance dans la gestion de situations difficiles dans et avec un groupe de jeunes.
- Acquérir des repères et construire une réflexion collective sur la notion d'autorité et sur le rôle éducatif face à des situations complexes.
- S'approprier des outils pour construire l'autorité nécessaire aux adultes encadrant un groupe de jeunes.
- Appréhender la prise de distance nécessaire dans sa pratique professionnelle.

CONTENUS

- » Approches théoriques de l'autorité dans les sciences sociales : les enjeux de l'exercice d'une autorité éducative à travers le rôle et les postures professionnelles.
- » Notions d'autorité et construction d'une relation d'autorité dans un cadre donné.
- » Posture d'autorité et de légitimité et conduite éducative.
- » Place du projet d'accompagnement dans l'approche de l'autorité.
- » Développement psychoaffectif en période pré-pubertaire. Recherche d'identité.
- » Modes d'expression conscients et inconscients : l'expression verbale et non verbale, les langages enfants et adolescents, les constructions fantasmatiques, le refoulement, les souvenirs écrans, les mécanismes de défense.
- » Enjeux de la relation de communication : les émotions, les filtres qui influent sur la perception et la construction des représentations, la relation à l'adulte et les conflits de loyauté/conflits d'attachement.
- » Les obstacles à la communication : ce qui peut bloquer l'expression de l'enfant et de l'adolescent, ce qui peut parasiter voire empêcher l'écoute du professionnel. Le recueil de la parole, les écrits professionnels et leur restitution

2
 JOURS

AUTORITÉ PARENTALE, DANGERS ET INTÉRÊTS DE L'ENFANT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

La protection et l'éducation des enfants placés sont au cœur des missions des structures qui les accueillent. **Prendre en compte les parents, titulaires de l'autorité parentale, est indissociable de l'accompagnement de l'enfant.**

Cette prise en compte intervient dans un contexte d'évolution du droit et des dispositifs de prise en charge, en référence à la loi du 2 janvier 2002 rénovant le secteur social et médico-social, à la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale et à la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

Cette formation propose d'**accompagner les professionnels dans leurs réflexions et de leur apporter les étayages nécessaires à l'ajustement de leurs postures professionnelles.**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender la notion d'autorité parentale et les impacts sur les pratiques d'accompagnement.
- Développer des vignettes cliniques et théoriques pour soutenir la réflexion.
- Travailler à partir des situations apportées par les stagiaires pour examiner et analyser les postures professionnelles mobilisées.
- Regarder les écarts possibles entre les postures des professionnels, les regards et souhaits des parents et les besoins légitimes de l'enfant.

CONTENUS

- » Définition de l'autorité parentale et de la responsabilité parentale.
- » L'autorité dans les familles monoparentales, homoparentales, recomposées ou d'accueil.
- » La co-éducation : parents/professionnels/ familles d'accueil.
- » L'impact de l'absence ou de l'abus d'autorité sur le développement harmonieux de l'enfant.

2
JOURS

DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANCE A L'ADOLESCENCE ET ACCOMPAGNEMENT DES TROUBLES PSYCHIQUES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

L'adolescence est une période de développement dans laquelle sont à l'oeuvre de nombreuses transformations, psychiques, cognitives, hormonales, physiologiques, affectives, sociales...

Les professionnels de l'accompagnement peuvent ainsi être confrontés à des comportements déroutants, mais aussi à des attitudes et des propos violents. Ils peuvent ressentir le besoin d'étoffer leurs connaissances pour mieux identifier les raisons du déclenchement de ces comportements et de ce fait mal vivre les différentes situations auxquelles ils ont à faire face.

Ces situations complexes peuvent induire des difficultés à poser le cadre nécessaire pour poursuivre la relation d'accompagnement et participer aux sentiments d'impuissance, de démotivation pour les professionnels.

Cette formation propose d'identifier les contours des différentes étapes du développement de l'enfance à l'adolescence et les formes que peuvent prendre leurs difficultés afin d'ajuster les pratiques et les postures des professionnels.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différentes étapes du développement psycho-affectif de l'enfance à l'adolescence.
- Appréhender la construction du psychisme.
- Repérer les différents symptômes et signes évocateurs des troubles de l'adolescent.
- Savoir se poser pour écouter afin de mieux entendre et comprendre ce que l'aidé cherche à faire connaître par son discours ou son comportement.

CONTENUS

- » Dimensions transgénérationnelles: relation parents enfants, contexte familial, Théorie de l'attachement.
- » Les stades de développement : de la première enfance selon les théories de l'attachement, puberté et adolescence.
- » Développement psychoaffectif: pré-puberté, puberté et recherche d'identité.
- » Transformations physiques et réaménagements psychiques.
- » Enjeux de la relation de communication : les émotions, la relation à l'adulte et les conflits de loyauté/conflits d'attachement.
- » Transformations neuronales, troubles et bouleversements affectifs.
- » Postures éducatives et soutien à la construction identitaire.

2
 JOURS

RELATION ÉDUCATIVE ET ANIMATION DU QUOTIDIEN EN MECS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Accueillir en établissement des jeunes qui connaissent des violences familiales, des difficultés psychologiques ou psychiatriques des parents, de graves conflits familiaux, des carences éducatives sont autant de situations qui confrontent les éducateurs à la difficile articulation du personnel et du professionnel.

Il est donc nécessaire de se situer dans un accompagnement structurant en évitant les écueils de la relation éducative et en recherchant ce qu'il est commun de nommer la bonne distance professionnelle. Structurer un accompagnement s'inscrit donc dans un questionnement continu sur cette construction dynamique avec les jeunes.

Cette formation a pour objectif de soutenir les professionnels dans leurs réflexions autour de leur fonction et d'en permettre les articulations avec le cadre institutionnel et dans le quotidien que ce soit dans l'accompagnement individuel et collectif.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier la fonction éducative et les enjeux de la relation éducative. Penser une « distance dynamique » avec les jeunes accueillis.
- Acquérir des outils de repérage des difficultés dans la relation et leur origine.
- Identifier les différents espaces et les temps du quotidien comme leviers d'accompagnement.
- Se situer comme professionnel dans le cadre institutionnel et le quotidien auprès des jeunes accueillis.

CONTENUS

» Définir la relation éducative : De l'étymologie aux définitions empiriques

Principes généraux de la l'éducation : de l'autorité à l'exemplarité, des activités médiatrices aux fonctions éducatives, l'éducateur comme représentant de l'altérité et de la fonction de tiers.

» Comment une relation devient-elle éducative ? Quelles en sont les conditions ?

Médiation, altérité, autorité, parole éducative du quotidien aux entretiens éducatifs, temporalité.

» L'observation et le repérage de difficultés dans la relation et de comportement

Outils d'analyse et de repérage, analyse des comportements liés aux carences, signes des carences affective et éducative, émotions perturbatrices.

» L'aménagement de la distance professionnelle:

Transfert et contre transfert, analyse des pratiques au quotidien, théories de l'attachement, loyauté et conflit de loyauté.

» Le rôle et la posture du professionnel

Travailler les attitudes pédagogiques, techniques et outils d'animation pour favoriser le développement de compétences psychosociales.

» Vers une clinique éducative

Pratiques institutionnelles et accompagnements personnalisés, prise en compte du sujet dans le collectif, organisation du rythme de la vie quotidienne, temps de vie, symbolique des espaces, interactions entre les professionnels et les jeunes et repérage des besoins.

2
JOURS

PRÉPARER L'ACCUEIL DES FRATRIES AU SEIN DES STRUCTURES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La Convention internationale des droits de l'enfant mentionne que la famille est l'unité fondamentale de la société mais aussi le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres, en particulier des enfants. La séparation des membres du milieu familial et des réseaux de soutien de la famille biologique peut être à l'origine d'un risque de vulnérabilité de l'enfant.

Afin d'éviter une situation de rupture, **il est nécessaire de lui apporter un sentiment de sécurité, de valorisation, et éviter qu'il ne souffre de carences affectives et qu'il soit préservé dans son sentiment d'appartenance.** Protéger les liens entre frères et sœurs et d'autres membres de sa famille élargie permet d'atténuer le traumatisme lié à la séparation et peut faciliter son développement.

Cette formation vise à permettre d'**appréhender les enjeux liés aux relations au sein de la fratrie et de se doter d'outils** afin de d'ajuster leurs pratiques d'accompagnement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender l'approche systémique de la famille.
- Apprendre à repérer les particularités de la famille.
- Identifier les ressources au sein d'une fratrie.
- Ajuster ses pratiques d'accueil et d'accompagnement et développer des outils adaptés.

CONTENUS

- » **Approche historique et évolutions législatives** en matière de prise en compte de la famille et des fratries en protection de l'enfance.
- » **Approche systémique de la famille** : Les positions et les rôles dans la fratrie, construction du lien d'attachement, développement des liens interpersonnels, les étapes de socialisation, la place des parents, les histoires familiales et les héritages.
- » **La fratrie comme ressource pour l'enfant ou l'adolescent** : Rôle structurel dans la fratrie et construction de l'identité, appartenance à un groupe : dyade/triade, fratrie comme espace d'expérience et d'autonomisation, enjeux de loyauté.
- » **Définir des modalités d'accompagnement des fratries** : Approche systémique de l'interaction et collaborations des différents acteurs, place, rôle et fonction symbolique, place de l'institution et des professionnels et fonctions de tiers, as sociation et participation des parents, favoriser les interactions et l'expression du vécu émotionnel.

2
JOURS

ACCUEIL D'URGENCE EN PROTECTION DE L'ENFANCE : ENJEUX ET MODALITÉS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Répondre à une situation d'urgence présente le risque de mettre de côté le penser de l'action mise en œuvre car elle suscite des émotions qui peuvent être contradictoires. Or, certaines situations de l'histoire de l'enfant ou de l'adolescent nécessitent la mise en place d'un accueil d'urgence. Dans tous les cas, cela implique **l'évaluation d'un danger immédiat, la décision d'une mesure de séparation et de protection, l'accueil sans possibilité pour le professionnel de se préparer, un accueil qui sera limité dans le temps et une singularité de chacune des situations rencontrées.**

La problématique liée à l'accueil d'urgence implique des questionnements afin que l'enfant ne vive pas l'accueil comme une situation de rupture, d'identifier ce qui peut faire lien et contenance, d'identifier les affects et leur donner sens, et de comprendre ce qui peut entraver la parole et ainsi accueillir ce qui fait l'imprévisibilité de l'accueil d'urgence.

Cette formation vise à permettre aux professionnels de **concilier ces notions d'accueil et d'urgence** afin d'en projeter collectivement les enjeux et les modalités.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les caractéristiques d'un accueil d'urgence.
- Identifier le rôle des professionnels dans cet accueil spécifique.
- Appréhender le vécu des enfants ou adolescents lors de sa mise en œuvre.
- Mesurer l'impact des situations d'urgence pour mieux définir son rôle et sa fonction.

CONTENUS

- » **La notion d'accueil d'urgence** : définir l'urgence, distinguer l'accueil d'urgence et l'accueil en urgence, et leurs effets respectifs (paradoxes, difficultés...), le cadre institutionnel et les acteurs associés.
- » **Les impacts d'une séparation rapide pour l'enfant, pour la famille** : définir des grilles de compréhension et d'observation pour mieux accéder au vécu de l'enfant ou de l'adolescent et à ses besoins spécifiques.
- » **Les représentations du temps, de l'urgence, du danger pour chacun** : différence entre situation de crise et situation d'urgence. Les effets sur les professionnels des situations de violence, de danger pour l'enfant : peur, sidération, passage à l'acte, désir de réparation...
- » **Les situations, les motifs des accueils d'urgence** : la question du danger (enfant en danger), du risque, du danger immédiat, le sens de l'accueil et du besoin de protection.
- » **Les besoins de l'enfant** : annonce de l'arrivée de l'enfant, l'accueil préparé ou non préparé, le moment de la rencontre, les risques d'absence de préparation.
- » **Différences entre séparation et rupture, séparation physique / séparation psychique**. La notion du lien, de continuité, de rupture. Les troubles de la fonction parentale, pathologie du lien.
- » **La fin de l'accueil** : préparer et accompagner le départ de l'enfant.

2
 JOURS

ACCOMPAGNER LES ENFANTS OU ADOLESCENTS PORTEURS DE HANDICAP EN PROTECTION DE L'ENFANCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

L'accueil des enfants ou adolescents en situation de handicap au sein des établissements de protection de l'enfance confronte les professionnels à diverses difficultés pouvant aussi bien se rapporter aux questions familiales, sociales, psychiatriques, scolaires, qu'à des problèmes de comportement et d'animation du collectif. La compréhension et la connaissance des différentes formes de handicap permet de **dépasser les représentations**, de **mieux identifier les besoins spécifiques** et ainsi de **proposer des modalités d'accompagnement et un cadre institutionnel d'accueil contenant**.

Cette formation vise à permettre aux professionnels de la protection de l'enfance d'**acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension des différentes formes de handicap** et ainsi de **penser collectivement les spécificités des réponses à apporter**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les différentes formes de handicap et leurs spécificités.
- Comprendre les comportements des jeunes en situation de handicap.
- Apprendre à se positionner face aux troubles du comportement et aux situations conflictuelles.
- Comprendre les difficultés des jeunes dans l'appréhension de son handicap.

CONTENUS

» **Les 5 grandes familles de handicaps** : handicap moteur, psychique, mental, sensoriel : (visuel, auditif), maladies invalidantes. La CIF (Classification Internationale du Fonctionnement du handicap et de la santé). La CIH (Classification Internationale des Handicaps) selon l'OMS.

» **Handicap mental / handicap psychique** : distinction sur le plan du développement cognitif et affectif.

» **La Déficience Intellectuelle (mentale) à l'origine du handicap mental** : origines, formes, aspects cognitifs et affectifs, évolution.

» **La maladie mentale à l'origine du handicap psychique** : repères historiques, grands axes de théorisations et les différentes pathologies dans la prise en compte des difficultés spécifiques selon les situations de handicaps et l'impact dans la relation d'accompagnement.

» **Approche des différentes maladies mentales et des troubles du caractère** : (approfondissement des différences : handicaps / maladies), névroses, psychoses, états limites, structure et développement de la personnalité, altérations de la personnalité.

» **Evolution du handicap et sa prise en compte dans une situation de placement** : évolution de l'enfant ou de l'adolescent, freins, incapacités et autodétermination. Outils d'observation et modalités d'accompagnement.

2
 JOURS

COMPRENDRE ET SOUTENIR LA RELATION D'ATTACHEMENT EN PROTECTION DE L'ENFANCE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

La théorie de l'attachement, parce qu'elle s'intéresse au développement de l'enfant mais aussi aux questions que porte la construction des liens interpersonnels et de séparation, croise les préoccupations des professionnels de la protection de l'enfance.

Cette approche théorique permet de **comprendre la façon dont l'enfant déstabilisé demande et obtient du réconfort de la part d'un adulte, sa figure d'attachement, et de quelles manières les interactions précoces vont modeler les représentations concernant l'image de soi et d'autrui.**

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de **s'approprier cette construction théorique** afin de réfléchir collectivement à la manière dont elle peut permettre d'**organiser les pratiques des professionnels dans l'accompagnement qu'ils vont définir.**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et s'approprier les théories de l'attachement.
- Identifier les besoins et les risques de l'enfant.
- Connaître les origines et les conséquences des troubles de l'attachement selon les âges.
- Penser les modalités de l'accompagnement des enfants et des adolescents ayant des troubles de la relation.

CONTENUS

» **Approches conceptuelles des théories de l'attachement** : repères historiques, approches théoriques et articulation avec d'autres approches en sciences humaines. Explicitation des interactions précoces.

» **Fonctionnement de la théorie de l'attachement** : la nature et l'organisation des relations d'attachement, les types d'attachement, les besoins de l'enfant dans la construction des liens d'attachement, identification du rôle des parents dans l'interaction et la construction du lien.

» **Les troubles de l'attachement et leurs conséquences selon les âges** : Les différentes formes de carences dans la construction de la relation d'attachement dans l'histoire de l'enfant, les manifestations chez les enfants et les adolescents et les observations cliniques et grilles de lecture à envisager.

» **Les modalités d'accompagnement à déployer auprès des enfants et adolescents ayant des troubles de la relation** : Penser le lien, le soin et la sécurité pour le développement de l'enfant et de l'adolescent, travailler l'accompagnement dans une histoire marquée par différentes carences. Utiliser les théories de l'attachement dans l'organisation des pratiques professionnelles.

2
JOURS

ACCOMPAGNER DANS LE CADRE DES MESURES ÉDUCATIVES RENFORCÉES À DOMICILE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les modalités d'exercice des **mesures d'intervention à domicile renforcées** peuvent confronter les professionnels de la protection de l'enfance à **repenser les sens leurs actions**. Le maintien à domicile, la prise en compte de chaque famille dans sa complexité et de son entourage s'imposent au-delà de la considération portée sur les difficultés de l'enfant à protéger. Le fonctionnement intrafamilial et son environnement doit faire l'objet d'une **attention compréhensive** des professionnels.

Confrontés à des logiques familiales déroutantes voire inquiétantes, ils peuvent se sentir désarmés et au prise à des dilemmes. Il est donc nécessaire de les interroger au regard de ce qui est perçu de l'intérêt des jeunes, dans une nécessité de protection et selon les contraintes légales, administratives et économiques. Donner du sens à leurs interventions dans un cadre limitant les mesures de placement afin de **privilégier le maintien à domicile** nécessite une réflexion partagée.

Cette formation a pour objectif de proposer un espace réflexif à partir des situations de terrain pour permettre aux professionnels de mieux situer ce qui fait ressource dans ce type d'accompagnement à la fois dans l'organisation des interventions mais aussi sur le territoire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier l'esprit des évolutions législatives en protection de l'enfance (loi 2007, 2016 et 2022).
- Requestionner les enjeux afférents aux mesures d'intervention éducatives renforcées afin d'ajuster le positionnement éducatif tant du côté des enfants que de la famille.
- Mener une réflexion sur les pratiques professionnelles autour de la question éducative à domicile
- Positionner les interventions des professionnels dans une approche en réseau sur le territoire.
- Appréhender le contexte d'intervention au domicile dans une approche systémique et dans une logique de parcours.

CONTENUS

- » **Le cadre juridique d'intervention à domicile et le cadre légal en protection de l'enfance** : Les réformes de 2007 et 2016 et l'esprit des lois. La notion de prévention précoce et de protection et enjeu de décrochage, place et rôle des acteurs.
- » **Approche de la famille comme système** : Les représentations réciproques du côté des professionnels et des familles, Culture, système familial et logique d'acteur au domicile dans l'environnement.
- » **Ajustement du positionnement éducatif** : La relation de confiance et participation avec les acteurs de la famille. Notion de contrainte. Construire sa place de professionnel dans le contexte familial, respect de l'intimité et soutien à la parentalité.
- » **Évaluation des situations et leurs évolutions** : Les ressources et les faiblesses du système familial et modalités d'évaluation et outils. Repérage et évaluation des situations de danger ou de péril, de maltraitance et leur gestion.
- » **Le travail en équipe et dans une logique de réseau** : Cohérence collective, continuité des actions, exercice pluridisciplinaire et articulation avec les acteurs du territoire : Rôles et fonctions, logique de partenariat et ancrage territorial.

2
 JOURS

JE PARLE POUR MOI ET POUR PROTÉGER LES AUTRES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le rapport de la **Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles** faites aux enfants présenté publiquement en novembre 2023 est venu mettre la focale sur le rôle des professionnels et leurs pratiques professionnelles en matière de **recueil de la parole des enfants** et le cadre dans lequel celui-ci s'inscrit. Les conclusions du rapport et les préconisations qu'il formule soulèvent des enjeux dans les différents exercices professionnels quel que soit sa fonction.

Cette formation propose de permettre aux professionnels de **comprendre les enjeux** et **les analyses du rapport** afin de renforcer la culture de la protection des enfants dans un cadre professionnel clarifié.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Repérer l'esprit des lois concernant la lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants.
- Comprendre les enjeux de la mise en place d'une culture de la protection des enfants telle que le recommande le rapport de la CIIVISE.
- Prendre connaissance des travaux de la CIIVISE et de sa doctrine et connaître les chiffres des violences faites aux enfants.
- Développer les connaissances sur ce que dit la loi et ses évolutions récentes.
- Faire émerger chez les professionnels des pistes d'améliorations de leurs pratiques individuelles et collectives en adéquation avec la doctrine et les préconisations de la CIIVISE.

CONTENUS

- » **Les mouvements de libérations de la parole** : impact, enjeux de société et nécessité d'un positionnement professionnel
- » **Approches théoriques et sociologiques des chiffres** des violences sexuelles faites aux enfants
- » **Le cadre juridique** : Les différents étapes du traitement judiciaire
- » **Les conséquences des violences sexuelles sur les victimes et leur entourage** : Symptômes, effets sur le développement du sujet et impact traumatique

La CIIVISE : Missions, travaux, doctrine et préconisations

Appropriation des conclusions du rapport de la CIIVISE et répondre aux différentes préconisations en lien avec les missions des différents acteurs

2
 JOURS

INCESTE ET VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS

COMPRENDRE, REPÉRER ET PRÉVENIR LEURS CONSÉ- QUENCES POUR MIEUX ACCOMPAGNER

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Le 22 novembre 2022 la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants rendait public **le livret de formation** : "Violences sexuelles faites aux enfants : repérer et signaler".

Cette formation se base sur ce livret, et a pour objectif de transmettre aux professionnels des pratiques inspirantes pour accompagner les enfants victimes d'inceste.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître la déclinaison des violences sexuelles envers les enfants.
- Identifier l'impact traumatique spécifique des violences sexuelles sur les enfants.
- Acquérir un socle minimum de connaissances sur les 5 types d'inceste et les systèmes familiaux sous-jacents.
- Intégrer le cadre légal sur cette problématique.
- Accompagner spécifiquement ces enfants en souffrance.

CONTENUS

» La déclinaison des violences sexuelles sur envers les enfants

La typologie et les définitions stabilisées des violences sexuelles.

La clarification de la spécificité de l'inceste et du climat incestuel.

Le cadre pénal affermi en 2021 et 2024.

Les différentes formes de violence sexuelle envers les enfants

Les chiffres sur les violences sexuelles envers les enfants en France

L'ampleur de l'inceste

Ne pas se tromper sur les « mots » ...

» La structuration familiale en situation d'inceste :

La notion « d'emprise »

La loi du silence et de la honte

Les 5 types d'inceste

Stratégies d'auteur / Stratégies de victime

La révélation du secret

Sexualité « normale » et « pathologique » à travers les âges

» L'impact traumatique de l'inceste sur le développement de l'enfant et de l'adolescent:

Les conséquences physiques, psychiques et relationnelles de l'inceste

La compréhension des besoins spécifiques de l'enfant suite à l'inceste

La notion de traumatisme spécifiquement lié à l'inceste

Les mécanismes de défense (sidération, mémoire traumatique et amnésie)

Les manifestations symptomatiques par âge

» L'accompagnement spécialisé des victimes d'inceste:

La relation d'aide spécialisée : les préconisations de la CIVISE et outils spécifiques

L'écoute de la parole de l'enfant, l'accueil et la régulation des émotions. La prise

en compte de l'impact traumatique, l'appréhension des troubles dissociatifs, la

reconnaissance des troubles dans le lien. L'identification des troubles somatiques.

La favorisation des ressources des enfants et des adolescents victimes.

PARCOURS MIGRATOIRE DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS

sans

TARIF

nous consulter

ENJEUX

L'accompagnement socio-éducatif des **Mineurs Non Accompagnés (MNA)** se situe entre les **politiques migratoires**, les **facteurs structurels** et des **facteurs personnels** qui facilitent ou entravent l'accès à l'autonomie. La complexité caractérise l'accompagnement de ces jeunes en situation d'exil.

L'objectif de cette formation est d'**améliorer l'accompagnement des MNA** en fournissant aux professionnels les outils et compétences nécessaires pour **comprendre les spécificités de leur parcours migratoire**, favoriser leur insertion sociale et professionnelle, et adapter leur pratique aux enjeux juridiques et à la diversité culturelle des MNA.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les facteurs du parcours migratoire des MNA et les conditions
- Comprendre les chocs culturels et adopter une posture interculturelle adaptée
- Repérer les traumatismes liés à l'exil et adapter l'accompagnement en fonction des spécificités culturelles
- Maîtriser les aspects juridiques et administratifs liés à la reconnaissance de la minorité
- Utiliser les dispositifs d'accompagnement pour l'insertion sociale et professionnelle
- Mettre en pratique les compétences acquises à travers des exercices concrets

CONTENUS

Comprendre le contexte et les enjeux de la prise en charge des MNA

» Profil des MNA : Qui sont-ils ?

Origines et diversité des profils, raisons du départ (facteurs économiques, politiques, familiaux, climatiques), parcours migratoires (réseaux de traite, violence, dangers de la route migratoire).

Comprendre les chocs culturels et la double socialisation : entre culture d'origine et cadre français.

» L'interprétation du comportement des MNA à travers une grille interculturelle :

Malentendus culturels entre professionnels et jeunes : refus de certaines pratiques, méfiance face à la parole institutionnelle.

» La place des croyances et des représentations culturelles :

Rôle des esprits, de la sorcellerie, du mauvais œil dans certaines cultures

Comment ces représentations influencent la perception du soin, de l'accompagnement

» Les traumatismes et leur expression selon les cultures/

Variabilité des symptômes psychiques en fonction des références culturelles

» Conséquences des traumatismes sur le développement psycho-affectif

L'accompagnement juridique, social et éducatif des MNA

» **Le cadre juridique et administratif, reconnaissance de la minorité** : critères, évaluation, recours, droit au séjour et à la protection : cadre du CESEDA, protections spécifiques, demande d'asile et autres voies de régularisation.

» L'accès aux droits et à l'insertion socio-professionnelle :

Droits sociaux (hébergement, santé, allocation), accès à la scolarité et à la formation
Apprentissage et accompagnement vers l'emploi : un focus sur les freins spécifiques aux MNA (barrières linguistiques, absence de réseau, démarches administratives complexes).



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

FORMATION

PRÉCARITÉ
ET ADDICTIONS



2
 JOURS

ADDICTIONS ET PATHOLOGIES MENTALES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Être professionnel de l'accompagnement nécessite d'être attentif au parcours de vie des personnes et à la singularité de leur expérience.

« Penser le sujet » et donner sens au récit vise à permettre d'accompagner la personne vers une prise de conscience de la place des conduites addictives dans son fonctionnement personnel.

La rencontre entre pathologies mentales et conduites addictives peut donner le sentiment d'un cumul de problématiques compliquant les possibilités de l'accompagnement. Parallèlement, les professionnels observent que les personnes font souvent usage de substances psychoactives pour tenter de soulager leur souffrance psychique.

Dès lors, loin d'être négligé, ce lien entre pathologie mentale et addiction doit être pensé afin de proposer des réponses les plus adaptées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les objets d'addictions : substances psychoactives, comportement addictifs.
- Identifier les effets des substances sur les pathologies mentales des personnes et organiser un accompagnement qui prenne en compte ces dimensions.
- Interroger la spécificité des parcours des personnes liés à la privation de liberté et la prise en compte des consommations.
- Envisager des modalités d'intervention qui vont soutenir une démarche d'accès aux soins.

CONTENUS

- » Identification des différents troubles psychiatriques dans les populations accompagnées en addictologie.
- » Épidémiologie, pronostic, suivi au long court, quels sont les parcours des usagers concernés ?
- » Violence, hétéro/auto agressivité : repérer, prévenir, agir.
- » Coopération dans l'écosystème addictologie/psychiatrie : quelles réponses pour les populations spécifiques : jeunes, précaires.

2
 JOURS

ACCOMPAGNER FACE AU NON-RECOURS AUX DROITS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le non-recours aux droits est un phénomène qui se renforce, les dernières études indiquent que **40 à 70 % des bénéficiaires potentiels de prestations sociales n'en bénéficient toujours pas**. Il concerne les prestations sociales mais porte aussi sur les droits sociaux : droit aux allocations, au logement, aux soins, à l'éducation, à la culture, etc.

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les publics accueillis, **il importe aujourd'hui que les professionnels appréhendent les dynamiques qui concourent à ce phénomène**, afin de mieux adapter les accompagnements à leurs besoins.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les causes expliquant le phénomène de non-recours aux droits.
- Repérer les profils des publics et les parcours favorisant le non-recours aux droits.
- S'approprier des notions concernant les droits fondamentaux des personnes vulnérables et le droit de la non discrimination.
- Mieux connaître les dispositifs d'accès aux droits et de prise en charge sociaux et médico-sociaux et logiques de coopération.
- Déconstruire les représentations et questionner les pratiques à partir de situations concrètes de non respects aux droits.

CONTENUS

- » Non-recours aux droits : définition, chiffres clés.
- » Causes et conséquences du non-recours aux droits sociaux pour les bénéficiaires et les professionnels.
- » Formes de non-recours aux droits et précarité.
- » Évolutions législatives en matière d'accès aux droits : esprit des lois, droits fondamentaux, organismes ressources.
- » Approches théoriques en sociologie de l'exclusion : désaffiliation sociale, désinsertion sociale, disqualification sociale.
- » Dynamique des parcours des personnes en situation de précarité : représentations, catégorisations et stigmatisation des publics.
- » Relation aux institutions, les effets de la dématérialisation sur l'accès aux droits et les enjeux de la fracture numérique.
- » Lien entre la participation des publics et la lutte contre le non-recours. Réflexions, analyses et élaborations collectives de propositions.

2
 JOURS

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La « pauvreté » fait l'objet de travaux de recherche diversifiés et le contexte économique engendre de nombreux débats sur les inégalités.

Si de nombreuses réformes politiques ont tenté de soutenir la lutte contre les exclusions, les professionnels sont de plus en plus confrontés à **des personnes dont les parcours sont décrits comme « chaotiques » ou « complexes »** du fait de la précarité de leur situation.

Comment accompagner ces personnes dans leur singularité et leurs besoins souvent non formulés tout en tenant compte des contraintes institutionnelles ?

Cette formation vise à permettre aux professionnels de **s'interroger sur les parcours vécus et la nature des réponses à apporter** dans l'accompagnement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les trajectoires et dynamiques de parcours des personnes en situation de précarité.
- Repérer les impacts du processus de précarisation sur l'identité des personnes, sur leur socialisation, leur rapport aux institutions et leurs conditions d'existence.
- Mieux connaître les dispositifs d'accès aux droits et de prise en charge sociaux et médico-sociaux.
- Discerner le rapport à la santé des personnes en situation de précarité.
- Savoir gérer une relation d'accompagnement dans un contexte de précarité.

CONTENUS

- » Approche socio-historique des notions de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale.
- » Approches théoriques en sociologie de l'exclusion : la désaffiliation sociale, la désinsertion sociale, la disqualification sociale.
- » Nouvelles formes de pauvreté dans la société moderne : évolutions sociétales, nouvelle catégorisation des publics, impact sur les conditions de vie et d'existence.
- » Évolution des politiques de lutte contre la pauvreté selon les époques et la manière dont la société se saisit de la question sociale.
- » Évolutions législatives en matière d'accès aux droits : l'esprit des lois.
- » Conséquences sociales et sur la santé de la pauvreté : déterminants et inégalités.
- » Rapport aux institutions, le non-recours aux droits, les effets de la dématérialisation sur l'accès aux droits et les enjeux de la fracture numérique.
- » Relation d'aide et d'accompagnement : quelle finalité ? Comment penser la temporalité d'un parcours pour la personne ?

2
 JOURS

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN PRECARITÉ DANS LEURS PROBLEMATIQUES DE SANTÉ

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les situations de précarité sont en constante évolution et prennent des formes différentes dans un contexte social qui interroge sur **la relation qu'entretiennent les plus démunis avec les institutions** chargées de les accompagner.

Les impacts sur la santé de la précarité sont multifactoriels et accompagner une personne vulnérable dans un parcours de soins nécessite d'appréhender la singularité de son parcours de vie. Cela demande aux acteurs de la santé et de l'action sociale de mieux comprendre ces différentes formes et leurs déterminants afin d'adapter leur accompagnement.

Cette formation propose aux professionnels de **comprendre les mécanismes en jeu dans ces parcours marqués par la désaffiliation, leur impact sur la santé** et imaginer des réponses au plus près des besoins.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les problématiques de santé liées aux situations de précarité.
- Appréhender le parcours des personnes en situation de précarité et leur rapport aux institutions.
- Appréhender le rapport à la santé des personnes en situation de précarité et leur relation au soins.
- Soutenir une démarche de soins auprès de personnes en situation de précarité.
- Identifier les spécificités des structures médico-sociales et leurs modalités de fonctionnement.

CONTENUS

» Impacts de la précarité sur la santé

Précarité, pauvreté, grande exclusion : définitions et évolutions. Approches de la santé.

Rapport au corps, précarité et les symptômes de la rue. Problématiques de santé des personnes en situation de précarité. Incidences de la précarité sur la santé mentale.

» Dispositifs d'accompagnement sociaux et médico-sociaux

Parcours institutionnels et spécificités des structures sociales et médico-sociales. Approche socio-historique des évolutions législatives en matière de protection sociale. Accès aux droits et le non-recours aux droits.

» Relation d'aide et accompagnement

Construire un projet d'hébergement en tenant compte du rythme des personnes. Isolement et le repli sur soi : comment favoriser la participation à l'accompagnement. Appréhender les phénomènes de refus d'accompagnement et d'agressivité.

2
 JOURS

ACCOMPAGNER LES PERSONNES SORTANT DE PRISON OU PLACÉES SOUS-MAIN DE JUSTICE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Accompagner des personnes sortant de prison, c'est pouvoir appréhender des parcours spécifiques et des acteurs institutionnels multiples dans le cadre d'une pénologie diversifiée et en constante évolution.

Identifier ces spécificités permet de garantir aux personnes accueillies un accompagnement au plus proche de leurs besoins.

Articuler ses actions avec les acteurs de la justice dans le cadre des différentes étapes du parcours judiciaire permet de garantir aux personnes un meilleur accès aux dispositifs spécifiques et adaptés, et de mieux saisir les enjeux pour lutter contre la récidive.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier l'univers carcéral et les différentes étapes d'un parcours de peine et ses effets sur les personnes.
- Identifier les acteurs spécifiques et leurs missions pour définir un partenariat.
- Identifier les impacts sur la prise en charge des personnes inscrites dans un parcours judiciaire.
- Adapter les modalités de l'accompagnement proposé pour prévenir la récidive.

CONTENUS

- » **Approche historique, juridique et institutionnelle** : les acteurs sociaux auprès des personnes placées sous-main de justice, les évolutions de la politique pénale et leurs incidences sociales, les institutions et les acteurs du monde socio-judiciaire.
- » **Parcours judiciaire et pénal** : les différentes étapes de la phase présente.
- » **Parcours de peine** : de l'incarcération aux mesures en milieu ouvert. L'aménagement des peines d'emprisonnement, les mesures de sûreté et le suivi post-carcéral, la préparation à la sortie de détention.
- » **Accès aux droits sociaux** : les dispositifs spécifiques et les dispositifs de droit commun, les conditions d'accès.
- » **Enjeux dans le cadre de l'accompagnement** : les contraintes spécifiques dans l'accompagnement des personnes condamnées, les difficultés spécifiques des personnes sortant de prison et les effets de l'incarcération. Les différents profils des personnes condamnées.

2
 JOURS

ACCOMPAGNER LES PERSONNES SOUS CONTRAINTE JUDICIAIRE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Dans certaines situations la justice impose un accompagnement visant la protection de la personne ou de la société (enfance en danger, protection de la jeunesse, protection des majeurs).

Les professionnels se retrouvent à accompagner des personnes souvent non-demandeuses dans un cadre judiciaire contraint. **La mise en place de ces mesures interroge les pratiques car elle articule des attendus vécus parfois comme contradictoires.**

Qu'est-ce qu'accompagner dans un cadre contraint ? Comment concilier l'adhésion de la personne et l'imposition par un tiers de la rencontre avec un travailleur social ? Quels sont les ressorts qui permettent de conjuguer contrainte et accompagnement ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser la chaîne pénale, la législation des soins pénalement ordonnés et les mesures de protection.
- Trouver la juste distance entre accompagnement, contrainte et secret professionnel, en conciliant la dimension d'aide et le respect de la mesure
- Apprendre à composer avec la résistance ou le défaut d'adhésion initiale de la personne ou de la famille sous mandat.

CONTENUS

- » **Mesures d'accompagnement sous contrainte judiciaire** : cadre légal selon les champs d'intervention des professionnels, types de mesure et contextes des accompagnements.
- » **Autorités de décision, la mise en place des mesures et la dynamique de collaboration des différents acteurs concernés** : les acteurs de la saisine judiciaire, le rôle du juge décisionnaire selon son domaine de compétence, la décision de la mesure et son articulation avec les différents acteurs impliqués dans sa mise en oeuvre.
- » **Paradoxe de l'aide contrainte** : implication, impact et vécu pour le bénéficiaire de la mesure et pour le professionnel accompagnant.
- » **Être sujet de droit même sous contrainte judiciaire** : les conditions d'adhésion à une mesure, la notion de participation, la relation de confiance, l'expression et la prise en compte des attentes et des besoins de la personne.
- » **Moyens d'alerte et de suivi à l'usage des professionnels pour éviter la dégradation des situations** : les audiences, les écrits, le référent, les rencontres institutionnelles et la dynamique partenariale.
- » **Accompagnement sous contrainte une obligation de moyens et pas de résultats** quant aux attendus du juge.

2
JOURS

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ DANS UN PARCOURS VERS LE LOGEMENT : LE SAVOIR HABITER ET COHABITER

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les questions de l'**hébergement** et du **savoir habiter** sont essentielles dans l'accompagnement des personnes marquées par un parcours lié à la précarité et cruciales pour la stabilisation sociale. Toutefois, de **nombreux freins à l'investissement du logement** ainsi que la **difficulté d'identifier leur origine** occasionnent de nombreuses ruptures de parcours et laissent supposer la représentation sociale première à ces échecs comme se confrontant à la réalité individuelle. Cette formation s'adresse aux professionnels du secteur médico-social et social, qui accompagnent les personnes en situation de précarité vers/ou dans un hébergement social ou vers le relogement. Elle a pour objet d'**apporter un éclairage psychosocial**, non pas, sur la seule question de l'hébergement mais aussi sur d'autres problématiques psychiques qui l'accompagnent. (comportement violent, non-respect des règles, dépression...).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier et formaliser le socle de représentations et d'objectifs autour desquels fédérer les professionnels.
- Renforcement de la démarche d'accompagnement et d'évaluation de la capacité à habiter : savoir identifier les besoins d'accompagnement de la personne, au regard de ses habitudes de vie et de son projet de logement ou d'hébergement.
- Appui dans la recherche et mise en place d'outils pédagogiques d'accompagnement vers le logement / l'hébergement.

CONTENUS

- » Mutualiser les représentations, enjeux et définitions des notions : d'habitat/ cohabitat, d'intimité, de pudeur, d'intrusion, d'accompagnement, de la relation d'aide et d'accompagnement.
- » Les différentes approches de la fonction du logement dans la construction sociale et identitaire du sujet.
- » Socle de compétences nécessaire pour habiter son chez-soi et/ou cohabiter et critères d'évaluations pour soutenir l'autonomie des personnes accompagnées.
- » Les freins à l'investissement de son logement.
- » Le lieu de vie dans son environnement : entre intimité et socialisation
- » Recommandations de bonnes pratiques, actions et instances pour soutenir le savoir « vivre ensemble » dans un hébergement collectif ou autonome.

2
JOURS

CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES AU SEIN DE SON ÉTABLISSEMENT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La réduction des risques et des dommages vise la **réduction des risques sanitaires, psychologiques, sociaux et à la prévention de l'aggravation des usages de drogues**. Elle repose sur des principes éthiques et pratiques reconnaissant les personnes comme des sujets de droit, des citoyens à part entière en capacité de faire des choix pour eux-mêmes si tant est que leur situation le leur permette. A ce titre, elle se positionne en **médiation au carrefour du droit, du politique, de la santé et du social**.

Accompagner les usagers de drogue dans une perspective de réduction des risques au sein d'un établissement implique donc de **mener une réflexion autour d'une démarche propre à son cadre institutionnel au-delà de l'accompagnement proposé** afin de **soutenir et d'impliquer les personnes dans le développement d'une véritable culture de prévention et de gestion des risques liés aux usages de drogue**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender l'approche de réduction des risques, son cadre législatif, ses principes et ses évolutions.
- Identifier les modalités d'intervention des dispositifs du champ de l'addiction.
- Repérer les risques liés aux usagers de drogues dans son organisation.
- Mettre en oeuvre une stratégie de réduction des risques et de prévention dans son organisation.

CONTENUS

- » **Cadre législatif et approche de la réduction des risques et des dommages**: politiques publiques, approches du soin, législation, prévention, place des usagers, réduction des risques.
- » **L'addiction en tant que phénomène multifactoriel** : processus et conséquences.
- » **Diversité des acteurs du champs de l'addiction** : parcours transversal et complémentaire et approche des besoins.
- » **Prévention et réduction des risques** : établir des actions et des missions clariées dans une culture commune propre à l'établissement.
- » **Stratégie institutionnelle** : Besoins et place des publics, missions et modalités d'accompagnement, cadre d'intervention institutionnel, évaluation et repérage des risques et des dommages, et l'inscription dans les réseaux d'acteurs territoriaux.

2
JOURS

ACCOMPAGNER LES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

La lutte contre les violences faites aux femmes a fait l'objet d'**États généraux en 2019**. Les phénomènes de violences conjugales doivent donc être considérés comme un **problème de santé public**. La prévention et les réponses institutionnelles pluridisciplinaires faites aux femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales revêtent une absolue nécessité tant par l'ampleur du phénomène que de sa gravité. Il apparaît donc nécessaire de **penser un positionnement face aux auteurs** et ce dans une logique de prévention.

Comment accompagner les auteurs de violence conjugales et intrafamiliales et quels en sont les enjeux ?

Cette formation, à partir des expérimentations européennes et internationales a vocation de permettre aux professionnels du secteur social et médico-social de **déconstruire leurs représentations** afin de **définir un positionnement professionnel** permettant de penser des dispositifs d'accompagnement spécifiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre et savoir reconnaître les processus à l'œuvre dans le passage à l'acte violent dans le couple/famille et identifier les différents profils d'auteurs
- Avoir connaissance des différents outils et dispositifs existants pour la prise en charge des auteurs de violences conjugales
- Définir des pistes de travail, des clés et ressources pratiques pour la mise en place d'un accompagnement auprès des auteurs de violences conjugales selon leur cadre d'intervention.
- Se sensibiliser et être en capacité d'adapter ses postures professionnelles vis-à-vis des auteurs de violences conjugales selon leurs propres individualités et problématiques.

CONTENUS

- » Les différentes approches conceptuelles permettant la lecture multifactorielle des violences conjugales
- » Données chiffrées et définitions des notions de violence, passage à l'acte, couple, personnalité
- » Rapport entre la « Justice » et les auteurs de violences conjugales
- » Études et données cliniques liées à la prise en charge d'auteurs de violences conjugales en milieu carcéral

2
JOURS

ACCOMPAGNER LES MINEURS VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE ET DE PROSTITUTION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

L'exploitation sexuelle des mineurs constitue **un enjeu majeur de protection de l'enfance et de santé publique**. Elle recouvre des réalités multiples dans lesquelles les mécanismes d'emprise, de manipulation et de violence peuvent s'installer de manière progressive, parfois dès le début de l'adolescence.

Ces réalités soulignent la nécessité pour les professionnels d'être formés au **repérage des signes d'exploitation sexuelle**, à la **compréhension des trajectoires** ainsi qu'à la **mise en œuvre de réponses adaptées**.

Cette formation vise à **renforcer les connaissances et les compétences** des professionnels pour identifier les situations d'exploitation sexuelle ou de prostitution de mineurs, comprendre les facteurs de risque et les signaux d'alerte, et déployer des actions et de prévention.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer l'exploitation sexuelle des mineurs de la prostitution des mineurs et en situer le cadre légal.
- Identifier les différentes formes de prostitution des mineurs et les principaux facteurs de risque associés.
- Analyser les processus et les trajectoires conduisant à la prostitution des mineurs et les mécanismes d'emprise.
- Repérer les signes comportementaux évocateurs d'une situation de prostitution d'un mineur.
- Mettre en œuvre une intervention sécurisante incluant le signalement, l'orientation et l'accompagnement.

CONTENUS

» Définition et cadre légal

Définition et distinction entre exploitation sexuelle, ses différentes formes, et prostitution des mineurs.

Données globales et nationales sur l'exploitation sexuelle des mineurs.

Cadre légal et aspects juridiques protégeant les mineurs contre l'exploitation sexuelle.

» Formes de prostitution des mineurs :

Définition de la prostitution.

Aperçu des statistiques mondiales et nationales.

Evolutions sociales : proxénétisme, loverboys, michetonage, prostitution occasionnelle, prostitution des mineurs étrangers en France.

» Réseaux sociaux, environnement numérique et exploitation sexuelle des mineurs :

Place et rôle des réseaux sociaux dans les sociabilités adolescentes et dans l'exposition aux risques : passage du virtuel au réel.

Processus de grooming en ligne.

Banalisation de certaines pratiques via les contenus sexualisés, la quête de visibilité, la recherche de validation et l'exposition de soi.

Enjeux liés aux images intimes, au chantage, à la sextorsion et à la diffusion non consentie de contenus.

» Facteurs de risque pouvant conduire à la prostitution :

Contexte sociétal et impact de l'environnement immédiat.

Facteurs de risques liés à l'adolescence.

2
JOURS

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Les professionnels du secteur social et médicosocial sont confrontés à la nécessité de **penser leur positionnement face à la violence conjugale et intrafamiliale** dans un cadre clarifié et qui doit favoriser la protection des personnes, mères ou enfants. Ce positionnement doit interagir entre **évaluation, prévention, accompagnement et orientation des personnes**. La diversité des situations rencontrées et la gravité des violences en complexifient la compréhension par les professionnels.

La pratique doit ainsi être adaptée par une **approche pluridisciplinaire, psychologique, juridique, sociale**, et accueillir les réalités de vie des victimes et auteurs de violences conjugales.

Cette formation a pour but de **consolider sa pratique** face à des situations aussi complexes ce qui passe par la **maitrise de fondamentaux** sur la compréhension du phénomène des violences faites aux femmes dans la sphère conjugale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différentes approches des sciences sociales et les formes de violence
- Acquérir une méthodologie pour comprendre la complexité des situations de violences conjugales
- Connaître les dispositifs législatifs et les évolutions en matière de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales
- Développer des outils pour mettre en œuvre des actions d'accompagnement pour les auteurs et pour les victimes

CONTENUS

- » **La compréhension de la violence conjugale :**
Chiffres, état des lieux et historique de la lutte contre les violences
Le cycle de la violence et les mécanismes de l'emprise
La mémoire traumatique
Méthodologie de l'écoute et du questionnement : l'accueil de la parole des victimes
Le positionnement professionnel vis-à-vis des auteurs de violence
- » **Les aspects juridiques des violences conjugales :**
La procédure pénale : main courante et plainte jusqu'au procès
La procédure d'ordonnance de protection
Les autres dispositifs de protection : Téléphone Grave Danger et Bracelet anti-rapprochement
Les informations pratiques à identifier
- » **Le positionnement professionnel :**
Le travail avec des partenaires
La pratique professionnelle à travers les situations rencontrées

2
 JOURS

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide apportée à une personne au prise avec l'apparition d'un trouble de santé mentale, d'une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou en phase de crise de santé mentale. Comment réagir face à une situation de crise en santé mentale dans un contexte professionnel ? Comment ajuster sa posture professionnelle selon la nature des troubles de la personne accompagnée ?

Cette formation a pour visée de permettre aux professionnels, à partir d'une pédagogie participative, de mieux identifier la nature des troubles en santé mentale, de repérer les différents types de crises et de développer des postures professionnelles permettant de répondre aux besoins des personnes en situation de difficulté.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les connaissances nécessaires sur les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des approches relationnelles adaptées : Niveaux d'écoutes, congruence et contenance relationnelle, techniques de reformulation et postures relationnelles
- Mieux faire face aux comportements agressifs et aux situations de crise

CONTENUS

» Les principaux troubles de santé mentale :

Troubles anxieux, troubles de l'humeur, psychoses, troubles de la personnalité, problèmes liés à la dépendance, trouble dépressif, baisses de moral...

Approche des risques, données sociologiques et retentissements.

» Les situations de crise en santé mentale:

Pensées et comportements suicidaires, attaques de panique, événements traumatiques, effets sévères liés à l'abus de substances addictives (alcool, cannabis et autres substances psychoactives).

Approche des risques, données sociologiques et retentissements.

Typologie d'exercices ludiques et mises en situation.

» Application des 5 étapes du plan d'action PSSM avec la méthodologie spécifique « AERER »:

Démonstrations/Vidéos.

Exercices d'application en groupe à partir de situations rencontrées par les professionnels. Entraînement au plan d'action PSSM sur des situations de crise (typologie d'exercices structurés et structurants).

PRÉVENIR LE RISQUE SUICIDAIRE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS

sans

TARIF

nous consulter

ENJEUX

En France, le taux de suicide est en baisse constante depuis 2000 mais reste l'**un des plus élevés en Europe**. Selon les dernières données disponibles, on dénombre en France près de 9 000 décès par suicide et 200 000 tentatives de suicide. Le suicide est la **deuxième cause de mortalité chez les jeunes et touche particulièrement les personnes âgées**.

Cette formation a pour objectif d'**adapter les posture professionnelles** et de **renforcer les compétences des professionnels** pour repérer, orienter et accompagner précocement les personnes en détresse, consolidant ainsi l'ensemble de la chaîne de prévention.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les enjeux de santé publique en France dans la prévention du suicide
- Comprendre et appréhender le processus suicidaire
- Identifier les liens entre troubles psychopathologiques et acte suicidaire
- Analyser les interactions entre le soignant et la personne suicidaire et/ou suicidante : approche réflexive
- Apporter une aide à la personne suicidaire et/ou suicidante

CONTENUS

» **Appréhender les enjeux de santé publique en France dans la prévention du suicide :**
Les données épidémiologiques du suicide en France et dans le monde, les mythes et représentations sociales autour du suicide.

» **Comprendre et appréhender le processus suicidaire :**

Le geste suicidaire : ses modalités, du risque à la crise suicidaire.

La crise, la crise suicidaire : dynamique et évolution.

L'épidémiologie du risque suicidaire : étapes de la vie, risques psychosociaux, événements de vie, antécédents personnels et familiaux, crises pandémiques.

» **Identifier les liens entre troubles psychopathologiques et acte suicidaire :**
Les troubles dépressifs, de la personnalité, addictifs, conduites à risque et le risque suicidaire : approche clinique et psychopathologique.

Le risque suicidaire populationnel.

La crise psychique et la fragilité ontologique : angoisse, facteurs(s) déclenchant(s), rupture de l'homéostasie, effondrement des stratégies d'adaptation, durcissement des mécanismes de défense, réminiscence de traumatismes anciens.

» **Analyser les interactions entre le professionnel et la personne suicidaire et/ou suicidante :**

La congruence entre le verbal et le non-verbal et la notion d'ambivalence.

Les mécanismes de défense des professionnels, : les attitudes et contre-attitudes, déni et banalisation.

» **Apporter une aide à la personne suicidaire et/ou suicidante :**

La visée diagnostique : Urgence, Danger, Risque (UDR), l'Outil COQ : Comment, Où, Quand.

La visée thérapeutique : modalités d'accompagnement et soutien psychologique face à la crise suicidaire (intervention en situation de crise suicidaire)

Le dispositif Vigilance, les méthodes du recontact : surveillance et veille clinique à distance du geste, temporalité du suivi, les modalités de recontact, l'outil Safety Plan, continuité et l'organisation des soins, les psychothérapies structurées.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS

sans

TARIF

nous consulter

ENJEUX

La laïcité est une notion reconnue par la Cour européenne des droits de l'Homme. En France, elle est considérée comme **garante du « vivre-ensemble »**. Or, notre société connaît des crispations identitaires dont certaines s'enracinent dans des revendications d'appartenances religieuses alimentées par un contexte national et international sensible où les conflits ethno-raciaux et confessionnels redoublent les antagonismes socio-économiques.

Cette formation a pour but de **définir le concept de laïcité** et d'**aborder les faits religieux dans un cadre défini en situation de travail** en vue de proposer un cadre respectueux du cadre éthique et juridique et des sensibilités de chacun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux connaître la laïcité et son application dans l'intervention sociale
- Maîtriser le cadre historique et juridique de la laïcité dans l'intervention sociale
- Distinguer les droits et limites des professionnels et des personnes accueillies
- Articuler pratiques religieuses et devoir de neutralité
- Identifier les processus sociaux à l'œuvre dans le recours aux identités religieuses

CONTENUS

» La notion de laïcité et les grands principes juridiques qu'ils recouvrent :

- La neutralité et le principe de non-discrimination
- La liberté de conscience et liberté de culte
- Le pluralisme et l'expression multiple des cultes et convictions religieuses

» Les éléments d'interprétations jurisprudentielles de la neutralité des agents :

- La question de la manifestation des croyances religieuses et la nature du signe religieux
- La prise en compte de la fonction des professionnels
- Les comportements susceptibles d'être qualifiés d'actes de prosélytisme
- Le processus de radicalisation

» La liberté d'opinion dans le cadre de l'obligation au sein des établissements et services :

- L'articulation entre bon fonctionnement du service et respect des convictions religieuses
- Focus sur les fêtes religieuses et les autorisations d'absence
- Liberté de pratiques et fonctionnement normal du service
- Droits et limites des usagers à manifester leurs convictions religieuses

» Les modalités d'exécution de l'accompagnement à la pratique religieuse

- Les implications du respect des orientations religieuses de l'utilisateur par les établissements et services
- Les actions d'information dans un but de santé publique
- L'exécution d'une mission de service public

» Les limites fixées à la liberté de conscience et d'expression des convictions religieuses :

- Liberté de conscience et tenues manifestant son appartenance à une religion dans les services
- La question des fêtes religieuses en établissement
- Focus sur les pratiques alimentaires dans les établissements et services

2
 JOURS

ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Les personnes inscrites en situation d'insertion ou de handicap ont un parcours singulier et de nombreux freins peuvent nécessiter de la part des professionnels d'appréhender ces complexités. Savoir identifier ces difficultés et proposer un cadre d'accompagnement adapté est nécessaire afin de sécuriser le parcours en tenant compte des besoins spécifiques des personnes. Cette formation vise à permettre aux professionnels d'ajuster les postures d'accompagnement, d'identifier les ressources en matière d'accompagnement vers l'emploi et d'aider les personnes accompagnées à définir un projet professionnel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se saisir des enjeux du contexte politico-institutionnel sur les politiques de l'emploi.
- Appréhender les éléments méthodologiques nécessaires à la réalisation d'un accompagnement vers l'emploi.
- Développer et enrichir ses outils et pratiques d'intervention en faveur de l'insertion professionnelle
- Actualiser ses supports de l'insertion professionnelle en produisant un guide commun.
- Repérer les acteurs locaux en vue de tisser des liens dans une dynamique de partenariat et de réseaux.

CONTENUS

- » **Enjeux, Contextes et Acteurs :**
 Réflexion sur les enjeux de l'accompagnement : la demande, le contexte, la personne accompagnée : la replacer au cœur de son projet d'insertion.
 Cartographie des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.
- » **Outils et techniques pour accompagner vers l'emploi:**
 Identification de la demande et des besoins de la personne accompagnée
 Les dispositifs et les mesures liées à l'emploi - Accompagner vers l'emploi avec le "trèfle chanceux".
- » **Orientation professionnelle:**
 Les étapes pour élaborer un projet professionnel
 Faire émerger des pistes métiers et la connaissance de soi - L'explorama pour la découverte des environnements professionnels.

COMPRENDRE LE PARCOURS DU PUBLIC MIGRANT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Selon le Haut-Commissariat aux réfugiés, en 2022, plus de cent millions de personnes sont en **situation de déplacement forcé** et vivent des **parcours migratoires à hauts risques**. L'accueil est un des moments clés dans la prise en charge de ces publics et peut générer des situations complexes pour les professionnels, souvent en première ligne face à des personnes aux diversités multiples (langues, origines, religions, histoires personnelles...). Cette formation vise à apporter quelques éléments structurants à ces professionnels, afin qu'ils puissent se préparer au mieux à cette forme d'accueil spécifique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Disposer de bases de compréhension des origines des parcours des personnes migrantes
- Proposer des éléments de compréhension du cadre juridique et politique du demandeur d'asile
- Fournir des informations sur les dispositifs d'accès aux droits
- Fournir des informations basiques et facilement compréhensibles aux migrants pour les aider à faire face à la majorité des problèmes rencontrés lors de leur séjour dans un pays étranger

CONTENUS

» Parcours du demandeur d'asile : le primo-arrivant :

Les différentes étapes du parcours : la dimension juridique, la dimension géopolitique, la dimension traumatique

» L'examen de la demande d'asile :

Le pré-accueil

L'enregistrement de la demande d'asile au guichet unique

Le traitement du dossier à OFPRA

» Après la procédure : les droits des bénéficiaires d'une protection :

L'accès aux soins, à l'éducation, au marché du travail

Les droits au séjour de la famille

Le droit à la réunification familiale

Les droits sociaux

Les prestations sociales

Le logement et l'hébergement des personnes étrangères

Les ressortissants communautaires

La naturalisation

» La gestion de la vie quotidienne :

Rapport avec la police

Le savoir habiter

Problèmes et risques liés à l'alimentation

Les situations éducatives difficiles

Assistance tenant compte des traumatismes

2
JOURS

LE DROIT DES ÉTRANGERS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

Le droit des étrangers est un **droit en constante évolution**. Les réformes encadrant l'accueil, le séjour et/ou l'éloignement des étrangers impactent le quotidien des professionnels en charge de ces populations.

Cette formation permet d'**acquérir des réflexes** afin d'**analyser des situations** et d'**orienter les personnes concernées**. Elle vise également à **actualiser les connaissances en droit des étrangers** à la lumière des réformes législatives et réglementaires récentes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les bases théoriques et pratiques régissant le thème du droit des étrangers en France.
- Connaître les différentes catégories de titres de séjour.
- Savoir agir face à une mesure d'éloignement.
- Identifier les besoins individuels notamment face à des situations d'urgence et permettre l'orientation vers le dispositif adéquat.

CONTENUS

» L'entrée en France :

Les différentes modalités de l'entrée en France et dans l'espace Schengen

Les documents exigés en fonction du motif de l'entrée : Les visas longs séjour, les visas courts séjour

Le refus de visa, les contentieux du refus de visa

» Le séjour en France / la différence entre les titres de séjour :

Récépissé, autorisation provisoire de séjour, carte de séjour temporaire, carte de séjour pluriannuelle, carte de résident

» Le séjour en France / la demande de titre de séjour en France

Le droit à un examen de situation, la constitution et le dépôt du dossier, les démarches auprès des services préfectoraux : à la préfecture du lieu de domicile

» Le regroupement familial :

Le regroupement familial parmi les diverses voies de l'immigration familiale et leurs conditions

Les démarches à effectuer en France et dans le pays où réside la famille

» Le marché du travail / l'accès au marché de l'emploi :

L'obligation de disposer d'une autorisation de travail

Cas des ressortissants européens

Emplois fermés

Les principaux titres de séjour donnant un droit au travail

Les procédures pour solliciter un titre de séjour salarié

» Le marché du travail / l'autorisation de travail salarié :

Les critères de délivrance, procédure de la demande et renouvellement

2
JOURS

L'INTERCULTURALITÉ AU COEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
sans

TARIF
nous consulter

ENJEUX

L'accompagnement social de personnes étrangères interroge souvent la pratique des professionnels. La **relation d'aide en situation interculturelle** serait rendue plus complexe du fait des différences culturelles en jeu. Or, ces différences sont parfois **surestimées** et **surinvesties**, ce qui contribue à ce qu'une difficulté, une incompréhension, soit attribuée à une différence culturelle plutôt qu'à une différence avec l'autre.

Cette formation aborde les **principes de la démarche interculturelle** et permet aux professionnels de **développer les bases d'une compréhension mutuelle** mais aussi de travailler sur l'**acceptation de la différence de l'autre** en tant qu'individu et non pas simplement en tant qu'étranger.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer des connaissances autour de l'identification des mécanismes et des enjeux liés à l'identité culturelle dans le cadre du travail.
- Disposer de repères pour adopter un comportement ainsi que des aptitudes en gestion de la différence culturelle.
- Appréhender la problématique de la perte identitaire et les constructions traumatiques résultant de facteurs migratoires.
- Savoir se situer entre positionnement professionnel et implication personnelle.

CONTENUS

» Point de repères sur la question des contacts de culture en France :

Définition et différenciation des termes émigrés, immigrés, migrants et réfugiés

Les différents niveaux de culture et le rôle dans la construction du sentiment d'identité

Principaux modèles d'analyse des contacts interculturels et des stratégies d'adaptation des personnes immigrées

» Surmonter les obstacles à la rencontre et à la communication interculturelle :

L'origine et la nature des difficultés

Les processus inconscients qui bloquent la découverte du cadre de référence de l'autre

» Focus sur la question de l'exil : le travail auprès des personnes traumatisées (demandeurs d'asile et réfugiés) :

Le traumatisme lié au départ

Le caractère traumatique de la procédure d'asile en France

Le stress post-traumatique et ses effets contagieux sur les accompagnants

» Focus sur la parentalité dans le contexte de la migration : représentation de la famille et des statuts de ses membres :

Parent à distance : faire face à la fonction fantôme

Parentalité de là-bas dans le monde d'ici

» La technique d'analyse des chocs culturels ou incidents critiques

Présentation de l'outil

Distribution de la grille d'analyse des chocs culturels



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

FORMATION

**ACCOMPAGNEMENT
DES
PROFESSIONNELS**

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

Nos interventions ont pour objectif de proposer un espace structurant, contenant et étayant pour les professionnels de direction, d'encadrement et d'accompagnement dans des collectifs de pairs ou en individuel. Notre démarche vise à proposer des espaces de réflexion sur les situations de travail qu'ils rencontrent au quotidien et de permettre à la parole de circuler pour s'envisager dans une pratique professionnelle engagée et dans un environnement professionnel clarifié.

Notre équipe d'intervenants envisagent leurs actions dans le fait de permettre aux professionnels de partager leur vécu professionnel et donner sens aux situations qu'ils rencontrent en analysant les expériences dans lesquelles ils sont impliqués. Ainsi, nous garantissons un cadre d'accompagnement clair, bienveillant, dans lequel chacun pourra exprimer sa relation au travail et faire le pas de côté nécessaire à une pratique professionnelle respectueuse et équilibrée entre distanciation et implication.

Nos approches d'interventions s'appuient sur des références théoriques complémentaires en sciences humaines telles que la psychosociologie, la sociologie clinique, la sociologie des organisations, la clinique du travail, la psychologie et la psychanalyse ainsi que des références méthodologiques qui se veulent pragmatiques et en lien avec l'expérience de nos intervenants sur le terrain.

PLURIEL Formation Conseil est engagé dans une démarche de co-construction avec les commanditaires et les professionnels concernés par ses interventions. Nous proposons un cadre et des objectifs pédagogiques ainsi que des modalités d'évaluation et de restitution périodique du travail engagé. Nos interventions s'exercent dans une éthique de la confidentialité et de l'anonymat nécessaire à l'engagement des professionnels.

Nos propositions d'accompagnement d'équipe visent à cibler les situations spécifiques que peuvent connaître les collectifs de direction ou d'accompagnement et à favoriser la réflexion au plus près des vécus et des enjeux professionnels.

Elles se veulent complémentaires et peuvent donc s'inscrire dans un processus progressif selon l'évolution des dynamiques collectives.

- × L'analyse des pratiques managériales
- × L'analyse des pratiques professionnelles
- × L'accompagnement à la fonction d'encadrement et/ou de direction
- × La supervision d'équipe
- × La régulation d'équipe
- × Le codéveloppement

Elles visent à :

- > Affirmer le positionnement et la posture professionnelle des équipes de direction ou d'accompagnement en cohérence avec leurs missions .
- > Prévenir les risques psychosociaux pour l'encadrement et les professionnels.
- > Améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies.
- > Bénéficier du regard d'un intervenant extérieur sur sa pratique professionnelle.
- > Bénéficier d'un groupe de pair en soutien des pratiques professionnelles.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ-NOUS.**

SÉANCES DE
 2 / 3 HEURES
 MENSUELLES

ANALYSE DES PRATIQUES MANAGERIALES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Partage d'expériences et de savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels encadrants du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

L'analyse des pratiques managériales s'adresse à toute équipe d'encadrement qui souhaite **élaborer sur les enjeux liés aux situations et questions de travail et de management** dans lesquelles elle est engagée.

Celles-ci peuvent générer de la tension, de la critique et /ou de la complexité. Cet espace s'envisage donc comme **un temps d'élaboration collective** qui nécessite une **écoute réciproque** des professionnels et une **éthique de la confidentialité**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Elaborer collectivement des pratiques professionnelles potentiellement isolantes.
- Soutenir et renforcer l'identité et la trajectoire professionnelle.
- Prendre de la distance en élaborant sur des situations managériales complexes.
- Pouvoir ajuster sa posture professionnelle dans les différents cadres rencontrés au quotidien.

CONTENU

Contenu pour une séance :

- » Temps de récit professionnel à partir d'une situation de travail, d'accompagnement ou professionnelle vécue. Enoncé d'une demande ou d'une question envers le groupe.
- » Temps de questionnement et d'explicitation du groupe au professionnel, réponses et clarification si possible de celui-ci.
- » Temps d'exploration, d'analyse et d'élaboration collective en soutien du professionnel à l'origine du récit ou de la demande posée au groupe. Retour de l'intervenant.
- » Temps de synthèse.

SÉANCES DE
 2 HEURES
 MENSUELLES

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Partage d'expériences et de savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

L'analyse des pratiques professionnelles s'adresse à toute équipe qui souhaite **élaborer sur les enjeux liés aux situations et questions de travail** dans lesquelles il est engagé.

Celles-ci peuvent générer de la tension, de la critique et/ou de la complexité.

Cet espace s'envisage donc comme un **temps d'élaboration collective** qui nécessite une **écoute réciproque** des professionnels et une **éthique de la confidentialité**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Elaborer des pratiques professionnelles individuelles et collectives.
- Renforcer son identité professionnelle au sein de l'équipe. Prendre de la distance en élaborant des situations professionnelles complexes.
- Développer son positionnement professionnel plus assuré.
- Ajuster sa posture professionnelle dans les différents cadres rencontrés au quotidien.

CONTENU

Contenu pour une séance :

- » Temps de récit professionnel à partir d'une situation de travail, d'accompagnement ou professionnelle vécue. Énoncé d'une demande ou d'une question envers le groupe.
- » Temps de questionnement et d'explicitation du groupe au professionnel, réponses et clarification si possible de celui-ci.
- » Temps d'exploration, d'analyse et d'élaboration collective en soutien du professionnel à l'origine du récit ou de la demande posée au groupe. Retour de l'intervenant.
- » Temps de synthèse.

SÉANCES DE
 2 HEURES
 MENSUELLES

ACCOMPAGNEMENT À LA FONCTION D'ENCADREMENT ET/OU DE DIRECTION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Partage d'expériences et de savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels encadrants ou de direction du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

L'accompagnement individuel à la fonction de cadre permet de **développer ses compétences et/ou s'adapter à un nouvel environnement professionnel.**

Nos accompagnements individuels permettent aux cadres **d'identifier, de comprendre et d'améliorer leurs interactions, leurs modes de travail ou encore leurs postures** pour éviter l'apparition ou la chronicisation de difficultés pressenties ou repérées.

La dynamique se construit autour d'objectifs et d'un calendrier définis au préalable avec la personne concernée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Prendre de la distance en élaborant des situations managériales complexes.
- Pouvoir ajuster sa posture professionnelle dans les différentes séquences au quotidien.
- Identifier les leviers de motivation professionnelle pour soi et les professionnels placés sous son autorité.
- Soutenir la fonction managériale en confortant la construction d'une posture d'autorité.
- Développer des compétences en termes de régulation des relations interpersonnelles et d'animation d'équipes.

CONTENU

Contenu pour une séance :

- » Clarification et positionnement du cadre de l'intervention.
- » Identification des problématiques vécues et des objectifs attendus.
- » Exposé de situations de travail problématiques rencontrées par le professionnel formulation à l'intervenant des questionnements en lien avec celle-ci.
- » Analyse et éclairage théorico-clinique de l'intervenant quant aux problématiques exposées.
- » Identification des points de butée repérés.
- » Indication des actions concrètes à envisager visant à restaurer ou améliorer la dynamique institutionnelle.
- » Synthèse du processus de travail engagé et mise en perspective.

SÉANCES DE
 2 / 3 HEURES
 MENSUELLES

SUPERVISION D'ÉQUIPE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Partage d'expériences et de savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

La supervision s'adresse aux équipes qui éprouvent le **besoin de mettre au travail la qualité des relations professionnelles** et ainsi favoriser la mise en cohérence de leurs actions.

Certains facteurs nuisent aux relations de travail et altèrent la cohésion d'équipe en générant des conflits et de nombreux risques professionnels.

Afin de partager ce qui est vécu au travail pour chacun et envisager des règles construites collectivement, il est nécessaire de **retrouver les conditions du dialogue et d'écoute**.

La supervision d'équipe est ainsi un espace qui a vocation à **sécuriser les professionnels tout en soutenant leur implication** dans une **éthique de travail collectif**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Favoriser l'expression et le partage sur les situations de travail difficiles.
- Comprendre les mécanismes de la dynamique de groupe et de la relation.
- Identifier ce qui génère du conflit et/ou de la souffrance au travail.
- Explorer collectivement des pistes d'évolution des relations de travail.

CONTENU

Contenu pour une séance :

- » Temps de récit professionnel à partir d'une situation de travail vécue.
Enoncé d'une demande ou d'une question envers le groupe.
- » Temps de questionnement et d'explicitation du groupe au professionnel, réponses et clarification si possible de celui-ci.
- » Temps d'exploration, d'analyse et d'élaboration collective en soutien du professionnel à l'origine du récit ou de la demande posée au groupe.
Retour de l'intervenant.
- » Temps de synthèse.

SÉANCES DE
 2 HEURES
 MENSUELLES

RÉGULATION D'ÉQUIPE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Partage d'expériences et de savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

La régulation s'adresse aux équipes qui éprouvent le **besoin d'améliorer ou de restaurer les capacités de coopération entre ses membres**.

Les établissements et services du champ social et médico-social sont soumis à de fortes pressions/ tensions dans leur organisation (fonctionnement dégradé, manque de personnel, augmentation de la charge de travail, exposition aux risques professionnels, dégradation des relations) qui ont pour impact une détérioration des modes d'organisation et de la relation des professionnels avec leur environnement de travail.

La régulation d'équipe est un espace qui vise à analyser l'origine de ces facteurs, de revitaliser la parole sur le vécu professionnel en situation de travail, d'impliquer chacun dans un processus réflexif et ainsi d'accompagner l'équipe dans ses capacités à **redéfinir des modalités de coopération** qui viendront **restaurer le sens au travail**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Repérer le mode de fonctionnement d'une équipe pour l'améliorer.
- Restaurer la communication entre les professionnels.
- Analyser individuellement et collectivement les difficultés et les dysfonctionnements rencontrés.
- Clarifier les rôles, les besoins et les ressources de chacun en fonction des objectifs de l'équipe.
- Rétablir des relations fonctionnelles au travail et revaloriser les identités professionnelles.

CONTENU

Dispositif selon plusieurs étapes :

» **Etape de diagnostic, mener une analyse du contexte institutionnel** : rencontrer les professionnels, analyser la demande du collectif, présenter le cadre éthique d'intervention, valider collectivement la démarche, mener des entretiens individuels ou collectifs, restituer le résultat des entretiens et valider l'analyse.

» **Etape d'accompagnement au changement** : travail sur les aspects organisationnels du travail dans une approche systémique qui intégrera notamment l'identification des complémentarités, des interdépendances, les singularités des connaissances expérientielles, des représentations sur les identités professionnelles et la raison d'être de la structure.

Cette étape constitue un temps de stimulation et de réflexion collective dans le but d'analyser le contexte de communication en globalité et d'identifier les formes de communication implicite.

» **Etape d'expérimentation du changement** : lors de rencontres régulières, le groupe pourra échanger avec l'intervenant sur la mise en œuvre du changement, les réussites et les échecs, les résistances encore présentes à lever et les ressources à mobiliser.

SÉANCES DE
 2 / 3 HEURES
 MENSUELLES

CODÉVELOPPEMENT

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Partage d'expériences et de savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation

PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS
 sans

TARIF
 nous consulter

ENJEUX

Le codéveloppement s'adresse à toute équipe qui souhaite **mettre en réflexion les enjeux liés aux situations de travail** dans lesquelles elle est engagée.

Pour ce faire, elle vise à créer une communauté d'apprentissage visant à **perfectionner les pratiques professionnelles et/ou managériales** en s'appuyant sur des situations réelles, en profitant de la multiplicité des regards et d'**une démarche réflexive structurée**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Partager avec des pairs des savoir-faire professionnels, des grilles de lecture, des méthodes et des outils en soutenant une dynamique d'apprentissage.
- Développer un positionnement professionnel plus assuré en s'appuyant sur les savoirs acquis par l'expérience et la pratique.
- Développer une culture d'entraide collective en mobilisant le collectif en soutien des pratiques professionnelles et/ou managériales
- Se co-professionnaliser entre pairs et développer ses capacités réflexives et des actions correctrices claires au sein de son institution.

CONTENU

En séance, l'un des participants, le « client » expose un problème ou un projet, aux autres membres du groupe, les « consultants ». Ces derniers s'engagent alors à aider le « client » sur ce temps de rencontre et acceptent d'être lors de la prochaine séance le « client ». L'animateur suit la méthode, gère la dynamique de groupe et le fait progresser en « intelligence collective ».

Contenu pour une séance :

- » **L'exposé et la présentation** : le « client » expose sa problématique, son projet et/ou sa préoccupation. Il présente également le contexte de son activité.
- » **La clarification** : les « consultants » interrogent le « client » pour mieux comprendre sa situation.
- » **Le contrat** : les consultants et le client se mettent d'accord sur le thème de la séance, appelée « la consultation ».
- » **Échanges et consultation** : les consultants apportent leurs conseils, expériences, ressentis, idées. Le client écoute et prend des notes.
- » **Régulation, apprentissages** : chacun expose au groupe ce qu'il a appris, pendant ce temps d'échanges.
- » **Synthèse et plan d'action** : le client fait état au groupe de ses idées d'action et réflexions. Il fait des choix et les met en expérimentation dans son travail (interconsultation).



PLURIEL
FORMATION CONSEIL

CONSEIL

CONSEIL

Les établissements, services ou dispositifs du secteur social, médico-social et de la protection de l'enfance sont au cœur de changements constants que ce soit par les évolutions législatives et le déploiement des politiques publiques, les exigences posées par les organismes de tarification ou l'émergence de nouvelles questions de société. Ces évolutions peuvent impacter les modalités d'organisation, nécessiter des repositionnements afin de ne pas entraver les pratiques et les relations professionnelles. Dans ce contexte à fort enjeu, nos interventions visent à permettre d'accompagner les organisations dans une approche méthodologique structurée, une démarche coordonnée et en impliquant l'ensemble des acteurs mobilisés.

NOS ACTIONS SOUTIENNENT :

- × La dynamisation des projets associatifs et des projets institutionnels.
- × Le positionnement institutionnel des établissements et services.
- × Une démarche de connaissance des acteurs sur des questions spécifiques.
- × Le questionnement autour des pratiques d'accompagnement.
- × La définition d'une stratégie de conduite du changement.

NOS FORMATS D'INTERVENTION :

- × Élaboration de projet : projet associatif, d'établissement ou de service
- × Autoévaluation et démarche qualité
- × Diagnostic institutionnel
- × Analyse institutionnelle
- × Recherche action
- × Étude sur des thématiques spécifiques

Pour chacun de nos formats, nous assurons une coordination pédagogique et notre équipe d'intervenants est soucieuse de vous proposer un cadre d'accompagnement rigoureux et compréhensif.

Nos interventions s'inscrivent dans une démarche de coconstruction, s'ajustent à votre demande et vos besoins et font l'objet d'une évaluation préalable de votre contexte institutionnel.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ-NOUS.**

ACCOMPAGNEMENT AU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement constitue un document essentiel dans le secteur social et médico-social en tant que garant du droit des usagers, référence institutionnelle pour l'ensemble des professionnels, de communication mais aussi comme instrument de pilotage institutionnel.

Il est à la fois, support de présentation de l'organisation et des modalités de fonctionnement de l'établissement en lien avec les caractéristiques des publics accueillis sur un territoire, mais aussi, objet dynamique de réflexion pour les professionnels, favorisant une réflexion sur l'évolution des pratiques institutionnelles dans leur ensemble.

L'accompagnement proposé par Pluriel Formation Conseil vous apporte un cadre méthodologique dans la conduite de projet, permettant d'engager une démarche structurée entre les différents acteurs participant à la démarche et une mise en dynamique des enjeux institutionnels relatifs à la mission dans les instances de réflexion collective mises en place.

OBJECTIFS :

- ✕ Garantir à l'utilisateur la qualité de l'offre de service.
- ✕ Clarifier le positionnement institutionnel (valeurs et principes d'intervention).
- ✕ Identifier les évolutions en termes de public accompagné, de besoins identifiés et de mission.
- ✕ Rendre lisibles les modes d'organisation et de fonctionnement du service.
- ✕ Donner des repères aux professionnels dans l'exercice de l'activité et conduire l'évolution des pratiques et de la structure dans son ensemble.
- ✕ Accompagner les professionnels dans leurs réflexions, l'appropriation et la rédaction du projet.
- ✕ Organiser la structuration du projet d'établissement et accompagner à la rédaction.

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT :

- ✕ La mise en oeuvre d'un comité de pilotage et de groupes de travail articulés autour des thématiques spécifiques.
- ✕ Une prise en compte de l'environnement de l'établissement : cadre institutionnel, attentes et besoins des usagers, des prescripteurs, des partenaires.
- ✕ Un focus sur le fonctionnement de l'établissement : sa mission, son organisation, ses valeurs et principes d'intervention.
- ✕ Une définition des orientations opérationnelles et stratégiques de l'établissement à la croisée de ces différents éléments.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTEZ-NOUS.**

AUTO-ÉVALUATION HAS

Le cadre évaluatif élaboré par la HAS vise à renforcer la démarche qualité au sein des ESSMS tout en favorisant la promotion d'un déploiement porteur de sens pour les professionnels et au bénéfice des personnes accompagnées. Dans cet objectif, il s'agit de s'approprier le nouveau référentiel d'évaluation commun aux ESSMS et identifier les ajustements sur les exigences institutionnelles et les pratiques professionnelles qu'elles impliquent en amont du déploiement de la démarche d'évaluation. Interroger les leviers d'action majeurs pour les équipes de direction et l'ensemble des professionnels constitue un enjeu de structuration institutionnelle.

La mise en œuvre, comme le recommande la HAS, d'une démarche d'auto-évaluation préalable basée sur le nouveau référentiel permet d'impulser une dynamique collective d'amélioration continue de la qualité dans un ensemble cohérent.

Cette démarche d'accompagnement vise donc à s'approprier le référentiel afin de mesurer l'adéquation des établissements et services dans un cadre évaluatif conforme aux nouveaux attendus de la réforme.

OBJECTIFS :

- ✗ Comprendre les attendus du nouveau cadre évaluatif HAS et la philosophie du nouveau référentiel.
- ✗ S'approprier le nouveau cadre législatif et réglementaire, les enjeux de la nouvelle démarche d'évaluation des ESSMS.
- ✗ S'initier aux méthodes proposées par la HAS (accompagné traceur, traceur ciblé, audit système) afin de mener l'auto-évaluation du CMPP.
- ✗ S'approprier la nouvelle démarche d'auto-évaluation (cadre des entretiens, approche processus, logique de cotation, plateforme SYNAE) et son impact sur les pratiques.
- ✗ Renforcer la démarche qualité et son amélioration continue par la mise à jour des procédures et un niveau de connaissance harmonisé des professionnels en matière de pratiques évaluatives.
- ✗ Identifier les procédures et outils susceptibles d'être demandés lors des évaluations HAS.

MÉTHODOLOGIE ET PRINCIPES D'INTERVENTION :

Le référentiel HAS servira de support à l'ensemble des échanges. Il se structure autour de 3 chapitres, 9 thématiques, 42 objectifs et 157 critères (dont 18 critères impératifs). Il constitue le « patron » à partir duquel les participants feront un état des lieux de leurs pratiques. C'est un repère de ce que l'établissement ou service est censé faire. Il s'agira de s'approprier les thématiques et critères afin de permettre une compréhension opérationnelle.

Notre accompagnement a vocation à faciliter le questionnement des participants et à leur permettre de développer une approche réflexive sur le sens de leurs actions et la façon dont elle peut être évaluée.

- ✗ Favoriser l'expression des différents points de vue autour d'un même objet.
- ✗ Confronter ces intersubjectivités productrices de sens et mener un travail de cotation des critères évalués.
- ✗ Produire de la connaissance sur la structure évaluée.
- ✗ Apprécier les écarts entre le réel et le prescrit.
- ✗ Identifier les éléments de preuve à délivrer lors de l'évaluation HAS.

ANALYSE INSTITUTIONNELLE

Si les organisations ont longtemps été envisagées comme des ensembles opératoires ayant pour but la production de services, la psychosociologie et la sociologie des organisations les envisagent comme des systèmes culturels, de liaison, de décision, de pouvoir et de contrôle normatif.

L'analyse institutionnelle est une démarche d'analyse qui vise à mobiliser l'ensemble des acteurs de l'institution afin d'identifier, au-delà des symptômes rencontrés qui se traduisent par un sentiment de crise institutionnelle, ce qui met en jeu les rapports de force et les questions de pouvoir. Pour ce faire, ce dispositif repose sur l'implication de l'ensemble des professionnels quel que soit leur statut hiérarchique.

Au-delà de l'histoire institutionnelle, de la raison d'être de la structure, et des modalités de fonctionnement qui vont régir des modalités d'action, ce dispositif d'intervention doit permettre d'identifier les rapports de force contradictoires, l'institué et l'instituant, les dynamiques de conflits agissants sur la construction identitaire de l'équipe et sur ce qui est générateur de norme. Ceci dans l'objectif de trouver une dynamique de dépassement de ces mécanismes.

Il s'agira également de mettre au travail avec l'ensemble de l'équipe les aspects suivants :

- × **Les pratiques divergentes** qui s'écartent des normes en vigueur et des valeurs portées.
- × **Les situations qui viennent nier le bien-fondé de l'institué**, faits et événements, émergents ou provoqués, qui battent en brèche le caractère universel du mode d'emploi préconisé par l'institué.
- × **Les éléments situés à la périphérie**, individus qui adhèrent peu aux valeurs portées, éléments déviants par rapport à la norme, surtout s'ils font savoir leur position.
- × **Les forces de changement**, qui s'expriment soit par la contestation, soit par l'innovation.
- × **Les besoins et désirs**, individuels et collectifs, qui engendrent l'activité instituante.
- × **Les actes instituants**, initiatiques et spectaculaires, qui marquent une rupture par rapport aux pratiques habituelles en mettant en question le pouvoir réel de l'institution.
- × **L'activité de mise en question** et de remise en question qui interroge le sens des valeurs, des pratiques, des symboles institués.

OBJECTIFS :

- × Proposer aux professionnels un espace de réflexion sur leur environnement de travail.
- × Repérer le mode de fonctionnement d'une équipe pour l'améliorer.
- × Analyser collectivement les difficultés et les dysfonctionnements rencontrés.
- × Clarifier les rôles, les besoins et les ressources de chacun en fonction des normes instituées.
- × Valoriser les identités professionnelles et leurs spécificités.
- × Interroger collectivement ce qui fait sens au travail pour chacun.
- × Rétablir des relations fonctionnelles et hiérarchiques au travail et revaloriser les identités professionnelles.

RECHERCHE ACTION

Le développement d'une réflexion sur leurs pratiques professionnelles est jugé fondamental par les professionnels de l'action sociale et médico-sociale. Les mutations du secteur, le développement d'injonctions réglementaires de plus en plus exigeantes et parfois contradictoires avec le réel peuvent produire des effets de perte de sens, d'empêchement au travail et impacter les organisations de manière durable.

La recherche action propose de reprendre la main sur sa pratique professionnelle en la distanciant, en la contextualisant et en produisant des éléments d'analyse en ce qui la constitue. Elle invite les professionnels à transformer « leur vécu en expérience et leur expérience en savoir-faire ». Cette production de connaissances sur ce que l'on vit et sur ce que l'on transforme permet une nouvelle appropriation collective du sens au travail. Interroger dans une dimension sociologique, ce qui est prescrit au travail, ce que l'on fait vraiment, ce que cela produit et enfin ce que cela génère sur les professionnels et les collectifs de travail peut s'avérer opportun pour envisager un exercice professionnel engagé.

La démarche d'engager une recherche action et ainsi permettre « une compréhension de l'intérieur » doit nécessairement engager un processus de co-construction rigoureux d'un point de vue méthodologique. Elle doit trouver un soutien institutionnel fort afin de favoriser la participation de l'ensemble des acteurs et ainsi, permettre une perspective de changement des pratiques professionnelles et donc des pensées qui les guident.

Ainsi, nous proposons la mise en place d'un dispositif de recherche action dans le but de remettre la pensée en action au travail. Le cadre méthodologique fera l'objet d'une proposition à votre attention à l'issue d'un temps de travail préparatoire.

OBJECTIFS :

- ✕ Développer une posture réflexive sur ses pratiques professionnelles
- ✕ Favoriser le travail transdisciplinaire dans un cadre coopératif
- ✕ Impliquer les professionnels dans un travail de production de connaissances sur leurs pratiques professionnelles
- ✕ Analyser les modalités d'exercice des pratiques professionnelles dans un environnement donné
- ✕ Développer son implication professionnelles dans production collective de savoir-faire

NOS INTERVENANTS

Françoise ABADIR

enseignante spécialisée, ancienne directrice d'établissement de protection de l'enfance, formatrice, intervenante en APP

Virginie BALAT

CESF, responsable organisme de formation, formatrice, intervenante en APP

Anne-Marie BENOIT MUSSET

accompagnante professionnelle de la fin de vie et du deuil, ancienne cadre de direction secteur public et associatif, formatrice consultante, intervenante en APP

Sébastien BERTHO

assistant social en psychiatrie adulte, Clinique de l'intervention social, formateur et intervenant en APP

Clément BOSQUE

DESSMS, mastère en santé public, master II en philosophie éthique, consultant formateur, directeur d'organisme de formation

Nathalie CAILLARD

ancienne directrice d'ESSMS, formatrice, coach, consultante en prévention des risques psychosociaux

Katy DUJARDIN SCHOENER

ancienne cheffe de service éducatif, formatrice, intervenante en APP et en groupes de codéveloppement professionnel et managérial (certifiée), équilibriste (certifiée)

Samantha ENDERLIN

docteure en droit, directrice associative, chercheuse, formatrice

Rute FREITAS

psychologue clinicienne, formatrice, intervenante en APP

Arnaud GALLAIS

Anthropologue, directeur d'association secteur protection de l'enfance et médico-social, ancien membre de la CIIVISE, consultant

Mathilde GAUTRON

diplômée en ingénierie sociale, éducatrice spécialisée, ancienne directrice

Léo GOTTARDI

éducateur spécialisé, sociologie de l'intervention sociale, formateur, intervenant en APP

Matthieu GUILBERT

assistant social, Master en Développement des compétences et Intervention dans les organisations, évaluateur ESSMS, formateur

Xavier GUILLER

travailleur social, intervenant en sociologie clinique et des organisations

Vincent GUYARD

ingénierie en organisation, ancien directeur, formateur, consultant, évaluateur ESSMS

Jana LEMONNIER :

DEA de science politique, consultante et formatrice

Anita LENGLET

DE Kinésithérapeute, psychanalyste, intervenante APP et supervision en ESSMS, accueillante en LAEP

Véronique LENOEL

psychologue clinicienne, intervenante en APP

Marie LEON

psychothérapeute, gestalt-thérapeute, superviseuse et formatrice

Aby M'BAYE

ancienne directrice secteur enfance, psychosociologue, formatrice, intervenante en APP

Maïmouna M'BAYE

droit et sciences politiques (évaluation des politiques sociales), formée à la psychothérapie relationnelle, formatrice, consultante

Dominique MAHYEUX

psychologue clinicienne, psychanalyste, intervenante en APP/supervision d'équipe, formatrice sur les thèmes de la parentalité, l'enfance et l'adolescence.

Marie Laure MANUEL

ancienne directrice d'établissements sociaux et médico-sociaux, psychanalyste, intervenante en APP et supervision

Yann MOISAN

conseiller en santé publique et innovation sociale

Alexandre MULLER

directeur de communication, responsable organisme de formation, formateur

Cécile PELTIER

sociologue clinicienne, consultante, formatrice, intervenante en APP

Michaël QUERRIEN

Educateur spécialisé, formateur, intervenant en APP

Catherine VEXLARD

conseillère ESF, chef de service, intervenante groupe de codéveloppement professionnel, formatrice

Charlotte VICTOIRE

psychosociologue, ergonome spécialisée dans le secteur social et médico-social

Patricia VIOUX

consultante, formatrice et intervenante en APP

Benjamine WEILL

DEA de philosophie contemporaine, chef de service en protection de l'enfance, consultante, formatrice

NOTRE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 DISCIPLINE

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- › D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme ;
- › De se présenter aux formations en état d'ébriété ou sous l'emprise de drogue ;
- › De modifier les réglages des paramètres de l'ordinateur ;
- › De manger dans les salles de cours ;
- › D'effectuer toute activité commerciale entre participants, sans lien avec la formation ;
- › D'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions à des fins autres que celles de la formation.

ARTICLE 3 : SANCTIONS

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- › Avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ;
- › Blâme ;
- › Exclusion définitive de la formation.

ARTICLE 4 : ENTRETIEN PRÉALABLE À UNE SANCTION ET PROCÉDURE

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'or-

ganisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline. La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme de lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

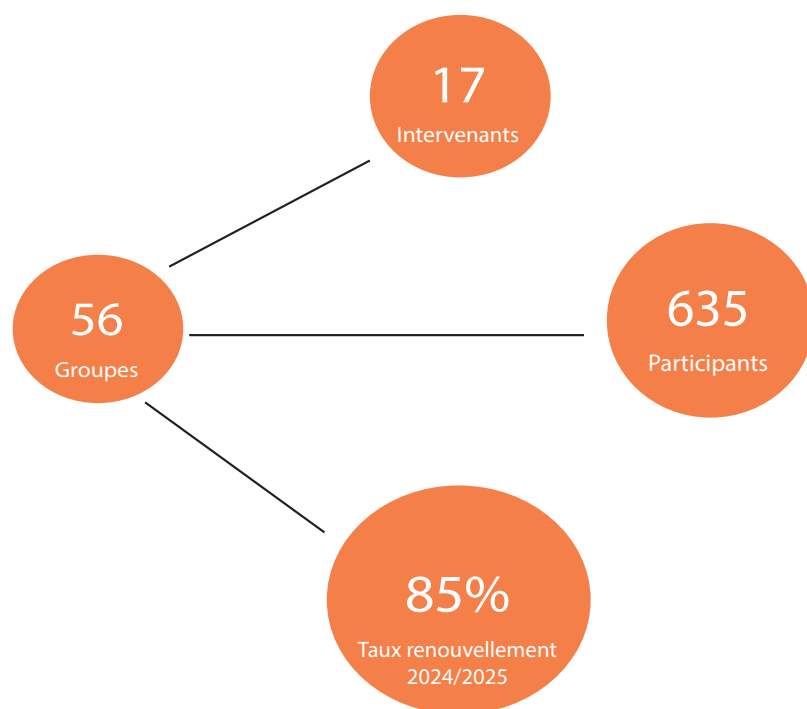
ARTICLE 5 : HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires. Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise.

QUELQUES INDICATEURS D'ACTIVITÉ EN 2025

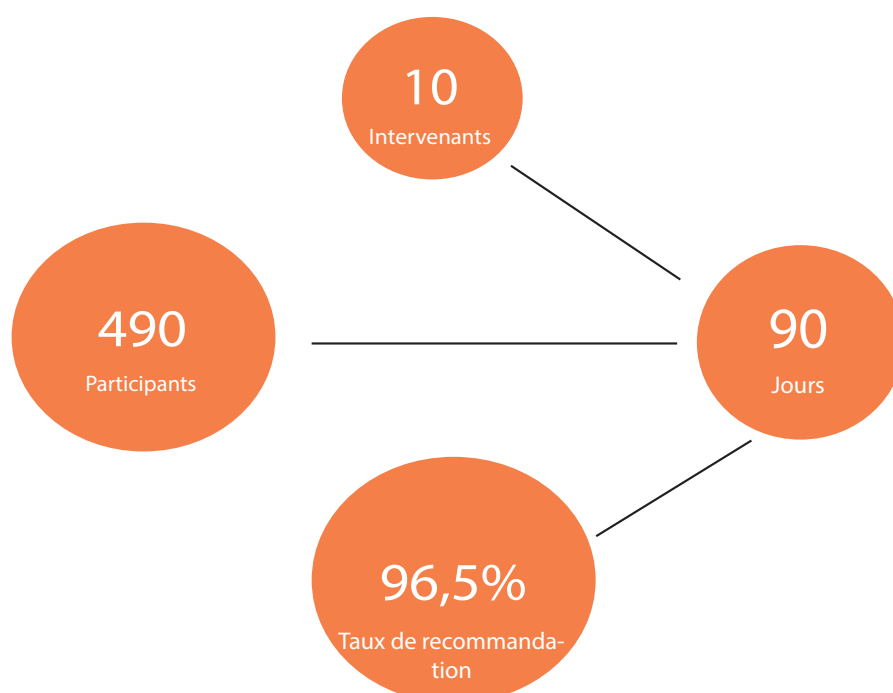
Accompagnement des professionnels

Analyse des pratiques professionnelles et managériales - Régulation d'équipe



Autres Formations

Ecrits professionnels - Projet d'établissement - Bientraitance - Violence - Addictions...



NOS PARTENARIATS



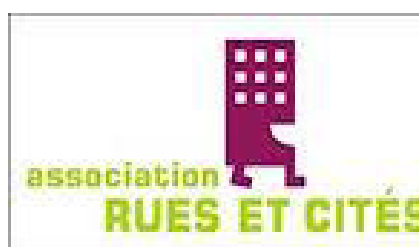
NOS RÉFÉRENCES



NOS RÉFÉRENCES



NOS RÉFÉRENCES





PLURIEL FORMATION CONSEIL
INITIATIVES & DYNAMIQUES PLURIELLES
4 rue du Fer à Moulin | 75005 PARIS | 06 18 74 84 39

www.pluriel-formation-conseil.fr | contact@pluriel-formation.fr

conception graphique et réalisation : élise belkaïd